



Bulletin Officiel

N°6597 Mercredi 04 Mai 2022

www.cmf.tn27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR
DES NORMES IFRS

3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRE

SMART TUNISIE AGO

4

SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE AGO

5

SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE AGE

6

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO-AGE

SMART TUNISIE AGO

7

SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE AGO

9

SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE AGE

12

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

AeTCH

13

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

SICAV AVENIR

14

SICAV L'INVESTISSEUR

15

COMMUNIQUES DE PRESSE

BH BANK

16

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

17

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

BIAT SUBORDONNE 2022-1 18

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 28

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 25/04/2022*)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- ENNAKL AUTOMOBILES
- MAC EPARGNANT FCP
- TUNISIE SICAV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- ENNAKL AUTOMOBILES
- SMART TUNISIE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

- SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE

COMMUNIQUE DU CMF

**DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE
LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE SMART TUNISIE

Siège Social : 9 Bis impasse n°3 rue 8612 ZI, Charguia 1, 2035 Tunis

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société SMART TUNISIE sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le Mercredi 11 Mai 2022 à 10 h 00** à l'hôtel Laico Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation des rapports de gestion individuel et consolidé du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- 2- Lecture des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels relatifs à l'exercice 2021 et du rapport général des co-commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2021 de la société SMART TUNISIE et approbation des états financiers individuels et consolidés de la société SMART TUNISIE pour l'exercice 2021,
- 3- Affectation du résultat de l'exercice 2021,
- 4- Approbation des conventions régies par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- 5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,
- 6- Détermination et attribution des jetons de présence 2021 aux membres du Conseil d'Administration,
- 7- Désignation de deux administrateurs indépendants,
- 8- Ratifier la désignation du représentant des actionnaires minoritaires
- 9- Pouvoirs en vue des formalités.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE

Siège social : Avenue Tahar HADDAD Route de Tabarka –BEJA

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne du Sucre sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le mardi 10 mai 2022 à 10 H 00** au siège social, Avenue Tahar Haddad Béja, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018
- 2- Lecture des Rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2018.
- 3- Approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales.
- 4- Approbation des rapports d'activité du Conseil d' Administration et des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2018
- 5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration
- 6- Affectation des Résultats de l'exercice 2018.
- 7- Renouvellement demandat d'un Administrateur,
- 8- Nomination dedeux Administrateurs,
- 9- Fixation des jetons de présence à allouer aux Membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2018,
- 10- Fixation des jetons aux membres du comité permanent d'audit.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE

Siège social : Avenue Tahar HADDAD Route de Tabarka –BEJA

Messieurs Les Actionnaires de la Société Tunisienne du Sucre sont convoqués à l'Assemblée Générale Extra - Ordinaire qui se tiendra **le mardi 10 mai 2022 à 11 H 00** au siège social, Avenue Tahar Haddad, Béja, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de l'application de l'article 50 du Statut de la Société Tunisienne du Sucre et de l'article 388 du code des Sociétés Commerciales concernant la continuité de l'activité de l'entreprise.

2022 – AS – 0490

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**SOCIETE SMART TUNISIE**

Siège Social : 9 Bis impasse n°3 rue 8612 ZI, Charguia 1, 2035 Tunis

La société SMART TUNISIE publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 11 Mai 2022.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports de gestion individuel et consolidé du conseil d'administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les dits rapports dans leurs intégralités et dans tous leurs détails sans aucune réserve, tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à des actionnaires présents et/ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, prend acte des rapports (général et spécial) tels que présentés par les commissaires aux comptes, relatifs aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021 et approuve sans aucune réserve :

Les états financiers individuels de la société SMART TUNISIE relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021, faisant apparaître un total bilan de 163 687 399.336 DT, un total capitaux propres avant résultat de 77 259 618.648 DT et un bénéfice net de 19 208 778.786 DT.

Les états financiers consolidés de la société SMART TUNISIE relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021, faisant apparaître un total bilan de 181 054 233.868 DT, un total capitaux propres avant résultat de 76 003 915.564 DT et un résultat net consolidé bénéficiaire (part du groupe) qui s'élève à 20 236 675.144DT

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à des actionnaires présents et/ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Après discussions, et échange de points de vue, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de la Société SMART TUNISIE relatif à l'exercice 2021, s'élevant à 19 208 778.786 DT comme suit :

Résultat net de l'exercice	19 208 778.786
Résultats reportés	11 271 158.980
Bénéfices avant prélèvement de réserve légale	30 479 937.766
Réserve légale 5% (à hauteur de 10% du capital)	727 781.558
Bénéfice distribuable	29 752 156.208
Dividendes à distribuer (à raison de 2,250 Dinars par action)	16 269 819.750
Prélèvement fonds social	315 979.905
Reliquat à reporter à nouveau	13 166 356.553

La date de mise en paiement des dividendes est proposée au 07 Juin 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à des actionnaires présents et/ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les conventions conclues dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et prend acte des conclusions du dit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à des actionnaires présents et/ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration au titre de leur gestion de l'exercice 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à des actionnaires présents et/ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 204 du code des sociétés commerciales et de l'article 21 des statuts de la société, l'assemblée générale ordinaire décide d'allouer aux membres du conseil d'administration en rémunération de leur activité durant l'exercice 2022, une somme de 5000 DT nette de retenue à la source par administrateur et par réunion du conseil d'administration, à titre de jetons de présence. Le montant de cette rémunération est porté aux charges d'exploitation de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à des actionnaires présents et/ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance, et en application des exigences légales édictées par la loi 2019-47 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, par l'arrêté du Ministre des Finances du 15 août 2019 ainsi que de la Décision Générale n° 23 du Conseil du Marché Financier du 10 mars 2020, l'assemblée générale ordinaire désigne Messieurs Slaheddine LADJIMI et Faouzi BEN ABDERRAHMEN en tant qu'administrateurs indépendants pour deux mandats de trois exercices chacun, à savoir : 2022, 2023 et 2024.

Les mandats susmentionnés viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

Les administrateurs susmentionnés, acceptent leurs nominations et déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction, ou déchéance prévue par la loi et déclarent accepter les fonctions d'administrateurs et donnent information des fonctions occupées par eux dans d'autres sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à des actionnaires présents et/ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 28 de la décision générale du CMF N°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation du représentant des actionnaires minoritaires, l'assemblée générale ordinaire ratifie la désignation du représentant des actionnaires minoritaire Mr /Mme

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à des actionnaires présents et/ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt, de publications et publicités requises par la loi et les statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à des actionnaires présents et/ou représentés.

Mise aux voix, cette décision est adoptée à l'unanimité.

بلاغ الشركات

مشروع قرارات الجلسة العامة العادية

الشركة التونسية للسكـر
المقر الاجتماعي: شارع الطاهر الحداد - طريق طبرقة -باجة

مشروع القرارات المقترحة على الجلسة العامة العادية و التي ستعقد يوم 10 ماي 2022.

القرار الأول: المصادقة على التأخير الحاصل في انعقاد الجلسة العامة العادية.

إنّ الجلسة العامة العادية للشركة التونسية للسكـر سجلت التأخير الحاصل في انعقاد الجلسة والتنامها بعد التاريخ القانوني وصادقت عليه باعتبار أنه ليس له أي تأثير سلبي على حقوق المساهمين والراجع أساسا إلى تأخر حصول الشركة على القرار المتعلق بضبط خصوص منحة التكرير.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الثاني: المصادقة على القوائم المالية وتقرير مجلس الإدارة للشركة التونسية للسكـر لسنة 2018.

إنّ الجلسة العامة العادية للشركة التونسية للسكـر بعد النّظر في القوائم الماليّة لسنة 2018، وبعد استماعها إلى تلاوة تقرير مجلس الإدارة ومراقبي الحسابات حول تصرف سنة 2018، تصادق على تقرير مجلس الإدارة كما تصادق على القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2018 بمجمليها وكما قدمت إليها والبالغ إجمالي موازنتها 43 502 764 دينار ونتيجة محاسبية 622 504 ,603 ديناراً.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الثالث: المصادقة على الاتّفاقيات المنصوص عليها بالفصل 200 من المجلّة التجارية.

بعد إطلاعها على التقرير الخاص لمراقبي الحسابات وطبقا للفصل 200 من المجلّة التجاريّة تصادق الجلسة العامة العادية للشركة التونسية للسكـر على ما ورد بالتقرير.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الرابع: إبراء ذمة أعضاء المجلس.

تبرئ الجلسة العامة العادية للشركة التونسية للسكر، حسب ما تقدم بتقرير نشاط مجلس الإدارة وتقرير مراقبي الحسابات ذمة أعضاء مجلس الإدارة بعنوان تصرفهم بالنسبة إلى سنة 2018.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الخامس: تخصيص النتيجة المحاسبية لسنة 2018

إنّ الجلسة العامة العادية للشركة التونسية للسكر قررت إدراج النتيجة المحاسبية لسنة 2018 والتي تبلغ قيمتها 622 504 ,603 ديناراً بحساب نتائج مؤجلة.

* النتائج المؤجلة = 43 160 537,854 ديناراً سلبياً

* النتيجة الصافية لسنة 2017 = 622 504 ,603 ديناراً

* مجموع النتائج المؤجلة بعد التخصيص = 42 538 033,087 ديناراً سلبياً

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار السادس: تجديد نيابات

طبقاً للفصل 19 من القانون الأساسي للشركة التونسية للسكر وللتراتب الجاري بها العمل، تصادق الجلسة العامة العادية على تجديد نيابة السيد محمد البحري القابسي عضواً ممثلاً للدولة بمجلس إدارة الشركة وذلك لمدة ثلاث سنوات تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية المدعوة للنظر في حسابات السنة المالية 2021. وتصادق الجلسة العامة العادية على كلّ القرارات التي اتخذها الرئيس المدير العام خلال الفترة السابقة.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار السابع: تعيين أعضاء بمجلس الإدارة

طبقاً للفصل 19 من القانون الأساسي للشركة التونسية للسكر وللتراتب الجاري بها العمل، تصادق الجلسة العامة العادية على التعيينات التالية:

- السيد لسعد بلغيث، عضواً بمجلس الإدارة ممثلاً للصندوق الوطني للضمان الاجتماعي خلفاً للسيدة روضة البرهومي بداية من 03 جانفي 2018.
- السيدة درة شاكر، عضواً بمجلس الإدارة ممثلة لوزارة التجارة وتنمية الصادرات خلفاً للسيد مراد الشملاي بداية من غرة جوان 2018.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الثامن: اسناد منح حضور

إنّ الجلسة العامة العادية تقرّر إسناد منحة حضور لكلّ عضو من أعضاء مجلس الإدارة مقابل حضوره الفعلي وممارسة نشاطه قدرها ثلاثة آلاف دينار سنويا خام، طبقا لمقتضيات منشور السيّد الوزير الأول عدد 28 المؤرخ في 22 جوان 2005 المتعلق بمكافآت حضور الأعضاء ممثلي الدولة، وتحمل هذه المنح على مصاريف استغلال الشركة طبقا لمقتضيات الفصل 204 من مجلة الشركات التجارية.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار التاسع: تحديد مبلغ مكافأة أعضاء اللّجنة الدائمة للتدقيق

إنّ الجلسة العامة العادية للشركة التونسية للسكّر تقرّر إسناد مكافأة لأعضاء اللّجنة الدائمة للتدقيق قدرها خمسمائة دينار لرئيس اللّجنة على ألا تتجاوز الألفي دينار، وبأربعمائة دينار للأعضاء على ألا تتجاوز الألف وستّمائة دينار.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار العاشر: منح النفوذ

إنّ الجلسة العامة العادية للشركة التونسية للسكّر تمنح جميع النفوذ للرئيس المدير العام أو من يفوضه للقيام بكل إجراءات التسجيل والإيداع والإشهار المتعلقة بمحضر اجتماع هذه الجلسة والتي يستوجبها القانون أينما لزم الأمر.

تمت المصادقة على هذا القرار

بلاغ الشركات

مشروع قرارات الجلسة العامة الخارقة للعادة

الشركة التونسية للسكر
المقر الاجتماعي: شارع الطاهر الحداد - طريق طبرقة - باجة

مشروع القرارات المقترحة على الجلسة العامة الخارقة للعادة و التي ستعقد يوم 10 ماي 2022.

القرار الأول:

لاحظت الجلسة العامة الخارقة للعادة أن الأموال الذاتية للشركة في 31 ديسمبر 2018 تراجعت إلى ما دون نصف رأس المال الاجتماعي حيث بلغت 17 516 428 دينارا سلمي.

وعملا بما جاء بالفصل 50 من القانون الأساسي للشركة التونسية للسكر وبالفقرة الأولى من الفصل 388 من مجلة الشركات التجارية تقرر الجلسة العامة للخارقة للعادة مواصلة نشاط الشركة.

كما تكلف الجلسة العامة الخارقة للعادة مجلس إدارة الشركة التونسية للسكر بإعداد دراسة ومقترحات تتضمن الصيغ القانونية لتسوية وضعية الأموال الذاتية للشركة تعرض على أنظار جلسة عامة خارقة للعادة للشركاء وذلك طبقا لما جاء بالفقرة الثانية من الفصل 388 من مجلة الشركات التجارية.

تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الثاني:

إنّ الجلسة العامة الخارقة للعادة للشركة التونسية للسكر تمنح جميع النفوذ للرئيس المدير العام أو من يفوضه للقيام بكل إجراءات التسجيل والإيداع والإشهار المتعلقة بمحضر اجتماع هذه الجلسة والتي يستوجبها القانون أينما لزم الأمر.

تمت المصادقة على هذا القرار

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**AeTECH**

Siège Social : 03, Rue des Métiers, la Charguia II, BP 290-2035 Z. I. Ariana Aéroport Tunis Carthage

La société AeTECH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

(en Dinars)	1T/2022	1T/2021	Var	31/12/2021*
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 974 070	1 570 465	26%	7 925 085
CA DISTRIBUTION	1 259 919	1 132 764	11%	5 055 828
CA SOLUTIONS	713 694	437 702	63%	2 865 488
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	457	0	-	3 769
CHARGES FINANCIERES NETTES	126 874	164 615	-23%	500 848
CHARGES D'EXPLOITATION HORS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 890 724	1 399 208	35%	7 557 755
DONT CHARGES DE PERSONNEL	310 931	300 296	4%	1 216 048
DONT AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	218 061	131 717	66%	939 265
EBITDA	83 346	171 257		367 330
Marge d'EBITDA	4%	11%		5%

* Les indicateurs ont été élaborés à partir de la Comptabilité Générale.

Les chiffres au 31/12/2021 sont audités.

Chiffre d'Affaires

- Au 31/03/2022 les produits d'exploitation s'élèvent à 1 974mTND contre 1 570mTND en 2021, soit une augmentation de 26%.
- Le chiffre d'affaires de l'activité "Solutions" de 714mTND, en augmentation de 63% par rapport au 1er trimestre 2021.
- L'activité "Distribution" quant à elle a atteint 1 260mTND de chiffre d'affaires réalisant aussi une augmentation de 11% par rapport à 2021.

Charges d'exploitation

- Les charges d'exploitation (hors amortissements et provisions) sont passées de 1 399mTND au 31/03/2021 à 1 891mTND au 31/03/2022 soit une augmentation de 35%.
- Les charges de personnel ont enregistré une légère hausse de 4% pour atteindre 311mTND au cours du T1 2022.

EBITDA

- Au 31/03/2022 l'excédent brut d'exploitation s'établit à 83mTND avec une marge positive de 4%.

Charges financières

- Les charges financières nettes d'AeTECH ont diminué de 23%. Elles passent de 165mTND à 127mTND en 2022.

AVIS DES SOCIÉTÉS

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

SICAV AVENIR

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du Ministre des Finances du 30 juin 1994

Siège social : 34, rue Hédi Karray - 1082 El Menzah IV

SICAV AVENIR informe ses actionnaires et le public que son conseil d'administration réuni en date du 11 novembre 2021 a décidé de nommer Madame Afifa LETIFI en tant que membre du comité de gestion de la SICAV en remplacement de Madame Hanen HADJ SALAH.

Ainsi, le comité de gestion de la SICAV est composé comme suit :

Nom & Prénom	Qualité
M. Karim BOUZGARROU	Directeur Général de STB FINANCE
Mme Saloua MOUSCOU	Présidente Directrice Générale de STB MANAGER
Mme Afifa LETIFI	Direction de pilotage de performance des filiales à la STB
M. Oussama MALLOULI	Directeur Central de la Trésorerie à la STB
M. Khaled JEMMALI	Chef du Département Gestion d'Actifs et gestionnaire des OPCVM à STB FINANCE

AVIS DES SOCIÉTÉS

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION**SICAV L'INVESTISSEUR**

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du Ministre des Finances du 25 février 1991

Siège social : Rue Hédi Nouria - 1001 Tunis

SICAV L'INVESTISSEUR informe ses actionnaires et le public que son conseil d'administration réuni le 10 novembre 2021 a décidé de nommer Madame Afifa LETIFI en tant que membre du comité de gestion de la SICAV en remplacement de Madame Hanen HADJ SALAH

Ainsi, le comité de gestion de la SICAV est composé comme suit :

Nom & Prénom	Qualité
M. Karim BOUZGARROU	Directeur Général de STB FINANCE
Mme Saloua MOUSCOU	Présidente Directrice Générale de STB MANAGER
Mme Afifa LETIFI	Direction Pilotage de Performance des Filiales à la STB
M. Mohmed Chékib GADER	Gestionnaire de portefeuille à STB INVEST SICAF
M. Khaled JEMMALI	Chef du département Gestion d'Actifs et Gestionnaire des OPCVM à STB FINANCE
Mme Neila CHERIF	Chef du Département Analyse et Recherches & Ingénierie Financière à STB FINANCE

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

BH BANK

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

BH BANK porter à la connaissance de ses actionnaires, que son assemblée générale ordinaire tenue le vendredi 29 avril 2022, a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2021, un montant de dividende de **0,950 dinars** par action.

La date de mise en paiement de ces dividendes se fera à partir du 10-05-2022.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2022 – AS – 0497

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-
Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-, porte à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 29 Avril 2022 a fixé le dividende de l'exercice 2021 à **DTU 0,750** par action, s'appliquant pour 20 001 529 actions anciennes soit 15 % du nominal.

Le dividende sera versé comme suit :

- ✓ **0,190** dinar en franchise de retenue à la source à prélever sur les réserves facultatives constituées antérieurement au 31 décembre 2013.
- ✓ **0,560** dinar soumis à une retenue de 10% (pour les personnes physiques tunisiennes et les personnes physiques et morales non résidentes) à prélever sur les réserves facultatives constituées après 2013.

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du **06 Mai 2022**.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 1^{er} trimestre de l'exercice 2022, pour tout placement sollicité après le 20/04/2022 et des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2021, pour tout placement sollicité après le 30/04/2022. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire Subordonné
«BIAT SUBORDONNE 2022-1»**
Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 23 avril 2021, a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a aussi autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 16 mars 2022, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné par Appel Public à l'Epargne, au courant du deuxième trimestre de l'exercice 2022, d'un montant de 150 MD susceptible d'être porté à 200MD.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « BIAT Subordonné 2022-1 » d'un montant de 150 MD susceptible d'être porté à 200 MD par Appel Public à l'Epargne selon les conditions suivantes :

- Catégorie **A** : **5 ans**, taux fixe **8,75%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+2,55%** brut l'an ; exclusivement réservée aux personnes physiques pour un montant global maximum de 40 000 000 DT (400 000 obligations subordonnées).
- Catégorie **B** : **5 ans**, taux fixe **8,75%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+2,55%** brut l'an ;
- Catégorie **C** : **5 ans in fine**, taux fixe **9,15%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+2,95%** brut l'an ;
- Catégorie **D** : **7 ans dont 2 années de grâce**, taux fixe **9,20%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+3,00%** brut l'an ;
- Catégorie **E** : **7 ans in fine**, taux fixe **9,45%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+3,25%** brut l'an ;
- Catégorie **F** : **10 ans dont 5 années de grâce**, taux fixe **9,60%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+3,35%** brut l'an ;
- Catégorie **G** : **10 ans in fine**, taux fixe **9,70%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+3,45%** brut l'an.

Pour la catégorie A : Amortissement anticipé par rachat en Bourse :

L'émetteur s'engage unilatéralement à racheter les obligations subordonnées détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, après une durée minimale de détention de 2 ans et dans un délai de quinze jours (10 séances de Bourse) à compter du jour d'introduction de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse.

Ces opérations de rachat étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations subordonnées restant en circulation.

Les obligations subordonnées ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur. L'Émetteur sera libéré de toute obligation subordonnée relative aux titres annulés.

Le nombre d'obligations subordonnées maximum de rachat par la banque est de 400 000 obligations subordonnées. Les prix pied de coupon de rachat seront déterminés de manière à garantir aux souscripteurs des taux de rendement fixés en fonction de la période de détention des obligations subordonnées. Les taux garantis sont détaillés dans le tableau suivant :

Durée de détention	Cat A – Taux Fixe	Cat A – Taux Variable
≥ 2 ans et < 3 ans	7,4%	TMM + 1,2%
≥ 3 ans et < 4 ans	7,8%	TMM + 1,6%
≥ 4 ans et < 5 ans	8,2%	TMM + 2%

L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations subordonnées rachetées et le nombre d'obligations subordonnées restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant :**

L'emprunt obligataire subordonné « BIAT Subordonné 2022-1 » est d'un montant de 150 000 000 dinars, divisé en 1 500 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à 200 000 000 dinars, divisé en 2 000 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **06/04/2022** et clôturées sans préavis au plus tard le **03/06/2022**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (200 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 2 000 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 150 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **03/06/2022**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 150 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **03/06/2022**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **06/07/2022** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **06/04/2022** aux guichets de la **BIAT**, 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis et aux guichets de **Tunisie Valeurs**, intermédiaire en Bourse Immeuble INTEGRA, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène.

But de l'émission

Le but de cet emprunt est de permettre à la BIAT de renforcer ses quasi-fonds propres et d'améliorer, par conséquent, ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt :** «BIAT SUBORDONNE 2022-1»
- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations.
Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance)
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites, délivrée par l'intermédiaire en bourse TUNISIE VALEURS.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **03/06/2022**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **03/06/2022** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**
 - **Taux fixe :** Taux annuel brut de **8,75%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,55%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 255 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :***
 - ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **8,75%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,55%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 255 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie C d'une durée de 5 ans in fine :***
 - ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,15%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,95%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 295 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :***
 - ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,20%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+3,00%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie E d'une durée de 7 ans in fine :***
 - ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,45%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+3,25%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 325 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie F d'une durée de 10 ans dont 5 années de grâce :***
 - ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,60%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+3,35%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 335 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie G d'une durée de 10 ans in fine :***
 - ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+3,45%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 345 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories **A** et **B** feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories **C**, **E** et **G** feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie **D** feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation à partir de la troisième année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie **F** feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation à partir de la sixième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **03/06/2027** pour les catégories **A**, **B** et **C**, le **03/06/2029** pour les catégories **D** et **E** et le **03/06/2032** pour les catégories **F** et **G**.

Pour la catégorie A : Amortissement anticipé par rachat en Bourse

L'émetteur s'engage unilatéralement à racheter les obligations subordonnées détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, après une durée minimale de détention de 2 ans et dans un délai de quinze jours (10 séances de Bourse) à compter du jour d'introduction de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse.

Ces opérations de rachat étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations subordonnées restant en circulation.

Les obligations subordonnées ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur. L'émetteur sera libéré de toute obligation subordonnée relative aux titres annulés.

Le nombre d'obligations subordonnées maximum de rachat par la banque est de 400 000 obligations subordonnées. Les prix pied de coupon de rachat seront déterminés de manière à garantir aux souscripteurs des taux de rendement fixés en fonction de la période de détention des obligations subordonnées. Les taux garantis sont détaillés dans le tableau suivant :

Durée de détention	Cat A – Taux Fixe	Cat A – Taux Variable
≥ 2 ans et < 3 ans	7.4%	TMM + 1.2%
≥ 3 ans et < 4 ans	7.8%	TMM + 1.6%
≥ 4 ans et < 5 ans	8.2%	TMM + 2%

L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations subordonnées rachetées et le nombre d'obligations subordonnées restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu le **03 juin** de chaque année.

Pour les catégories A et B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le premier remboursement en capital aura lieu le **03/06/2023**.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le remboursement total en capital aura lieu le **03/06/2027**.

Pour la catégorie D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le premier remboursement en capital aura lieu le **03/06/2025**.

Pour la catégorie E, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le remboursement total en capital aura lieu le **03/06/2029**.

Pour la catégorie F, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le premier remboursement en capital aura lieu le **03/06/2028**.

Pour la catégorie G, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le remboursement total en capital aura lieu le **03/06/2032**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Par catégorie ce taux est de :

- Catégorie A : 8,75% brut l'an
- Catégorie B : 8,75% brut l'an
- Catégorie C : 9,15% brut l'an
- Catégorie D : 9,20% brut l'an
- Catégorie E : 9,45% brut l'an
- Catégorie F : 9,60% brut l'an
- Catégorie G : 9,70% brut l'an

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de février 2022 à titre indicatif, qui est égale à 6,248% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,798% pour la catégorie A et B, de 9,198% pour la catégorie C, 9,248% pour la catégorie D, 9,498% pour la catégorie E, 9,598% pour la catégorie F, et 9,698% pour la catégorie G.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de :

- 2,55% pour la catégorie A et B
- 2,95%, pour la catégorie C
- 3,00% pour la catégorie D
- 3,25% pour la catégorie E
- 3,35% pour la catégorie F
- 3,45%, pour la catégorie G

et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale :**

Les obligations du présent emprunt obligataire subordonné sont émises selon 7 catégories :

- Catégorie A : 5 ans ;
- Catégorie B : 5 ans ;
- Catégorie C : 5 ans in fine
- Catégorie D : 7 ans dont 2 années de grâce ;
- Catégorie E : 7 ans in fine ;
- Catégorie F : 10 ans dont 5 années de grâce ;
- Catégorie G : 10 ans in fine.

- **Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Par catégorie, cette durée est de :

- Catégorie A : 3 ans ;
- Catégorie B : 3 ans ;
- Catégorie C : 5 ans.
- Catégorie D : 5 ans ;
- Catégorie E : 7 ans ;
- Catégorie F : 8 ans ;
- Catégorie G : 10 ans.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

Par catégorie, la duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de :

- Catégorie A : 2,697 années ;
- Catégorie B : 2,697 années ;
- Catégorie C : 4,229 années.
- Catégorie D : 4,166 années ;
- Catégorie E : 5,426 années ;
- Catégorie F : 5,887 années ;
- Catégorie G : 6,828 années.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 25/03/2022 sous le n°22-004. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la banque :

La BIAT est notée **Caa 1** à long terme avec perspectives négatives pour les dépôts en monnaie locales et en devises et **B3** à long terme pour le risque de contrepartie en monnaie locale et en devise, en date du 24/11/2021 par l'agence de notation Moody's.

Notation de l'emprunt :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « BIAT Subordonné 2022-1 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **06/04/2022** aux guichets de la **BIAT**, 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis et aux guichets de **Tunisie Valeurs**, intermédiaire en Bourse Immeuble INTEGRA, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par l'article 52 c du code de l'IRPP et de l'IS, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « BIAT Subordonné 2022-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il n'existe pas d'emprunt obligataire émis par la BIAT coté sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BIAT s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « **BIAT Subordonné 2022-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La BIAT s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné « **BIAT Subordonné 2022-1** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- ***Nature du titre :***

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- ***Qualité de crédit de l'émetteur :***

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- ***Le marché secondaire :***

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné:

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 25/03/2022 sous le numéro 22-1074, du document de référence « BIAT 2022 » enregistré par le CMF en date du 25/03/2022 sous le n°22-004, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/04/2022 et des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2021, pour tout placement sollicité après le 30/04/2022.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la BIAT, siège 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis, Tunisie valeurs, Immeuble INTEGRA, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activités relatifs au premier trimestre 2022 et les états financiers arrêtés au 31/12/2021 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2022 et le 30/04/2022.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	212,141	212,280
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	145,752	145,860
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	121,336	121,422
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	131,052	131,140
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	126,744	126,827
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	126,875	126,980
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	121,803	121,886
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,131	49,158
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,454	35,479
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	120,625	120,714
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,774	18,787
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	131,428	131,465
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,233	1,233
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	127,181	127,441
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,392	12,399
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	179,279	179,414
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,269	12,276
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	101,966	102,044
19	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	104,229	104,313
20	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE***	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,605	14,616
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
21	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	2,001	1,989
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
22	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	66,725	66,759
23	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	137,837	138,000
24	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	104,503	104,585
25	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	113,221	113,304
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	140,547	140,621
27	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	538,259	538,543
28	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	137,103	137,119
29	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	180,673	180,295
30	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	98,615	98,563
31	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	132,844	132,809
32	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	162,543	162,995
33	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	143,517	144,021
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	22,527	22,565
35	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	95,715	95,615
36	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,000	1,003
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,000	1,003
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
38	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2242,121	2275,272	2275,969
39	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	134,603	135,421
40	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	217,875	217,634
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	2,932	2,941
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,658	2,663
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	63,607	62,679
44	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,354	1,355
45	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,223	1,225
46	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,196	1,200
47	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	106,676	105,697	105,430
48	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
49	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1187,879	1148,768	1141,994
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,815	12,719
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,391	10,391
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	12,417	12,285
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	87,834	87,922

FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09			1,288	1,254	1,256
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,644	111,165	111,221
56	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	101,621	103,018	103,077
57	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,869	109,797	109,874
58	ATTIJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	105,079	106,972	107,048
59	TUNISO-EMIRATIS SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,086	109,304	109,392
60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,883	111,762	111,841
61	PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,472	108,311	108,389
62	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,512	105,226	105,295
63	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	103,245	103,652	103,656
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,099	109,010	109,291
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,109	111,233	111,323
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	106,026	107,425	107,483
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	105,277	106,619	106,677
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	102,283	102,358
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,652	106,454	106,528
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,146	105,922	105,996
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,957	108,117	108,173
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,691	106,560	106,629
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	102,939	104,486	104,641
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	31/05/21	4,222	107,582	109,166	109,243
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,256	104,628	104,685
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	109,904	111,550	111,618
77	FCP HELION MONED	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	106,205	108,035	108,110
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	108,972	111,048	111,128
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,053	114,026	113,192
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	66,230	62,941	62,757
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	99,498	100,224	99,840
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,119	18,218	18,229
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	281,060	281,258
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2272,799	2208,931	2213,827
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	70,374	71,204	71,187
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	55,762	56,524	56,548
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	107,256	107,302
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,901	11,589	11,612
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	15,054	15,953	15,803
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,964	16,003	16,035
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	14,003	14,139	14,169
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	8,981	8,980
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	101,175	104,737	104,948
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	79,110	83,002	82,754
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	87,716	86,833
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	101,183	104,414	104,578
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	91,381	91,625
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,139	10,169
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	95,073	95,417
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	153,044	146,684	146,991
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	103,493	101,746	101,946
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	118,376	121,167	120,915
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	119,753	121,501	121,364
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	186,219	182,961	183,298
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	172,970	171,130	171,314
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	168,703	167,739	167,752
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	22,411	22,309	22,209
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	141,449	140,263
109	FCP VIVED NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	160,685	160,825
110	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5209,522	5201,442
111	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	89,960	92,147	92,357
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	31/05/21	105,254	4559,325	4577,563	4567,302
114	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,156	10,148
115	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	168,487	170,441	170,969
116	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	24/05/21	106,138	10967,515	11018,487	11007,132
117	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10000,000	10023,498
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	124,018	124,206	124,064

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé BNAC PROGRÈS FCP

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-» et l'ouverture au public du fonds d'amorçage « HEALTH TECH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUIDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ETABLIS CONFORMEMENT AUX NORMES COMPTABLES TUNISIENNES PREVUES PAR LA LOI N°96-112 DU 30 DECEMBRE 1996 RELATIVE AU SYSTEME COMPTABLE DES ENTREPRISES

La Société ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021, établis conformément aux Normes Comptables Tunisiennes prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021 qui se tiendra le 09 Mai 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : **M Mohamed Lassaad BORJI (MTBF) & M Salah MEZIOU (EXPERT-PARTNERS).**

BILAN
ENNAKL AUTOMOBILES
Au 31/12/2021
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actifs	<u>Notes</u>	<u>Au 31/12/2021</u>	<u>Au 31/12/2020</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés :			
Immobilisations incorporelles		4 042 808	3 307 999
Moins : Amortissements		(2 615 162)	(2 568 459)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	(A-1)	<u>1 427 646</u>	<u>739 540</u>
Immobilisations corporelles		98 576 164	96 246 556
Moins : Amortissements		(36 167 246)	(32 188 448)
Moins : Provisions		-	(42 440)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	(A-1)	<u>62 408 918</u>	<u>64 015 668</u>
Participations et créances liées à des participations		78 197 212	83 197 212
Moins : Provisions		(3 859 414)	(3 859 414)
TOTAL PARTICIPATIONS ET CREANCES LIEES A DES PARTICIPATIONS (A-2)		<u>74 337 798</u>	<u>79 337 798</u>
Autres immobilisations financières		2 645 503	2 706 310
Moins : Provisions		(377 332)	-
TOTAL DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(B-1)	<u>2 268 171</u>	<u>2 706 310</u>
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :		<u>76 605 969</u>	<u>82 044 108</u>
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES :		<u>140 442 533</u>	<u>146 799 316</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		<u>140 442 533</u>	<u>146 799 316</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		81 110 022	71 671 319
Moins : Provisions		(630 193)	(630 502)
TOTAL STOCKS :	(B-2)	<u>80 479 829</u>	<u>71 040 817</u>
Clients et comptes rattachés		38 557 867	75 412 458
Moins : Provisions		(1 982 720)	(1 839 525)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :	(B-3)	<u>36 575 147</u>	<u>73 572 933</u>
Autres actifs courants	(B-4)	6 879 191	6 176 091
Liquidités et équivalents de liquidités	(B-5)	15 251 022	32 498 073
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		<u>139 185 189</u>	<u>183 287 914</u>
TOTAL DES ACTIFS :		<u>279 627 722</u>	<u>330 087 230</u>

BILAN
ENNAKL AUTOMOBILES
Au 31/12/2021
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Capitaux propres et Passifs	<u>Notes</u>	<u>Au 31/12/2021</u>	<u>Au 31/12/2020</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves et Autres capitaux propres		91 910 463	68 980 463
Fonds social		874 458	233 155
Résultats reportés		2 919	10 613 723
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE :		122 787 840	109 827 341
RESULTAT DE L'EXERCICE :		26 873 493	32 803 295
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION (I) :	(B-6)	149 661 333	142 630 636
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	(B-7)	4 237 808	10 499 895
Provision pour risques et charges	(B-8)	7 906 987	12 812 383
Dépôts et cautionnements		4 000	4 000
Indemnités de départ à la retraite		353 603	711 475
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :		12 502 398	24 027 753
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B-9)	103 162 369	139 711 974
Autres passifs courants	(B-10)	8 039 534	10 045 419
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B-11)	6 262 088	13 671 448
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		117 463 991	163 428 841
TOTAL DES PASSIFS (II) :		129 966 389	187 456 594
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II) :		279 627 722	330 087 230

ETAT DE RESULTAT
ENNAKL AUTOMOBILES
 (Modèle de référence)
 Pour la période close au 31/12/2021
 (Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>Note</u>	<u>Du 01/01/2021</u> <u>au 31/12/2021</u>	<u>Du 01/01/2020</u> <u>au 31/12/2020</u>
Revenus	(R-1)	485 413 053	400 114 783
Coût des ventes	(R-2)	412 141 519	330 532 168
MARGE BRUTE		73 271 534	69 582 615
Frais de distribution	(R-3)	26 671 943	23 512 271
Frais d'administration	(R-3)	16 092 576	14 248 871
Autres produits d'exploitation	(R-4)	2 344 879	1 788 070
Autres charges d'exploitation	(R-5)	1 067 897	1 276 907
RESULTAT D'EXPLOITATION		31 783 997	32 332 636
Charges financières nettes	(R-6)	1 593 615	3 068 147
Produits des placements	(R-7)	10 120 321	19 646 515
Autres gains ordinaires	(R-8)	372 323	833 979
Autres pertes ordinaires	(R-9)	2 198 371	5 298 782
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS :		38 484 655	44 446 201
Impôt sur les sociétés	(R-10)	11 611 162	11 642 906
RESULTAT net de l'exercice		26 873 493	32 803 295

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
ENNAKL AUTOMOBILES
 (Modèle autorisé)
 Au 31 Décembre 2021
 (Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>Au 31/12/2021</u>	<u>Au 31/12/2020</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net après impôt	(A-3)	26 873 493	32 803 295
Ajustements pour :			
- Dotations aux amortissements	(A-1)	5 150 125	5 182 174
- Dotations nettes aux Provisions	(F-1)	(4 018 648)	5 588 105
Variations Des :			
- Stocks	(F-2)	(9 438 703)	(8 009 905)
- Créances	(F-3)	36 854 591	(17 782 879)
- Autres actifs	(F-4)	(1 762 692)	3 354 623
- Fournisseurs	(F-5)	(36 485 316)	18 578 699
- Autres passifs	(F-6)	(2 005 885)	285 156
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles	(R-8)	68 610	(239 748)
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations financières	(R-7)	(101 673)	(12 750 645)
Mise en rebut d'immobilisations corporelles		(99 710)	
Résultat des opérations de placement	(R-7)	(7 131)	(45 191)
		<u>15 226 481</u>	<u>26 963 684</u>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F-7)	(4 428 938)	(3 169 954)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		7 290	460 700
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	(F-8)	6 071 673	-
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	(24 498 543)
Encaissements provenant du remboursement d'emprunt obligataire		-	660 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	26 248 663
Encaissements provenant des opérations de placement	(R-7)	7 131	45 191
Décaissements sur prêts au personnel et cautionnements	(F-9)	(258 572)	(262 060)
		<u>1 398 584</u>	<u>(516 003)</u>
Flux de trésorerie (provenant des) affectés aux activités d'investissement			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	(A-3)	(19 500 000)	(7 500 000)
Décaissements fond social	(A-3)	(700 668)	(633 162)
Encaissements sur Emprunt	(F-10)	-	6 000 000
Décaissements affectés aux remboursements d'emprunts	(F-10)	(5 815 850)	(5 092 878)
Encaissements provenant des billets à ordre	(F-10)	-	27 939 791
Décaissements affectés aux remboursements de billets à ordre	(F-10)	(7 855 598)	(25 935 419)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		<u>(33 872 116)</u>	<u>(5 221 668)</u>
		<u>(17 247 051)</u>	<u>21 226 012</u>
VARIATIONS DE TRESORERIE			
Trésorerie au début de l'exercice	(B-5)	<u>32 498 073</u>	<u>11 272 061</u>
Trésorerie à la fin de la période	(B-5)	<u>15 251 022</u>	<u>32 498 073</u>

I. Présentation de de la Société

La société Ennakl Automobiles est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010, elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la société Ennakl Automobiles est la commercialisation du matériel de transport, le service après-vente (y compris les pièces de rechange) et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société Ennakl Automobiles est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : Volkswagen, Volkswagen Utilitaires, Audi, Porsche, SEAT et Škoda.

Le capital de la société est composé d'un montant de 30 000 000 DT :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
PGI - GROUPE AMEN	16 126 244	53,75%
PGH - GROUPE POULINA	8 558 638	28,53%
Part détenue par le public sur la Place de Tunis	2 315 118	7,72%
Part détenue par le public sur la Place de Casablanca	3 000 000	10,00%
Total	30 000 000	100%

II. Faits marquants de l'exercice

Au terme de l'année 2021 les revenus ont connu une progression considérable de 21% par rapport à l'année 2020 passant de 400 114 783 Dinars à 485 413 053 Dinars.

Les performances réalisées en 2021 ont permis à la société Ennakl Automobiles de consolider sa position de leader des importateurs sur le marché automobile des véhicules neufs en Tunisie, pour la quatrième année consécutive, avec 13% de parts de marché soit 8 074 immatriculations contre 6 243 immatriculations en 2020, soit une hausse de 30%.

La société Ennakl Automobiles a également signé le 7 septembre 2021 un contrat de distribution avec la société Renault Trucks, en tant que deuxième importateur, non exclusif, sur le territoire tunisien.

III. Référentiel comptable

Les états financiers de la société Ennakl Automobiles ont été établis et présentés conformément aux méthodes comptables telles que prescrites, notamment, par la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables ainsi que les différentes dispositions du code de commerce et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), et par référence aux conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers individuels et consolidés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS)

IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par la Société Ennakl Automobiles pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

- a. Base de mesure :
Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.
- b. Unité monétaire :
Les états financiers de la Société Ennakl Automobiles sont libellés en Dinar Tunisien.
- c. Immobilisations et amortissements
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût. Elles sont amorties selon le mode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

▪ Logiciels :	33,33%
▪ Constructions :	5%
▪ Matériels et outillages :	10%
▪ Matériels de transport :	20%
▪ Matériels informatiques :	33,33%
▪ Equipements de bureaux :	10%
▪ Agencements et aménagements :	10%

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

- d. Stocks
Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la Société Ennakl Automobiles sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.
Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.
Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.
Les stocks de pièces sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.
Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechanges utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.
- e. Placements
Les placements à court terme sont constatés à leur coût d'acquisition lors de la souscription, alors que les sorties sont comptabilisées par la méthode du coût moyen pondéré.
- f. Participations
Les titres de participation sont valorisés à leur coût historique. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur d'usage.

- g. Revenus
Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement la facturation du véhicule.

- h. Impôts sur les bénéfices
La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 2%.
La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible.

- i. Indemnités de départ à la retraite
La société utilise la méthode actuarielle « Projected unit credit » préconisée par la norme internationale IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assurera au final l'entité pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

V. Notes sur les actifs

B-1) Autres immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Autres immobilisations financières		
	déc.-21	déc.-20
Dépôt et cautionnement	830 922	691 629
Prêts au personnel LT	1 814 581	2 014 681
Sous-total	2 645 503	2 706 310
Provisions pour dépréciation	(377 332)	-
Total	2 268 171	2 706 310

B-2) Stocks

Les stocks sont répartis comme suit :

Stocks		
	déc.-21	déc.-20
Volkswagen	31 745 409	1 793 799
Volkswagen Utilitaires	948 492	671 065
Audi	754 251	1 159 897
Porsche	1 818 532	956 055
MAN	214 281	214 281
SEAT	5 115 190	16 983 743
Škoda	5 788 051	6 887 379
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	33 250 286	41 277 820
Stock véhicules neufs	79 634 492	69 944 039
Stock véhicules d'occasions	447 060	882 500
Stock des travaux en cours	1 005 020	831 920
Stock carburants et lubrifiants	23 450	12 860
Sous-total	81 110 022	71 671 319
Provisions ¹	(630 193)	(630 502)
Total	80 479 829	71 040 817

¹ La politique de provision du stock des véhicules neufs de la Société Ennaki Automobiles est la suivante :

- Absence de provision pour les véhicules dont l'âge en stock est < 2 ans.
- Une provision de 20% à partir de la troisième année et pour chaque année d'ancienneté, pour les véhicules dont l'âge en stock est > 2 ans.

La provision sur les stocks est composée d'une provision sur le stock de véhicules neufs pour 329 033 DT et une provision sur le stock des réparations en cours pour 301 160 DT.

B-3) Clients et comptes rattachés

Cette rubrique se présente comme suit :

Clients et comptes rattachés		
	déc.-21	déc.-20
Clients	9 926 910	22 673 296
Effets à recevoir	27 115 801	51 330 040
Clients douteux	1 310 539	1 229 493
Effets et chèques impayés	204 617	179 629
Sous-total	38 557 867	75 412 458
Provisions ¹	(1 982 720)	(1 839 525)
Total	36 575 147	73 572 933

¹ La politique de provisionnement des créances douteuses de la Société Ennaki Automobiles est la suivante :

- Absence de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure ou égale à 6 mois à la date de clôture comptable,
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période entre 6 mois et une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une date supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable.
- Les créances impayées transférées au service contentieux sont totalement provisionnées.

B-4) Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres actifs courants			
		déc.-21	déc.-20
Avances et prêts au personnel	1	1 099 395	794 423
Autres comptes débiteurs		573 336	806 014
Report d'impôts et taxes		1 999 545	-
Fournisseurs avances et acomptes		1 845 108	1 123 968
Charges constatées d'avance		214 410	497 814
Produits à recevoir	2	2 568 246	3 965 751
Sous-total		8 300 040	7 187 970
Provisions		(1 420 849)	(1 011 879)
Total		6 879 191	6 176 091

1 Avances et prêts au personnel

Avances et prêts au personnel			
		déc.-21	déc.-20
Prêts au personnel CT		924 418	605 039
Avances sur salaires		174 977	189 384
Total		1 099 395	794 423

2 Produits à recevoir

Produits à recevoir			
		déc.-20	déc.-20
Supports et ristournes constructeurs		2 405 057	2 634 885
Remboursement assurance		15 222	229 455
Loyers à recevoir		85 680	-
Intérêts / Fonds gérés et emprunt obligataire		3 901	32 383
Plus-values de cession auprès des SICAR à recevoir		-	970 000
Intérêts à recevoir		-	60 383
Autres produits à recevoir		58 386	38 645
Total		2 568 246	3 965 751

B-5) Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités			
		déc.-21	déc.-20
Banques créditrices		12 962 940	20 234 789
Chèques à l'encaissement		1 675 366	2 907 744
Effets à l'encaissement		475 630	9 069 071
Caisses		26 580	35 763
Régies d'avances et accreditifs		110 506	250 706
Total		15 251 022	32 498 073

VI. Notes sur les capitaux propres et les passifs

B-6) Capitaux propres

Les capitaux propres sont répartis comme suit :

Capitaux propres	déc.-21	déc.-20
Capital social	30 000 000	30 000 000
Fonds social	874 458	233 155
Résultats antérieurs	2 919	10 613 723
Réserves et Autres capitaux propres	91 910 463	68 980 463
Total des capitaux propres avant résultat	122 787 840	109 827 341
Résultat de l'exercice	26 873 493	32 803 295
Total des capitaux propres (avant affectation)	149 661 333	142 630 636

B-7) Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Emprunts	déc.-21	déc.-20
Emprunt Attijari Bank	-	5 506 618
Emprunt Amen Bank	4 237 808	4 993 277
Total	4 237 808	10 499 895

B-8) Provisions pour risques et charges

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions pour risques et charges	déc.-21	déc.-20
Provisions pour litiges	2 379 412	2 075 560
Provisions pour autres risques et charges	5 527 575	10 736 823
Total	7 906 987	12 812 383

B-9) Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés	déc.-21	déc.-20
Fournisseurs locaux	3 001 630	2 769 777
Fournisseurs d'immobilisations	272 090	207 801
Fournisseurs groupe	2 546 321	1 765 986
Fournisseurs étrangers	63 444 816	93 187 823
Fournisseurs effets à payer	30 857	24 468
Fournisseurs, retenues de garantie	375 433	478 299
Fournisseurs, factures non parvenues	33 491 223	41 277 820
Total	103 162 369	139 711 974

B-10) Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres passifs courants		
	déc.-21	déc.-20
Etat, impôts et taxes	2 202 457	4 460 930
Congés payés	736 257	545 149
Débours cartes grises	-	145 661
CNSS	1 209 264	1 609 619
Assurance groupe	229 098	218 534
Charges à payer	3 597 216	2 953 490
Produits constatés d'avance	60 000	60 000
Créditeurs divers	5 242	52 036
Total	8 039 534	10 045 419

B-11) Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers		
	déc.-21	déc.-20
Échéances à moins d'un an sur emprunts Attijari	5 506 619	5 128 452
Échéances à moins d'un an sur emprunts Amen Bank	755 469	687 398
Billets à ordre Amen Bank	-	7 855 598
Total	6 262 088	13 671 448

VII. Notes sur l'état de résultat

R-1) Revenus

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Revenus		
	déc.-21	déc.-20
Ventes véhicules neufs	443 098 429	356 291 000
Ventes véhicules neufs en hors taxes	14 549 147	21 234 668
Ventes véhicules d'occasion	8 447 071	5 104 085
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	15 646 446	14 347 212
Ventes travaux atelier	3 213 217	2 838 947
Ventes carburants	14 030	467
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	129 456	121 452
Ventes accessoires véhicules neufs	315 258	176 952
Total	485 413 053	400 114 782

R-2) Coût des ventes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Coût des ventes		
	déc.-21	déc.-20
Achats de véhicules neufs	296 064 395	251 584 780
Achats de véhicules d'occasion	7 835 307	5 267 960
Achats de pièces de rechange	15 011 817	12 370 015
Achats des accessoires	501 417	387 922
Charges personnel direct	1 771 098	3 138 179
Frais de transit	127 570	97 729
Droits de consommation	91 010 440	57 474 642
Assurances maritime	588 488	402 176
Frets maritimes	5 575 841	5 821 272
Frais de gardiennage (STAM)	766 933	319 271
Frais de magasinage	1 087 834	505 867
Achats de lubrifiants	740 627	620 238
Travaux extérieurs	266 090	380 387
Achats atelier	232 365	171 635
Variation des stocks	1 (9 438 703)	(8 009 905)
Total	412 141 519	330 532 168

1 Variation de stocks

Variation des stocks		
	déc.-21	déc.-20
Stock des travaux encours	(173 100)	(31 446)
Stock Initial	831 920	800 474
Stock Final	1 005 020	831 920
Stock de véhicules	(9 255 013)	(7 991 897)
Stock Initial	70 826 539	62 834 642
Stock Final	80 081 552	70 826 539
Stock carburants et lubrifiants	(10 590)	13 438
Stock Initial	12 860	26 298
Stock Final	23 450	12 860
Total variation des stocks	(9 438 703)	(8 009 905)

R-3) Frais de distribution & d'administration

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Frais de distribution & d'administration		
	déc.-21	déc.-20
Charge de personnel	18 261 507	17 467 376
Frais de déplacements	480 734	446 589
Publicité et insertion	2 340 812	1 728 510
Consommable	336 214	76 844
Cadeaux, réception et restaurations	140 848	144 904
Vêtements de travail	150 249	146 711
Formation	185 663	97 988
Autres frais sur ventes	3 555 255	2 664 112
Locations diverses	248 700	208 629
Achat divers par caisses	97 892	202 346
Abonnements	1 609 232	962 792
Assurance	361 005	321 972
Dons et subvention	62 520	128 500
Energie	1 209 299	986 789
Entretiens et réparations	835 268	904 162
Fournitures de bureaux	180 214	163 638
Frais bancaire	2 133 117	1 645 815
Gardiennage	670 707	632 921
Honoraires	2 015 211	1 258 187
Dotations aux amortissements	5 150 125	5 182 174
Impôts et taxes	1 705 239	1 449 924
Agios sur effets escomptés	1 034 708	940 259
Total	42 764 519	37 761 142

R-4) Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres produits d'exploitation		
	déc.-21	déc.-20
Quote-part dans les charges communes	844 871	816 232
Ristournes TFP	60 489	206 699
Locations	672 000	279 668
Frais de gestion et autres services	209 038	154 189
Reprise sur provisions pour dépréciation des stocks VN et des encours	65 586	301 177
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances et autres actifs	450 455	30 105
Reprise de provisions sur immobilisations corporelles	42 440	-
Total	2 344 879	1 788 070

R-5) Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres charges d'exploitation		
	déc.-21	déc.-20
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks VN et encours	65 278	29 865
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances et autres actifs	1 002 619	1 247 042
Total	1 067 897	1 276 907

R-6) Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Charges financières		
	déc.-21	déc.-20
Intérêts sur crédits bancaires	1 564 540	2 727 782
Intérêts sur comptes courants	29 075	340 365
Total	1 593 615	3 068 147

R-7) Produits des placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Produits des placements		
	déc.-21	déc.-20
Produits nets sur placements	7 131	45 191
Dividendes reçus	9 717 530	4 999 750
Intérêts créditeurs	293 987	274 557
Plus-values de cession de valeurs mobilières	101 673	12 750 645
Plus-values de cession auprès des SICAR	-	1 576 372
Total	10 120 321	19 646 515

R-8) Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres gains ordinaires		
	déc.-21	déc.-20
Produits non récurrents	295 901	543 226
Profits sur cessions d'immobilisations	76 422	290 753
Total	372 323	833 979

R-9) Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres pertes ordinaires		
	déc.-21	déc.-20
Autres pertes ¹	6 581 181	179 496
Pertes sur créances irrécouvrables	3 797	417 394
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 454 448	4 007 924
Dotations aux provisions sur immobilisations financières	377 331	1 112 218
Reprise sur provisions pour risques et charges	(6 359 843)	(477 662)
Différences de règlement et débours	12 805	6 610
Pénalités de retard	128 652	52 802
Total	2 198 371	5 298 782

¹ Essentiellement sur contrôle fiscal et indemnisation suite au litige avec TPA.

R-10) Impôt sur les sociétés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Impôt sur les sociétés		
	déc.-21	déc.-20
Impôts sur les sociétés	10 945 558	11 013 560
Retenues à la source libératoires d'impôts	40 144	-
Contribution sociale de solidarité	625 460	629 346
Total	11 611 162	11 642 906

VIII. Notes sur l'état de flux de trésorerie

F-1) Provisions nettes de reprises de provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions nettes de reprises de provisions		
	déc.-21	déc.-20
Dotations aux provisions sur stocks VN et des encours	65 278	29 865
Dotations aux provisions sur créances et autres actifs	1 002 619	1 247 042
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 454 448	4 007 924
Dotations aux provisions sur immobilisations financières	377 331	1 112 218
Reprise de provisions sur stocks VN et des encours	(65 586)	(301 177)
Reprise de provisions sur créances et autres actifs	(450 455)	(30 105)
Reprise de provisions sur immobilisations corporelles	(42 440)	
Reprise sur provisions pour risques et charges	(6 359 843)	(477 662)
Total	(4 018 648)	5 588 105

F-2) Variation des stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des stocks		
	déc.-21	déc.-20
Stocks bruts au 31 décembre 2020	71 671 319	63 661 414
Stocks bruts au 31 décembre 2021	81 110 022	71 671 319
Variation	(9 438 703)	(8 009 905)

F-3) Variation des créances

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des créances		
	déc.-21	déc.-20
Clients bruts au 31 décembre 2020	75 412 458	57 629 579
Clients bruts au 31 décembre 2021	38 557 867	75 412 458
Variation	36 854 591	(17 782 879)

F-4) Variation des autres actifs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres actifs			
	déc.-21	déc.-20	Var
Autres actifs courants	6 879 192	6 176 091	(703 101)
Provision autres actifs courants	1 420 849	1 011 879	(408 970)
Déduction des prêts au personnel à CT	(924 418)	(605 039)	319 379
Plus-values fonds géré SICAR 2020 (encaissée en 2021)	-	(970 000)	(970 000)
Total	7 375 623	5 612 931	(1 762 692)

F-5) Variation des fournisseurs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des fournisseurs		
	déc.-21	déc.-20
Fournisseurs et comptes rattachés au 31 décembre 2020	139 711 974	121 110 356
Fournisseurs et comptes rattachés au 31 décembre 2021	103 162 369	139 711 974
Sous-total	(36 549 605)	18 601 618
Variation des fournisseurs d'immobilisation	64 289	(22 919)
Total	(36 485 316)	18 578 699

F-6) Variation des autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs courants		
	déc.-21	déc.-20
Autres passifs courants au 31 décembre 2020	10 045 419	9 760 263
Autres passifs courants au 31 décembre 2021	8 039 534	10 045 419
Total	(2 005 885)	285 156

F-7) Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations		
	déc.-21	déc.-20
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(687 557)	(724 777)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 677 092)	(2 468 096)
Variation des fournisseurs d'immobilisation	(64 289)	22 919
Total	(4 428 938)	(3 169 954)

F-8) Encaissements (Décaissements) sur d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	
	déc.-21
Libération fonds géré SICAR Amen	5 000 000
Produits financiers liés au fonds géré SICAR Amen	101 673
Plus-value fonds géré SICAR 2020 (encaissée en 2021)	970 000
Total	6 071 673

F-9) Encaissements et décaissements sur prêts au personnel et cautionnements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissements (décaissements) sur prêts au personnel et cautionnements			
	déc.-21	déc.-20	Variation
Dépôts et cautionnement	830 922	691 629	139 293
Prêts au personnel à LT	1 814 581	2 014 681	(200 100)
Prêts au personnel à CT	924 418	605 039	319 379
Total	3 569 921	3 311 349	258 572

F-10) Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des emprunts	
	déc.-21
Remboursements sur emprunt Attijari Bank	(5 128 452)
Remboursements sur emprunt Amen Bank	(687 398)
Sous-total	(5 815 850)
Remboursements de billets à ordre	(7 855 598)
Total	(13 671 448)

IX. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Résultat par action		
	déc.-21	déc.-20
Résultat net	26 873 493	32 803 295
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat par action	0,896	1,093

X. Informations sur les parties liées :

Les opérations réalisées avec les parties liées de la société Ennakl Automobiles durant l'exercice 2021 se présentent comme suit :

1) Transactions effectuées avec la société filiale « Car Gros » :

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société Car Gros un montant de 844 871 DT HT au titre des charges communes de l'exercice 2021.
- La société Ennakl Automobiles loue à la société Car Gros un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette. Le loyer facturé en 2021 suivant l'avenant du 01/01/2021 s'élève à 600 000 DT HT.
- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 25 104 DT HT au titre d'entretiens et de réparations de véhicules.
- La société Car Gros a cédé à la société Ennakl Automobiles une créance pour un montant brut de 612 074 DT à sa valeur nominale.
- La société Car Gros a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 17 801 168 DT HT net de remises à titre de ventes de pièces de rechange, de lubrifiants et d'accessoires et un montant de 351 932 DT HT net de remises à titre de ventes de matériels et outillages.

2) Transactions effectuées avec la société filiale « STLV » :

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 3 160 136 DT en hors taxes et net des remises.
- En 2021, la société Ennakl S.A. a facturé à la société « STLV » un montant de 41 426 DT net de remises au titre de frais d'entretien et un montant de 24 000 DT au titre de frais d'abonnement GPS.
- En 2021, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 200 885 DT en hors taxes au titre de location de véhicules.
- En 2021, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 157 308 DT en hors taxes au titre de la mise à disposition de son personnel en appliquant une marge de 20 %.
- En 2019, la société Ennakl Automobiles S.A a inscrit un montant de 13 490 DT en débiteurs divers correspondants aux frais engagés au nom et pour le compte de la société STLV. Au 31/12/2021, le solde du compte débiteurs divers de la société STLV chez la société Ennakl Automobiles s'élève à 13 490 DT.

3) Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe Amen et Groupe Poulina) :

- Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank
- ✓ Le 03 Septembre 2021, la société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 201 755 000 détaillé comme suit :
- ✓ Escompte LC pour un montant de 13 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- ✓ Découvert en compte pour un montant de 7 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- ✓ Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%. L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 2 000 000 DT ;

- ✓ Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 2 735 500 DT ;
 - ✓ Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 127 730 DT ;
 - ✓ Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
 - ✓ Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 627 559 DT ;
 - ✓ Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 582 081 DT ;
 - ✓ Crédits documentaires pour un montant de 158 155 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois. L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 23 000 000 EUR ;
- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 271 281 DT hors taxes.
 - Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe Amen et du Groupe Poulina se présentent comme suit (En TTC) :
 - AMEN BANK: 817 522 DT
 - CAFE BONDIN: 162 488 DT
 - PARENIN: 5 574 DT
 - CAFÉ BEN YEDDER: 557 373 DT
 - POULINA GROUP HOLDING: 610 961 DT
 - COMAR: 704 882 DT
 - PGI HOLDING: 148 713 DT
 - En 2021, la société Amen Invest a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.
 - La société Ennakl Automobiles S.A a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari Bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2021 à hauteur de 5 128 453 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 687 209 DT en 2021.
 - En 2020, La société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Date : 28/02/2020
 - Principal : 6 000 000 dinars
 - Mode de paiement : 84 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 2%
 Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2021 à hauteur de 687 398 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 448 058 DT en 2021.

- Au 31 décembre 2021, la société « Ennakl Automobiles » dispose d'un fonds géré de 6 000 000 DT déposé auprès de l'Amen SICAR, souscrit en 2016 et dont la date d'échéance est fixée à fin mars 2022.

En 2021, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 5 000 000 DT à la société Ennakl Automobiles au titre du fonds géré souscrit en 2015, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 101 673 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 970 000 DT inscrite parmi les produits à recevoir au 31/12/2020.

La société Ennakl Automobiles a inscrit en charges à payer au 31/12/2021 le montant de 60 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1% au profit de l'Amen SICAR.

- Au cours de 2020, Ennakl Automobiles a souscrit des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant de 27 939 791 aux conditions suivantes :
 - Taux d'intérêt : TMM+1,5% ;
 - Echéance : 90 jours ;
 Au 31/12/2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 7 855 598 DT a été remboursés intégralement au cours de 2021.
- La société PGI Holding a facturé à votre société 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.

4) Opérations de ventes par leasing réalisées en 2021 financées par l'ATL et la TLF

- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2021 pour un montant total de 45 156 995 DT TTC.
- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2021 pour un montant total de 35 640 912 DT TTC.

5) Obligations et engagements de la société envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit au 31/12/2021 se détaillent comme suit :

Rémunérations servies aux dirigeants :

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute (*)	200 000	502 732	283 732	336 132	344 232

(*) Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence)

Rémunérations servies aux administrateurs :

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 Mai 2021. Au titre de l'exercice 2021, la charge s'élève à 48 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit :

En 2021, un montant de 20 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

XI. Note sur les litiges et affaires en cours :

- En 2019, la société TPA « Tout Pour Auto » a introduit une requête d'arbitrage à l'encontre de la société Ennakl Automobiles en vue de revendiquer des indemnités au titre de la rupture du contrat de sous-concession conclu entre les deux parties.

En 2021, le tribunal arbitral chargé de statuer sur le litige a condamné la société Ennakl Automobiles à payer la somme de 107 337 DT (majorée des intérêts légaux) ; et les sociétés Ennakl Automobiles et CAR Gros solidairement à payer la somme de 1 744 162 DT (majorée des intérêts légaux).

- La société Ennakl Automobiles a reçu en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. En date du 20 décembre 2019, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale faisant ressortir un redressement total de 9 316 KDT en principal et pénalités et un ajustement du report d'impôt sur les sociétés de 229 KDT le ramenant à 906 KDT.

Suite aux différents échanges entre la société et l'administration fiscale, le 12 novembre 2021, un accord de conciliation partiel a été conclu avec l'administration fiscale conduisant au paiement d'un montant de 4 917 245 DT. Par prudence, le montant résiduel qui n'a pas fait l'objet de conciliation est totalement provisionné pour un montant de 491 096 DT.

XII. Note sur la l'incidence de la guerre Russie – Ukraine :

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25 mars 2022. Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir un impact sur les états financiers de l'exercice 2021 n'a été identifié.

Par ailleurs, le principal événement qui a eu lieu postérieurement à la date de clôture est l'invasion russe de l'Ukraine et l'imposition de sanctions internationales à l'encontre de la Russie. Ceci engendrera un impact économique généralisé, non seulement sur les entreprises en Russie et en Ukraine, mais également à l'échelle mondiale, où les entreprises se livrent à des activités économiques susceptibles d'être affectées par les récents développements.

La direction de la société est en train de suivre de près ces développements et les impacts probables sur le secteur automobile en général et sur la société en particulier.

XI. Annexes :

A1 – Tableau des immobilisations et des amortissements au 31 décembre 2021 :

A1-TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2021

Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES						AMORTISSEMENTS LINEAIRES							Valeur comptable nette au 31/12/2021
	Cumul des Acquisitions	Acquisitions	Reclassements	Cessions	Mis au rebus	Cumul au	Cumul des amortissements et provisions	Dotation aux amortissements 31/12/2021	Mis au rebus	Réglé	Cessions	Reprises sur provision	Cumul des Amortissements 31/12/2021	
	31/12/2020	2021	2021	2021	2021	31/12/2021	31/12/2020	2021	2021	2021	2021	2021	31/12/2021	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES														
Licences & Logiciels informatiques	2 617 169	43 878	47 252	-	-	2 708 299	2 568 459	46 703	-	-	-	-	2 615 162	93 137
Immobilisations incorporelles en cours	690 830	643 679	-	-	-	1 334 509	-	-	-	-	-	-	-	1 334 509
Total immobilisations incorporelles	3 307 999	687 557	47 252	-	-	4 042 808	2 568 459	46 703	-	-	-	-	2 615 162	1 427 646
IMMOBILISATIONS CORPORELLES														
Terrains	16 488 037	-	-	-	-	16 488 037	-	-	-	-	-	-	-	16 488 037
Constructions	45 357 183	442	774 299	-	-	46 131 924	12 633 005	2 021 211	-	-	-	-	14 654 216	31 477 708
AAI Générale & installations techniques	17 863 896	1 270 008	314 550	-	(8 281)	19 440 173	9 534 203	1 539 987	(8 281)	8 775	-	-	11 074 684	8 365 489
Matériels de transport	3 809 858	613 616	-	(270 248)	-	4 153 226	2 065 040	593 851	-	-	(195 164)	-	2 463 727	1 689 499
Equipements de bureau	2 167 099	54 553	(6 827)	(2 122)	(644 660)	1 568 043	1 436 782	172 174	(549 817)	(8 548)	(1 308)	(42 440)	1 006 843	561 200
Matériels informatiques	1 920 632	395 735	(202)	-	(368 799)	1 947 366	1 598 178	162 449	(366 348)	(173)	-	-	1 394 106	553 260
Matériels et outillages	7 814 639	428 828	202	-	(6 122)	8 237 547	4 963 680	613 750	(3 706)	(54)	-	-	5 573 670	2 663 877
Immobilisations corporelles en cours	825 212	913 910	(1 129 274)	-	-	609 848	-	-	-	-	-	-	-	609 848
Total immobilisations corporelles	96 246 556	3 677 092	(47 252)	(272 370)	(1 027 862)	98 576 164	32 230 888	5 103 422	(928 152)	-	(196 472)	(42 440)	36 167 246	62 408 918
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	99 554 555	4 364 649	-	(272 370)	(1 027 862)	102 618 972	34 799 347	5 150 125	(928 152)	-	(196 472)	(42 440)	38 782 408	63 836 564

A2 – Tableau des immobilisations financières au 31 décembre 2021 :

Participations	Participations cumulées fin 2020		Mouvements 2021				Cumul 2021	Détenion en %
	Actions	Nbre actions souscrites/achetées	Valeur d'acquisition	Nbre actions souscrites/achetées	Cession/remboursement	Libération participation		
CAR GROS		19 999	1 999 900				1 999 900	99,99%
A.T.L		1 813 505	4 627 143				6 547 329	8,21%
		640 062	1 920 186					
		¹ 213 354	-					
HEVI		10	100				100	2%
AF CAR		177 108	3 859 414				3 859 414	90,00%
Amen Bank		2 101 111	53 541 219				53 541 219	8,59%
S T L V (HERTZ)		49 994	4 999 400				6 249 250	99,99%
		² 49 994	1 249 850					
S/TOTAL I			72 197 212				72 197 212	
Fonds gérés Amen SICAR			11 000 000		(5 000 000)		6 000 000	
S/TOTAL II			11 000 000				6 000 000	
TOTAL GENERAL BRUT			83 197 212				78 197 212	
Provision AF CAR			(3 859 414)				(3 859 414)	
TOTAL GENERAL NET			79 337 798				74 337 798	

¹ Distribution d'actions gratuites.

² Actions libérées du 1/4 au 31 décembre 2021.

A3 – Tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2021 :

Désignation	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale pour réinv.	Résultats reportés	Fonds social	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2020	30 000 000	3 000 000	51 980 463	14 000 000	10 613 723	233 155	32 803 295	142 630 636
Affectation du résultat de l'exercice 2020								
Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	32 803 295	-	(32 803 295)	-
Affectation réinvestissement	-	-	5 000 000	(5 000 000)	-	-	-	-
Affectation réserves	-	-	22 930 000	-	(22 930 000)	-	-	-
Affectation en fonds social	-	-	-	-	(984 099)	984 099	-	-
Indemnité départ à la retraite	-	-	-	-	-	357 872	-	357 872
Dividendes distribués	-	-	-	-	(19 500 000)	-	-	(19 500 000)
Mouvements sur fonds social	-	-	-	-	-	(700 668)	-	(700 668)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	26 873 493	26 873 493
Capitaux propres au 31 Décembre 2021	30 000 000	3 000 000	79 910 463	9 000 000	2 919	874 458	26 873 493	149 661 333

A4 – Tableau de passage des charges par destination aux charges par nature :

Charges par destination	Montant	Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	Autres produits	Charges financières nettes	Autres gains	Autres pertes
Coût des ventes	(412 141 519)	(410 652 774)	(1 771 098)	-	(124 356)	-	406 709	-	-
Frais de distribution	(26 671 943)	(2 610 440)	(18 261 507)	-	(5 799 996)	-	-	-	-
Frais d'administration	(16 092 576)	(3 302 628)	(172 484)	(5 150 125)	(7 467 339)	-	-	-	-
Autres charges d'exploitation	(1 067 897)	-	-	(1 067 897)	-	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	2 344 879	-	-	558 482	-	1 786 397	-	-	-
Charges financières nettes	(1 593 615)	-	-	-	-	-	(1 593 615)	-	-
Autres gains ordinaires	372 323	-	-	-	-	59 550	-	312 773	-
Autres pertes ordinaires	(2 198 371)	-	-	4 528 064	(6 448 953)	-	(90 305)	-	(187 177)
Total général	(457 048 719)	(416 565 842)	(20 205 089)	(1 131 476)	(19 840 644)	1 845 947	(1 277 211)	312 773	(187 177)

A5 – Soldes Intermédiaires de Gestion au 31 décembre 2021 :

	2021	2020		2021	2020		2021	2020
Produits			Charges			Soldes		
Revenus	485 413 053	400 114 783	Coût des ventes	412 141 519	330 532 168			
Marge commerciale	73 271 534	69 582 615				Marge commerciale	73 271 534	69 582 615
			Autres charges externes	15 861 249	12 204 879			
Valeur ajoutée Brute	57 410 285	57 377 736				Valeur ajoutée Brute	57 410 285	57 377 736
			Impôts et taxes	1 705 239	1 449 924			
			Charges de personnel	18 261 507	17 467 376			
Excédent brut d'exploitation	37 443 539	38 460 436				Excédent brut d'exploitation	37 443 539	38 460 436
Autres produits ordinaires	372 323	833 979	Autres charges ordinaires	6 726 437	656 302			
Produits financiers	10 120 321	19 646 515	Charges financières	1 593 615	3 068 147			
			Dotations aux amort. et aux prov.	1 131 476	10 770 279			
			Impôt/résultat ordinaire	11 611 162	11 642 906			
Résultat des activités ordinaires	26 873 494	32 803 295				Résultat des activités ordinaires	26 873 494	32 803 295
Effet des modifications comptables	-	-	Pertes extraordinaires	-	-			
Résultat net après modifications comptables	26 873 493	32 803 295				Résultat net après modifications comptables	26 873 493	32 803 295

A6 - Etat des engagements hors bilan au 31 décembre 2021 :

Engagements par signature en Euros au titre des lettres de crédit

AMEN BANK	23 000 000 EUR
ATTIJARI BANK	18 000 000 EUR
BIAT	9 000 000 EUR
Total	50 000 000 EUR

Engagements par signature en Dinar Tunisien

AMEN BANK :

Nature	Montant au 31/12/2021
CAUTIONS PROVISOIRES	127 730
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	2 735 500
CAUTIONS DEFINITIVES	627 559
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	565 587
CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	16 494
CAUTIONS DE DROITS DE DOUANES	2 000 000
Total	6 072 870

BIAT :

Nature	Montant au 31/12/2021
CAUTIONS DEFINITIVES	488 614
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	1 218 199
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	348 000
CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	2 000 000
AUTRES	21 760
Total	4 076 573

ZITOUNA :

Nature	Montant au 31/12/2021
CAUTIONS DEFINITIVES	62 408
CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Total	91 668

UBCI :

Nature	Montant au 31/12/2021
CAUTIONS PROVISOIRES	3 900
Total	3 900

Effets remis à l'escompte non échus

Nature	Montant au 31/12/2021
EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS	24 593 028
Total	24 593 028

Nantissement

En garantie du remboursement de l'emprunt contracté auprès de la banque Attijari, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 1 200 000 actions Amen Bank, il est à signaler que le résiduel des actions nanties en faveur de la banque doit toujours couvrir 125% du montant de l'encours de l'emprunt, soit 6 883 274 DT au 31 décembre 2021.

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société
Ennakl Automobiles S.A.
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

1- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers individuels de la Société Ennakl Automobiles S.A. (« La société ») qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir, au 31 décembre 2021, un total bilan de 279 627 722 DT et des capitaux propres positifs de 149 661 333 DT y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 26 873 493 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Ennakl Automobiles S.A. au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

- Les Revenus :

Description de la question clé de l'audit :

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat au 31 décembre 2021 pour un montant de 485 413 053 DT et représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 457 647 576 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clés pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

- Évaluation des titres de participation :

Description de la question clé de l'audit :

Au 31 décembre 2021, les titres de participation s'élèvent à 78 197 212 DT en brut dont 60 088 548 DT correspondent à des titres cotés. Ces titres font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'usage est déterminée par la direction sur la base de différents critères, dont essentiellement la valeur de marché, la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels actualisés, l'actif net et l'utilité procurée à la société.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, ainsi que pour la détermination de la valeur d'utilité, l'estimation de la performance future des entités concernées et des taux d'actualisation et de croissance à long terme.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation au regard du bilan de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit :

Nos travaux ont consisté principalement :

1. Pour les sociétés cotées : nous avons vérifié les facteurs retenus par la société pour la détermination de la valeur d'usage dont essentiellement le cours boursier et l'actif net.
2. Pour les sociétés non cotées : nous avons examiné leur situation financière afin d'identifier tout indice éventuel de dépréciation. Pour les sociétés présentant un indice éventuel de dépréciation, nous avons obtenu les états financiers les plus récents, examiné la démarche et les hypothèses retenues par la direction pour la détermination de la valeur d'usage.
3. Nous avons vérifié que toute dépréciation éventuelle qui en découle a été prise en compte.

Rapport d'activité du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport d'activité et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport d'activité par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers conformes au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

2- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers individuels. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale ainsi qu'au Comité Permanent d'Audit de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Autre point :

La société ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions se rapportant à la désignation de deux administrateurs indépendants telles que prévues par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

Tunis, le 13 avril 2022

Les co-commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Expert-Partners

Mohamed Lassaad BORJI
Partner

Salah MEZIOU
Managing Partner

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société
Ennakl Automobiles S.A.
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

Messieurs,

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions règlementées, prévues par lesdits articles, réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Transactions effectuées avec la société filiale « Car Gros » :

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société Car Gros un montant de 844 871 DT HT au titre des charges communes de l'exercice 2021.
- La société Ennakl Automobiles loue à la société Car Gros un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette. Le loyer facturé en 2021 suivant l'avenant du 01/01/2021 s'élève à 600 000 DT HT.

- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 25 104 DT HT au titre d'entretiens et de réparations de véhicules.
- La société Car Gros a cédé à la société Ennakl Automobiles une créance pour un montant brut de 612 074 DT à sa valeur nominale.
- La société Car Gros a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 17 801 168 DT HT net de remises au titre de ventes de pièces de rechange, de lubrifiants et accessoires et un montant de 351 932 DT HT net de remises au titre de ventes de matériels et outillages.

Transactions effectuées avec la société filiale « STLV » :

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 3 160 136 DT en hors taxes et net des remises.
- En 2021, la société Ennakl S.A. a facturé à la société « STLV » un montant de 41 426 DT net de remises au titre de frais d'entretien et un montant de 24 000 DT au titre de frais d'abonnement GPS.
- En 2021, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 200 885 DT en hors taxes au titre de location de véhicules.
- En 2021, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 157 308 DT en hors taxes au titre de la mise à disposition de son personnel en appliquant une marge de 20 %.

Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank :

Le 3 septembre 2021, La société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 201 755 000 détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 13 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 7 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%. L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 2 000 000 DT ;
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 2 735 500 DT ;
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 127 730 DT ;
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;

- Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 627 559 DT ;
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois. L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 582 081 DT ;
- Crédits documentaires pour un montant de 158 155 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois. L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 23 000 000 EUR.

Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe Amen et Groupe Poulina) :

- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 271 281 DT hors taxes.
- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe Amen et du Groupe Poulina se présentent comme suit (En TTC) :
 - AMEN BANK: 817 522 DT
 - CAFE BONDIN: 162 488 DT
 - PARENIN: 5 574 DT
 - CAFÉ BEN YEDDER: 557 373 DT
 - POULINA GROUP HOLDING: 610 961 DT
 - COMAR: 704 882 DT
 - PGI HOLDING: 148 713 DT
- En 2021, la société Amen Invest à facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

II- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces conventions sont détaillées comme suit :

Avec la société « STLV » :

- En 2019, la société Ennakl Automobiles S.A a inscrit un montant de 13 490 DT en débiteurs divers correspondants aux frais engagés au nom et pour le compte de la société STLV. Au 31/12/2021, le solde du compte débiteurs divers de la société STLV chez la société Ennakl Automobiles s'élève à 13 490 DT.

Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank

- La société Ennakl Automobiles S.A a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari Bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2021 à hauteur de 5 128 453 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 687 209 DT en 2021.

Emprunt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

- En 2020, La société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Date : 28/02/2020
 - Principal : 6 000 000 dinars
 - Mode de paiement : 84 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 2%

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2021 à hauteur de 687 398 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 448 058 DT en 2021.

Opérations financières avec des sociétés appartenant au Groupe Amen

- Au 31 décembre 2021, la société « Ennakl Automobiles » dispose d'un fonds géré de 6 000 000 DT déposé auprès de l'Amen SICAR, souscrit en 2016 et dont la date d'échéance est fixée à fin mars 2022.

En 2021, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 5 000 000 DT à la société Ennakl Automobiles au titre du fonds géré souscrit en 2015, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 101 673 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 970 000 DT inscrite parmi les produits à recevoir au 31/12/2020.

Au 31 décembre 2021, la société Ennakl Automobiles a inscrit en charges à payer au profit de l'Amen SICAR un montant de 60 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1%.

Billets à ordre souscrits auprès de l'Amen Bank :

Au cours de 2020, Ennakl Automobiles a souscrit des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant de 27 939 791 aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5% ;
- Echéance : 90 jours ;

Au 31/12/2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 7 855 598 DT a été remboursé intégralement au cours de 2021.

Prestations de service fournies par des parties liées (Groupe Amen) :

- La société PGI Holding a facturé à votre société 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.

III- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit :

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Rémunérations servies aux dirigeants :

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président Du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute (*)	200 000	502 732	283 732	336 132	344 232

(*) Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence)

Rémunérations servies aux administrateurs :

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 Mai 2021. Au titre de l'exercice 2021, la charge correspondante s'élève à 48 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit :

En 2021, un montant de 20 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

IV- Opérations courantes conclues à des conditions normales

Par ailleurs, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qualifiés de courants et conclus à des conditions normales :

- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2021 pour un montant total de 45 156 995 DT TTC.
- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par votre société en 2021 pour un montant total de 35 640 912 DT TTC.

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des

dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 13 avril 2022

Les co-commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Expert-Partners

Mohamed Lassaad BORJI
Partner

Salah MEZIOU
Managing Partner

MAC EPARGNANT FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 5.838.526, un actif net de D : 5.816.641 et un bénéfice de D : 210.005.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP », au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphes d'observation

- Les emplois en actions cotées représentent à la clôture de l'exercice 35,34% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 15% fixé par l'article 2 du règlement intérieur du fonds.

Par ailleurs, les emplois en bons de trésor assimilables, emprunts obligataires garantis par l'état ou émis par appel public à l'épargne, titres de créances émis par l'état ou négociables sur les marchés relevant de la banque centrale ne représentent que 35,33% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 60% fixé par l'article 2 sus indiqué.

- Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds « MAC EPARGNANT FCP » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la poursuite de l'activité du fonds, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le fonds.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la poursuite de l'activité du fonds. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le gestionnaire à liquider le fonds ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 28 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	4 413 793	4 520 721
Actions et droits rattachés		2 063 416	2 137 909
Obligations et valeurs assimilées		2 062 505	2 071 491
Titres OPCVM		287 872	311 321
Placements monétaires et disponibilités		1 421 907	1 892 990
Placements monétaires	5	499 828	600 832
Disponibilités		922 079	1 292 158
Créances d'exploitation		2 826	894
TOTAL ACTIF		5 838 526	6 414 605
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	6	14 504	16 048
Autres créditeurs divers	7	7 381	7 827
TOTAL PASSIF		21 885	23 875
ACTIF NET			
Capital	8	5 689 945	6 260 966
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		15	33
Sommes distribuables de l'exercice en cours		126 681	129 731
ACTIF NET		5 816 641	6 390 730
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 838 526	6 414 605

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2021</i>	<i>Année 2020</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	197 221	180 351
Dividendes		87 679	56 308
Revenus des obligations et valeurs assimilées		109 542	124 043
Revenus des placements monétaires	10	4 965	7 841
Revenus des prises en pension	11	10 188	42 323
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		212 374	230 515
Charges de gestion des placements	12	(66 374)	(74 427)
REVENU NET DES PLACEMENTS		146 000	156 088
Autres charges	13	(14 198)	(15 594)
RESULTAT D'EXPLOITATION		131 802	140 494
Régularisation du résultat d'exploitation		(5 121)	(10 763)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		126 681	129 731
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		5 121	10 763
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(48 919)	207 922
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		148 479	54 637
Frais de négociation de titres		(21 357)	(42 437)
RESULTAT DE L'EXERCICE		210 005	360 616

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2021</i>	<i>Année 2020</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>210 005</u>	<u>360 616</u>
Résultat d'exploitation	131 802	140 494
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(48 919)	207 922
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	148 479	54 637
Frais de négociation de titres	(21 357)	(42 437)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>(121 453)</u>	<u>(184 278)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(662 641)</u>	<u>(2 053 502)</u>
Souscriptions		
- Capital	13 122	643 992
- Régularisation des sommes non distribuables	281	(18 200)
- Régularisation des sommes distribuables	127	12 330
Rachats		
- Capital	(651 815)	(2 684 951)
- Régularisation des sommes non distribuables	(10 812)	55 986
- Régularisation des sommes distribuables	(13 544)	(62 659)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(574 089)</u>	<u>(1 877 164)</u>
ACTIF NET		
En début d'exercice	6 390 730	8 267 894
En fin d'exercice	5 816 641	6 390 730
NOMBRE de PARTS		
En début d'exercice	38 172	51 150
En fin d'exercice	34 278	38 172
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>169,690</u>	<u>167,419</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>3,39%</u>	<u>6,28%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

MAC EPARGNANT FCP est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative de la société « MAC-SA » et de « AMEN BANK » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 février 2005.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 15 novembre 2005.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

MAC EPARGNANT FCP est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'Amen Bank. Le gestionnaire étant MAC SA.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2021 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds « MAC EPARGNANT FCP » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.4- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.7- Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, le fonds procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 4.413.793 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
Actions & droits rattachés		1 915 624	2 063 416	35,47%
AMEN BANK	3 500	79 979	84 186	1,45%
ADWYA	50 000	227 963	233 250	4,01%
ASSUR MAGHREBIA	3 060	180 673	195 482	3,36%
ATTIJARI BANK	700	21 205	21 290	0,37%
DELICE HOLDING	50	568	747	0,01%
EURO CYCLES	4 500	94 730	144 279	2,48%
ONE TECH HOLDING	47 990	363 642	416 121	7,15%
PGH	20 000	201 277	227 840	3,92%
S.A.H	10 000	110 299	111 280	1,91%
SMART TUNISIE (AA)	5 152	131 376	137 862	2,37%
SMART TUNISIE (NS)	1 120	28 560	28 560	0,49%
TLF	30 000	271 507	270 060	4,64%
UIB	5 000	74 495	78 425	1,35%
UNIMED	15 500	129 350	114 034	1,96%
Titres OPCVM		296 489	287 872	4,95%
FCP AMEN SELECTION	985	99 980	88 611	1,52%
MAC EQUILIBRE FCP	1 152	196 509	199 261	3,43%
Obligations de sociétés & valeurs assimilées		1 942 999	2 062 505	35,46%
<u>Bons du Trésor Assimilables</u>		1 665 800	1 770 039	30,43%
- BTA 02/2022	1 500	1 465 800	1 562 871	26,87%
BTA 05/2022	200	200 000	207 168	3,56%
- <u>Obligations de sociétés</u>		277 199	292 466	5,03%
- BH SUB 2019-1 C A TF 10%	2 342	146 843	154 252	2,65%
HL 2018-2 TV-A, TMM+3,5%	2 130	130 356	138 214	2,38%
TOTAL		4 155 112	4 413 793	75,88%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
	<u>d'acquisition</u>	<u>courus</u> <u>nets</u>			
<u>Soldes au 31 décembre 2020</u>	4 216 090	85 246	219 385	4 520 721	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions côtées	3 105 726			3 105 726	
Obligations de sociétés	277 199			277 199	
Bons du trésor assimilables	200 000			200 000	
Titres OPCVM	4 641 226			4 641 226	
* <u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Cession actions côtées	-3 129 716			-3 129 716	113 154
Annuités et Cessions des bons du trésor assimilables	-488 600			-488 600	11 005
Cession Titres OPCVM	-4 666 813			-4 666 813	24 320
* <u>Variation des plus (ou moins) values latentes</u>					
Actions côtées			-50 503	-50 503	
Titres OPCVM			2 138	2 138	
Obligations de sociétés			-554	-554	
* <u>Variation des intérêts courus</u>					
		2 969		2 969	
<u>Soldes au 31 décembre 2021</u>	4 155 112	88 215	170 466	4 413 793	148 479

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 499.828, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
Certificats de dépôt	499 141	499 828	8,59%
Certificat de dépôt AB au 03/01/2022 (au taux de 7,75%) pour 10 jours	499 141	499 828	8,59%
TOTAL	499 141	499 828	8,59%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			8,56%

Note 6 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à D : 14.504, contre D : 16.048 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération fixe du gestionnaire	12 824	14 199
Rémunération du dépositaire	1 680	1 849
Total	<u>14 504</u>	<u>16 048</u>

Note 7 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 7.381, contre D : 7.827 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance du CMF	493	540
Retenue à la source	514	1 014
Rémunération du CAC	6 374	6 273
Total	<u>7 381</u>	<u>7 827</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31 décembre 2020

Montant	6 260 966
Nombre de parts	38 172
Nombre de copropriétaires	94

Souscriptions réalisées

Montant	13 122
Nombre de parts émises	80
Nombre de copropriétaires nouveaux	-

Rachats effectués

Montant	(651 815)
Nombre de parts rachetées	(3 974)
Nombre de copropriétaires sortants	(16)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(48 919)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	148 479
Régularisation des sommes non distribuables	(10 531)
Frais de négociation de titres	(21 357)

Capital au 31 décembre 2021

Montant	5 689 945
Nombre de parts	34 278
Nombre de copropriétaires	78

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au 31 décembre 2021 à D : 197.221, contre D : 180.351 au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

	2021	2020
<u>Dividendes</u>		
des actions admises à la cote	82 528	46 852
des titres OPCVM	5 151	9 456
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
intérêts des obligations de sociétés	13 042	-
intérêts des BTA	96 500	124 043
TOTAL	197 221	180 351

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 4.965, contre D : 7.841 au 31 décembre 2020 et s'analyse comme suit :

	2021	2020
Intérêts des certificats de dépôts	687	2 901
Intérêts des dépôts à vue	4 278	4 940
TOTAL	4 965	7 841

Note 11 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à D : 10.188, contre D : 42.323 au 31/12/2020 et représente les intérêts perçus au titre des opérations de prises en pensions.

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 66.374, contre un solde de D : 74.427 au 31 décembre 2020 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération fixe du gestionnaire	57 941	65 116
Rémunération du dépositaire	8 433	9 311
Total	66 374	74 427

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2021 à D : 14.198, contre un solde de D : 15.594 au 31 décembre 2020 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du CAC	6 817	6 137
Redevance du CMF	6 086	6 821
Services bancaires et assimilés	1 153	2 463
Autres	142	173
Total	14 198	15 594

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Revenus des placements	6,196	6,039	8,261	11,061	5,423
Charges de gestion des placements	(1,936)	(1,950)	(2,383)	(2,105)	(1,357)
Revenus net des placements	4,259	4,089	5,878	8,956	4,066
Autres charges	(0,414)	(0,409)	(0,369)	(0,351)	(0,267)
Résultat d'exploitation (1)	3,845	3,681	5,509	8,605	3,800
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,149)	(0,282)	(1,132)	(2,188)	(0,153)
Sommes distribuables de l'exercice	3,696	3,399	4,376	6,417	3,647
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titre	(1,427)	5,447	4,213	(5,054)	0,888
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	4,332	1,431	(5,567)	7,666	4,311
Frais de négociation de titres	(0,623)	(1,112)	(0,570)	(0,558)	(0,338)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	2,281	5,767	(1,924)	2,055	4,862
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	6,127	9,447	3,585	10,660	8,662
Résultat non distribuable de l'exercice	2,281	5,767	(1,924)	2,055	4,862
Régularisation du résultat non distribuable	(0,307)	0,990	1,582	(0,402)	(0,086)
Sommes non distribuables de l'exercice	1,974	6,756	(0,341)	1,653	4,775
Distribution de dividendes	3,399	4,376	6,417	3,647	5,167
Valeur liquidative	169,690	167,419	161,640	164,022	159,599
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,15%	1,19%	1,46%	1,30%	0,86%
Autres charges / actif net moyen	0,25%	0,25%	0,23%	0,22%	0,17%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,19%	2,07%	2,69%	3,97%	2,31%

14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "MAC EPARGNANT FCP" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- Une rémunération en hors taxes de 0,6% l'an, calculée quotidiennement sur la base de l'actif net . Cette rémunération a été portée à 0,8% l'an conformément à la décision du conseil d'administration du 30 avril 2018 et ce à partir du 1 Juin 2018.

- Une commission de surperformance si le fonds dépasse un rendement minimum exigé égal au TMM+2%. Cette commission de performance qui est de 15% majorée de la TVA, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, son règlement se fait annuellement.

Rémunération du dépositaire :

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée quotidiennement sur la base de l'actif net avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes. A compter du 25 mai 2017, le dépositaire perçoit une commission de Clearing de 1.000 dinars hors taxes par an.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de MAC EPARGNANT FCP. La commission de distribution revenant à QNB Tunisia est supportée par le gestionnaire. QNB TUNISIA assure la distribution des titres de MAC EPARGNANT FCP depuis le 25 mai 2017.

Etats financiers annuels de SICAV

TUNISIE SICAV

TUNISIE SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **18 mai 2022**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes « LEJ AUDIT » représenté par M. Bessem JEDDOU.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	419 847 059	337 370 060
Obligations et valeurs assimilées		407 594 775	320 406 638
Titres des Organismes de Placement Collectif		12 252 283	16 963 422
Placements monétaires et disponibilités		248 008 126	338 865 511
Placements monétaires	5	248 007 037	338 864 960
Disponibilités		1 089	551
Créances d'exploitation	6	0	1 501 395
TOTAL ACTIF		667 855 185	677 736 966
PASSIF			
Dettes sur opérations de pensions livrées	7	0	11 959 434
Opérateurs créditeurs	8	1 741 956	1 605 692
Autres créditeurs divers	9	3 159 760	1 757 910
TOTAL PASSIF		4 901 715	15 323 036
ACTIF NET			
Capital	10	634 620 930	631 096 725
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
Sommes distribuables de la période		28 332 540	31 317 205
ACTIF NET		662 953 470	662 413 930
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		667 855 185	677 736 966

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		31/12/2021	31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	Note 11	19 099 566	15 574 364
Revenus des obligations et valeurs assimilées		18 574 444	15 175 461
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		525 121	398 903
Revenus des placements monétaires	Note 12	19 575 165	21 026 894
Intérêts des certificats de dépôt		5 255 324	8 767 460
Intérêts des dépôts à vue		229 241	272 595
Intérêts des bons du trésor à court terme		2 609 342	2 941 566
Intérêts des dépôts à terme		6 853 362	7 196 402
Intérêts des billets de trésorerie		0	77 399
Revenus des prises en pension		4 627 896	1 771 472
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		38 674 731	36 601 258
Intérêts des mises en pensions	Note 13	- 94 301	- 2 259 366
Charges de gestion des placements	Note 14	- 8 070 054	- 6 661 931
REVENU NET DES PLACEMENTS		30 510 376	27 679 961
Autres produits		0	0
Autres charges	Note 15	- 815 979	- 661 988
RESULTAT D'EXPLOITATION		29 694 396	27 017 973
Régularisation du résultat d'exploitation		- 1 361 856	4 299 232
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		28 332 540	31 317 205
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 361 856	- 4 299 232
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 688 476	1 526 089
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		1 601 413	983 896
RESULTAT NET DE LA PERIODE		32 984 285	29 527 958

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2021	31/12/2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	32 984 285	29 527 958
Résultat d'exploitation	29 694 396	27 017 973
Variation des plus (ou moins) values titres	potentielles sur 1 688 476	1 526 089
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	cession de 1 601 413	983 896
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	- 32 444 747	122 505 386
Souscriptions		
Capital	392 355 311	385 754 213
Régularisation des sommes non distribuables	20 596 176	20 525 131
Régularisation des sommes distribuables	8 718 582	12 397 842
Rachats		
Capital	- 421 854 392	- 273 567 834
Régularisation des sommes non distribuables	- 22 179 984	- 14 505 356
Régularisation des sommes distribuables	- 10 080 438	- 8 098 610
VARIATION DE L'ACTIF NET	539 540	152 033 344
ACTIF NET		
En début de période	662 413 930	510 380 586
En fin de période	662 953 470	662 413 930
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	3 330 476	2 705 661
En fin de période	3 174 801	3 330 476
VALEUR LIQUIDATIVE	208,817	198,895
TAUX DE RENDEMENT	4,99%	5,44%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

« TUNISIE SICAV » est une société d'investissement à capital variable de type capitalisation de catégorie obligataire régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Tunisie SICAV a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », « AMEN BANK » étant le dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « TUNISIE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres;
- A la valeur actuelle, sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines, pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1er janvier 2018.

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-6 Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à 419 847 059 dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées		390 588 183	407 594 775	61,48%
Obligations des sociétés		62 654 435	62 850 648	9,48%
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	293 326	302 732	0,05%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	525 000	543 123	0,08%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM+2,2%	20 000	800 000	827 138	0,12%
ABC 2020-1 CA TF	25 000	2 000 000	2 093 065	0,32%
AMEN BANK SUB 2010	88 000	2 343 440	2 388 304	0,36%
AMEN BANK SUB 2012 A TF	28 900	289 000	293 196	0,04%
AMEN BANK SUB 2012 B TV	11 350	112 737	114 949	0,02%
AMEN BANK SUB 2021-1 CA TV	10 000	1 000 000	1 048 289	0,16%
AMEN BANK SUB.2009 TR A	52 850	1 054 886	1 066 628	0,16%
AMEN BANK SUB.2009 TR B	4 000	79 840	80 995	0,01%
AMEN BANK SUB.2017-1 A TF 7,4%	40 000	800 000	831 919	0,13%
ATB 2007/1 D	8 000	352 000	366 078	0,06%
ATB SUB 09 TR.B L.B2	20 000	1 066 200	1 097 377	0,17%
ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2, 5%	8 000	640 000	674 012	0,10%
ATL 2014-3 CAT C	13 000	260 000	274 490	0,04%
ATL 2016-1 CAT. A - TF 7,5%	22 993	919 720	962 057	0,15%
ATL 2017-1 C TF 7,8%	30 000	1 800 000	1 889 856	0,29%
ATL 2018-1 CAT. B TMM+2,2%	25 000	1 000 000	1 031 142	0,16%
ATL 2019-1 CAT A TF	2 000	120 000	120 793	0,02%
ATL 2020-1 CAT A TF	10 000	800 000	813 906	0,12%
ATTIJ LEAS.SUB 18-1-TV TMM+2,3%	20 000	800 000	830 010	0,13%
ATTIJARI BANK SUB.2017C A – TF 7,4%	75 000	1 490 900	1 548 567	0,23%
ATTIJARI LEAS. SUB14	20 000	2 000 000	2 005 050	0,30%
ATTIJARI LEASING 2015/1 B TF	5 000	100 000	104 342	0,02%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7,85%	20 000	1 200 000	1 262 766	0,19%
BATAM 2001	8 000	800 000	0	0,00%
BATAM 2002	5 000	465 000	0	0,00%
BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	0	0,00%
BH BANK 2009	75 000	1 725 000	1 725 200	0,26%
BH BANK SUB 2018-1 CAT.A-TV-TMM+2%	24 000	960 000	1 004 479	0,15%
BH BANK SUBORDONNE 2019-1 CAT. A-TF	10 000	600 000	636 953	0,10%
BH BANK SUBORDONNE 2019-1 CAT. A-TV	15 000	900 000	946 303	0,14%

BH SUB 2021-2 CAT C TF	30 000	3 000 000	3 044 278	0,46%
BNA SUB 2018 1 CAT A TV TMM+2%	25 000	1 000 000	1 026 038	0,15%
BNA SUB. 2017-1-CAT.A-TF 7,4%	20 000	400 000	414 273	0,06%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	399 200	411 935	0,06%
BTE 2010 B	25 900	1 165 500	1 181 344	0,18%
BTE 2011C B TF	30 000	1 650 000	1 723 696	0,26%
BTK 2009 CAT.C	15 000	399 450	418 528	0,06%
BTK 2009 CAT.D	8 500	382 500	397 655	0,06%
CIL 2016/2 TF	25 000	500 000	526 301	0,08%
CIL 2017/2 TF 7,95%	25 000	1 000 000	1 050 880	0,16%
CIL 2017-1 TF 7,6%	20 000	400 000	412 526	0,06%
SERVICOM 2016 (*)	3 000	210 000	0	0,00%
STB 2008/1 CATB	11 250	210 938	219 219	0,03%
STB 2008/2	27 000	675 000	705 484	0,11%
STB 2010/1 CATB	50 000	1 331 500	1 375 477	0,21%
TL 2015-1 - CAT B TF	17 062	341 240	354 802	0,05%
TL 2017-1 - CAT.A - TF 7,55%	6 269	125 380	129 696	0,02%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7,80%	30 000	1 800 000	1 864 007	0,28%
TL 2017-2 - CAT.A - TF 7,95%	30 000	1 200 000	1 268 374	0,19%
TL 2018-1 CAT.A TF 7,95%	10 000	400 000	416 658	0,06%
TL 2018-1 CAT.A TV TMM+2,3%	20 000	800 000	835 862	0,13%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10,60%	20 000	1 200 000	1 297 299	0,20%
TL SUBORDONNE 2015-1 CAT.B TF	6 850	137 000	141 412	0,02%
TL SUBORDONNE 2016 CAT.B TF	3 600	214 969	226 629	0,03%
TLF 2019-1 CA TF	23 783	1 426 980	1 493 655	0,23%
TLF 2020-1 CA TF	26 820	2 145 600	2 264 521	0,34%
TLF 2021 SUB TF	30 000	3 000 000	3 041 885	0,46%
TLF 2021-1 TF	31 800	3 180 000	3 356 456	0,51%
TLF SUBORDONNE 2020 -TF	3 900	390 000	419 527	0,06%
UIB 2009/1 TR B	30 000	598 800	610 951	0,09%
UIB 2009/1 TR C	50 000	2 000 000	2 043 082	0,31%
UIB 2011/1 TR B	30 000	1 500 000	1 526 512	0,23%
UIB SUB 2016 CAT A TF	68 750	1 368 330	1 455 194	0,22%
WIFAK BANK 2019-1 CB TF	5 000	300 000	312 773	0,05%
Obligations de L'ETAT		113 741 514	116 546 758	17,58%
EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	445 000	44 500 000	46 079 275	6,95%
EMPRUNT NATIONAL 2014-C 6,35%	145	5 193	5 385	0,00%
EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	390 000	39 000 000	39 962 841	6,03%
EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	70 000	7 000 000	7 060 756	1,07%

EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	230 000	23 000 000	23 199 627	3,50%
EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CA TF	24 722	236 322	238 875	0,04%
Bons du trésor assimilables		214 192 233	228 197 369	34,42%
BTA 09/12/2027 7,30%	22 210	20 089 155	20 378 786	3,07%
BTA 10/04/2024 6,00%	630	560 070	614 353	0,09%
BTA 11/02/2022 6,00%	20 455	19 816 795	21 293 832	3,21%
BTA 11/02/2027 7,20%	9 400	8 385 400	9 164 153	1,38%
BTA 11/06/2025 6,50%	9 179	8 284 345	8 850 419	1,33%
BTA 11/03/2026 6,30%	20 080	18 642 056	20 090 435	3,03%
BTA 11/08/2022 5,60%	56 878	53 867 557	57 486 048	8,67%
BTA 12/01/2024 6,00%	15 360	14 446 301	15 758 139	2,38%
BTA 12/10/2023 6,00%	13 690	12 516 026	13 388 334	2,02%
BTA 13/04/2023 6,00%	11 430	11 104 366	11 626 636	1,75%
BTA 13 DÉCEMBRE 2028 7,50%	50	45 150	45 557	0,01%
BTA 13/05/2027 7,20%	26 739	23 990 776	25 540 507	3,85%
BTA 14/10/2026 6,30%	2 500	2 300 000	2 426 696	0,37%
BTA 15/07/2032 7,50%	100	94 250	89 306	0,01%
BTA 15/06/2023 6,00%	7 818	7 310 786	7 894 660	1,19%
BTA 26 JANVIER 2028 7,50%	7 780	7 103 140	7 551 277	1,14%
BTA 29/03/2027 6,60%	5 999	5 636 061	5 998 231	0,90%
Bons de trésor assimilables mis en pensions livrées		0	0	0
Titres d'OPCVM		11 866 951	12 252 283	1,85%
SICAV ENTREPRISE	16 485	1 761 763	1 773 489	0,27%
SICAV BH OBLIGATAIRE	28 739	2 996 845	2 993 052	0,45%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	48 600	6 603 983	6 955 292	1,05%
FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	5 300	504 359	530 451	0,08%
TOTAL		402 455 134	419 847 059	63,33%
Pourcentage par rapport au total des actifs				62,86%

* Voir note 6

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus</u>	<u>Plus (moins) values latentes</u>	<u>Valeur au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins) values réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2020	322 933 357 (*)	10 387 252	5 789 450 (*)	337 370 060	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations des sociétés	12 180 000			12 180 000	
Bons du trésor assimilables (BTA)	46 868 522			46 868 522	
Emprunt national	113 736 322			113 736 322	
Titres d'OPCVM	15 130 822			15 130 822	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Annuités et cessions des obligations des sociétés	- 23 424 199			- 23 424 199	16 877
Annuités et cessions des bons du trésor assimilables (BTA)	-62 907 368			-62 907 368	1 050 634
Annuités et cessions d'emprunt national	-1 828 800			-1 828 800	20 272
Cession de titres d'OPCVM	-20 233 521			-20 233 521	-95 282
* Variation des plus ou moins-values latentes			1 688 476	1 688 476	
* Variations des intérêts courus		1 266 747		1 266 747	
Soldes au 31 décembre 2021	402 455 134	11 653 999	7 477 926	419 847 059	992 502
BTCT					608 911
Total des plus ou moins-values réalisées					1 601 413

(*) Retraité pour les besoins de comparabilité. Le coût de 2020 ne tient pas compte des obligations totalement provisionnées pour 1 740 000 Dinars.

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à 248 007 037 dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Valeur Nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% de l'actif net
Dépôts à vue		12 041 905	12 080 673	1,82%
Amen Bank Place Pasteur		8 908 172	8 939 824	1,35%
Amen Bank siège		3 133 733	3 140 848	0,47%
Dépôts à terme		94 447 000	95 286 265	14,37%
AB au 21/05/2024 à 10% pour 1825 jours		900 000	944 384	0,14%
AB au 22/05/2024 à 10% pour 1825 jours		800 000	838 926	0,13%
AB au 23/05/2024 à 10% pour 1825 jours		800 000	838 575	0,13%
BH BANK au 06/01/2022 à 7,12% pour 365 jours		129 000	136 247	0,02%
BH BANK au 06/01/2022 à 7,12% pour 364 jours		153 000	161 572	0,02%
BIAT au 11/01/2022 à 7,12% pour 365 jours		44 000	46 438	0,01%
BIAT au 11/01/2022 à 7,12% pour 364 jours		28 000	29 547	0,00%
BH BANK au 06/01/2022 à 7,12% pour 356 jours		23 000	24 260	0,00%
BH BANK au 25/01/2022 à 7,12% pour 365 jours		49 000	51 608	0,01%
BIAT au 12/02/2022 à 7,15% pour 365 jours		49 000	51 480	0,01%
BH BANK au 06/01/2022 à 7,15% pour 325 jours		59 000	61 959	0,01%
BIAT au 12/02/2022 à 7,23% pour 345 jours		49 000	51 353	0,01%
BIAT au 12/01/2022 à 7,23% pour 285 jours		28 000	29 216	0,00%
BIAT au 14/02/2022 à 7,23% pour 291 jours		12 000	12 470	0,00%
BIAT au 14/02/2022 à 7,25% pour 287 jours		31 000	32 197	0,00%
BIAT au 14/02/2022 à 7,25% pour 270 jours		26 000	26 934	0,00%
BIAT au 14/02/2022 à 7,25% pour 270 jours		39 000	40 401	0,01%
BIAT au 14/02/2022 à 7,25% pour 253 jours		103 000	106 503	0,02%
BIAT au 14/02/2022 à 7,25% pour 270 jours		26 000	26 934	0,00%
BIAT au 14/02/2022 à 7,25% pour 238 jours		10 000	10 308	0,00%
BIAT au 14/02/2022 à 7,29% pour 186 jours		62 000	63 407	0,01%
BIAT au 11/01/2022 à 7,26% pour 131 jours		154 000	156 965	0,02%
BIAT au 11/01/2022 à 7,26% pour 124 jours		33 000	33 599	0,01%
BIAT au 11/01/2022 à 7,26% pour 120 jours		8 000	8 140	0,00%
BIAT au 11/01/2022 à 7,26% pour 112 jours		18 000	18 292	0,00%
BIAT au 11/01/2022 à 7,25% pour 102 jours		19 000	19 278	0,00%
BIAT au 11/01/2022 à 7,25% pour 99 jours		95 000	96 344	0,01%
BIAT au 11/01/2022 à 7,25% pour 98 jours		24 000	24 336	0,00%
BIAT au 11/01/2022 à 7,25% pour 97 jours		4 000 000	4 055 299	0,61%
BIAT au 11/01/2022 à 7,25% pour 92 jours		10 000 000	10 130 301	1,53%
BIAT au 12/01/2022 à 7,25% pour 93 jours		6 692 000	6 779 198	1,02%
BIAT au 14/02/2022 à 7,25% pour 124 jours		53 000	53 674	0,01%

BIAT au 14/02/2022 à 7,25% pour 123 jours		251 000	254 151	0,04%
BIAT au 20/01/2022 à 7,25% pour 93 jours		12 319 000	12 463 858	1,88%
BIAT au 14/02/2022 à 7,25% pour 116 jours		96 000	97 098	0,01%
BIAT au 14/02/2022 à 7,25% pour 112 jours		12 000	12 130	0,00%
BIAT au 07/02/2022 à 7,24% pour 96 jours		9 332 000	9 419 370	1,42%
BIAT au 07/02/2022 à 7,24% pour 95 jours		2 540 000	2 563 377	0,39%
BIAT au 07/02/2022 à 7,24% pour 94 jours		28 000	28 253	0,00%
BIAT au 14/02/2022 à 7,24% pour 95 jours		140 000	141 133	0,02%
BIAT au 14/02/2022 à 7,24% pour 94 jours		36 000	36 286	0,01%
BIAT au 21/02/2022 à 7,24% pour 98 jours		29 000	29 216	0,00%
BIAT au 21/02/2022 à 7,24% pour 96 jours		3 162 000	3 184 579	0,48%
BIAT au 07/03/2022 à 7,24% pour 104 jours		48 000	48 297	0,01%
BIAT au 25/02/2022 à 7,24% pour 92 jours		6 339 000	6 376 218	0,96%
BIAT au 07/03/2022 à 7,24% pour 97 jours		2 540 000	2 552 898	0,39%
BIAT au 07/03/2022 à 7,25% pour 96 jours		696 000	699 429	0,11%
BIAT au 07/03/2022 à 7,25% pour 95 jours		4 923 000	4 946 469	0,75%
BIAT au 14/03/2022 à 7,25% pour 91 jours		24 000	24 072	0,00%
BIAT au 22/03/2022 à 7,25% pour 97 jours		17 000	17 046	0,00%
BIAT au 22/03/2022 à 7,25% pour 92 jours		5 483 000	5 493 455	0,83%
BIAT au 28/03/2022 à 7,25% pour 97 jours		2 513 000	2 517 393	0,38%
BIAT au 28/03/2022 à 7,25% pour 96 jours		2 819 000	2 823 480	0,43%
BIAT au 28/03/2022 à 7,25% pour 95 jours		3 038 000	3 042 345	0,46%
BIAT au 28/03/2022 à 7,25% pour 94 jours		1 571 000	1 572 997	0,24%
BIAT au 04/04/2022 à 7,25% pour 98 jours		8 901 000	8 908 072	1,34%
BIAT au 04/04/2022 à 7,25% pour 97 jours		19 000	19 012	0,00%
BIAT au 04/04/2022 à 7,25% pour 95 jours		40 000	40 013	0,01%
BIAT au 04/04/2022 à 7,25% pour 94 jours		3 015 000	3 015 479	0,45%
Certificats de dépôt	70 500 000	70 048 546	70 390 298	10,62%
BIAT au 04/01/22 à 7,25% pour 10 jours	10 500 000	10 483 117	10 494 935	1,58%
BIAT au 11/01/22 à 7,25% pour 20 jours	11 000 000	10 964 698	10 982 349	1,66%
BIAT au 12/01/22 à 7,25% pour 20 jours	12 000 000	11 961 488	11 978 819	1,81%
BH au 07/01/22 à 7,12% pour 365 jours	5 000 000	4 730 686	4 995 573	0,75%
BIAT au 20/01/22 à 7,25% pour 20 jours	4 500 000	4 485 558	4 486 280	0,68%
BIAT au 17/01/22 à 7,25% pour 20 jours	6 000 000	5 980 744	5 984 595	0,90%
BIAT au 03/01/22 à 7,25% pour 10 jours	7 500 000	7 487 941	7 497 588	1,13%
BIAT au 19/01/22 à 7,25% pour 20 jours	7 500 000	7 475 930	7 478 337	1,13%
STUSID au 05/01/22 à 7,24% pour 50 jours	500 000	496 018	499 681	0,08%
STUSID au 03/01/22 à 7,25% pour 20 jours	1 000 000	996 791	999 679	0,15%
STUSID au 04/01/22 à 7,25% pour 20 jours	1 000 000	996 791	999 519	0,15%
STUSID au 18/01/22 à 7,25% pour 40 jours	1 000 000	993 607	997 283	0,15%

AMEN BANK au 10/01/22 à 7,25% pour 10 jours	3 000 000	2 995 176	2 995 659	0,45%
Bons de trésor à court terme	5 800 000	5 628 280	5 629 009	0,85%
BTCT 52 SEMAINES 18/01/2022, Taux 6,61%	1 500 000	1 432 080	1 476 796	0,22%
BTC 52 SEMAINES 24/05/2022, Taux 6,80%	4 300 000	4 196 200	4 152 214	0,63%
Créances sur opérations de pensions livrées	Nombre de BTA	64 502 876	64 620 792	9,75%
Prise en pension BTA Avril 2023, 6,00% BIAT du 16/11/2021 au 12/01/2022, taux 7,24%	7 890	8 000 233	8 074 244	1,22%
Prise en pension BTA Avril 2023, 6,00% BIAT du 28/12/2021 au 01/02/2022, taux 7,25%	16 136	16 500 276	16 513 568	2,49%
Prise en pension BTA Avril 2023, 6,00% BIAT du 27/12/2021 au 10/02/2022, taux 7,25%	11 740	12 000 757	12 012 841	1,81%
Prise en pension BTA aout 2022, 6,00% BIAT du 30/12/2021 au 07/02/2022, taux 7,25%	15 795	16 000 854	16 007 299	2,41%
Prise en pension BTA Avril 2023, 6,00% BIAT du 27/12/2021 au 25/02/2022, taux 7,25%	11 740	12 000 757	12 012 841	1,81%
TOTAL		246 668 607	248 007 037	37,41%
Pourcentage par rapport au total des actifs				37,13%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique affiche un solde nul au 31/12/2021 contre 1 501 395 dinars au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Obligations "SERVICOM", échéances impayées en principal et intérêts pour l'exercice 2019 (*)	78 696	78 696
Provision pour dépréciation des obligations "SERVICOM"	-78 696	-78 696
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	0	1 501 395
Total	0	1 501 395

(*) : L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT. L'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA» et ce, à concurrence

respectivement de 20.000 actions et 10.000 actions pour TUNISIE SICAV. Néanmoins, à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé et aucun nantissement n'a été obtenu.

TUNISIE SICAV a procédé au reclassement des échéances impayées, en principal et intérêts échus en 2019, au niveau de la rubrique « Créances d'exploitation » qu'elle a provisionnées en totalité. En outre, le principal des obligations « SERVICOM 2016 » a été provisionné en totalité.

Note 7 : Dettes sur opérations de pensions livrées

Cette rubrique affiche un solde nul au 31/12/2021 contre 11 959 434 dinars au 31/12/2020 et englobe le principal et les intérêts courus et non encore échus rattachés aux opérations de mise en pensions livrées.

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 1 741 956 dinars contre 1 605 692 dinars au 31/12/2020. Elle englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion l'année 2021 et se détaille ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Montant HT	1 722 151	1 587 436
TVA	327 209	301 613
Total TTC	2 049 360	1 889 049
Retenue à la source	307 404	283 357
Net à payer	1 741 956	1 605 692

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 3 159 760 dinars contre 1 757 910 dinars au 31/12/2020 et se détaille ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Redevance CMF	57 746	56 499
Retenues à la source sur commissions	307 404	283 357
TCL à payer	9 276	8 263
Achats titres à payer	1 081 632	1 409 488 ^(*)
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	1 703 293	0 ^(*)
Autres	409	303
Total	3 159 760	1 757 910

(*) Un montant de 1 401 833 dinars a été reclassé de la rubrique « Solde des souscriptions et rachats de la dernière journée » à la rubrique « Achat titres à payer ».

Note 10 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2021 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2020

Montant	631 096 725
Nombre de titres	3 330 476
Nombre d'actionnaires	10 570

Souscriptions réalisées

Montant	392 355 311
Nombre de titres émis	2 070 570
Nombre d'actionnaires nouveaux	1 327

Rachats effectués

Montant	- 421 854 392
Nombre de titres rachetés	- 2 226 245
Nombre d'actionnaires sortants	- 1 554

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 688 476
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	1 601 413
Régularisation des sommes non distribuables	- 119 962
Résultats antérieurs incorporés au capital	31 317 205
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	- 1 463 847

Capital au 31/12/2021

Montant	634 620 930
Nombre de titres	3 174 801
Nombre d'actionnaires	10 343

Note 11 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au 31/12/2021 à 19 099 566 dinars contre 15 574 364 dinars au 31/12/2020, et se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Revenus des obligations		
- Intérêts	3 981 292	5 137 252
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- Intérêts (BTA, Emprunt National)	14 593 152	10 038 209
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs		
- Dividendes	525 121	398 903
Total	19 099 566	15 574 364

Note 12 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 19 575 165 dinars, contre 21 026 894 dinars au 31/12/2020 et représente le montant des intérêts courus au cours de 2021 sur les dépôts, les certificats de dépôt, les bons de trésor à court terme et les prises en pension, et qui se détaillent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts des certificats de dépôt	5 255 324	8 767 460
Intérêts des dépôts à vue	229 241	272 595
Intérêts des BTCT	2 609 342	2 941 566
Intérêts des dépôts à terme	6 853 362	7 196 402
Intérêts des billets de trésorerie	0	77 399
Revenus des prises en pension	4 627 896	1 771 472
Total	19 575 165	21 026 894

Note 13 : Intérêts des mises en pensions

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 94 301 dinars contre 2 259 366 dinars au 31/12/2020 et représente les intérêts supportés au titre des opérations de mises en pensions livrées.

Note 14 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 8 070 054 dinars contre 6 661 931 dinars au 31/12/2020, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre de l'année 2021.

	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	8 070 054	6 661 931
Total	8 070 054	6 661 931

Note 15 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31/12/2021 à 815 979 dinars, contre 661 988 dinars au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Redevance CMF	678 145	559 832
TCL	97 334	98 757
Autres	40 500	3 399
Total	815 979	661 988

Note 16 : Autres informations

<u>Données par action:</u>	2021	2020	2019	2018	2017
Revenus des placements	12,182	10,990	13,043	11,081	8,717
Intérêts des mises en pension	-0,030	-0,678	-0,424	-0,07	-0,059
Charges de gestion des placements	-2,542	-2,000	-2,401	-2,284	-2,039
Revenus nets des placements	9,610	8,311	10,218	8,727	6,619
Autres produits	0,000	0,000	0,004	0,011	0,003
Autres charges	-0,257	-0,199	-0,243	-0,223	-0,207
Contribution conjoncturelle	-	-	-	-	-0,449
Résultat d'exploitation (1)	9,353	8,112	9,979	8,515	5,966
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,429	1,291	-0,896	-0,753	-0,171
Sommes distribuables de l'exercice	8,924	9,403	9,083	7,762	5,795

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,532	0,458	0,600	0,325	-0,083
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,504	0,295	0,072	-0,028	0,758
Plus (ou moins) values sur titres (2)	1,036	0,754	0,672	0,297	0,675
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	10,389	8,866	10,651	8,812	6,641
Résultat non distribuable de l'exercice	1,036	0,754	0,672	0,297	0,675
Régularisation du résultat non distribuable	-0,038	0,103	-0,052	-0,032	-0,019
Sommes non distribuables de l'exercice	0,998	0,857	0,619	0,264	0,656
Valeur liquidative	208,817	198,895	188,634	178,932	170,905

Ratios de gestion des placements

Charges de gestion des placements / Actif net moyen	1,19%	1,19%	1,19%(*)	1,19%(*)	1,18%(*)
Autres charges / actif net moyen	0,12%	0,12%	0,12%(*)	0,12%(*)	0,12%
Sommes distribuables de l'exercice / actif net moyen	4,38%	4,83%	4,94%	4,44%	3,46%
Actif net moyen	677 827 837	559 373 168	546 041 528	610 628 508	595 249 865

(*) Retraités pour les besoins de comparaison

Note 17 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire

La gestion de la "TUNISIE SICAV" est confiée à la société "TUNISIE VALEURS". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

"AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

TUNISIE VALEURS et AMEN BANK assurent la distribution des titres de TUNISIE SICAV. La commission de distribution revenant à AMEN BANK est supportée par le gestionnaire.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Société « TUNISIE SICAV » arrêtés au 31 Décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 667 855 185 dinars, un actif net de 662 953 470 dinars et un bénéfice de la période de 32 984 285 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers annuels ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société « TUNISIE SICAV » au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « TUNISIE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Fondement de l'opinion sans réserves

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société « TUNISIE SICAV », conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit sans réserves.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire de la Société « TUNISIE SICAV » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire de la Société « TUNISIE SICAV » qu'il incombe d'évaluer la capacité de « TUNISIE SICAV » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire de « TUNISIE SICAV » a l'intention de liquider « TUNISIE SICAV » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de la Société « TUNISIE SICAV » de surveiller le processus d'information financière de « TUNISIE SICAV ».

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction du gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.

Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du système de contrôle interne.

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

Tunis, le 29 Mars 2022

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, des opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

Tunis, le 29 Mars 2022

AVIS DES SOCIÉTÉS

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ETABLIS CONFORMEMENT AUX NORMES
COMPTABLES TUNISIENNES PREVUES PAR LA LOI N°96-112 DU 30 DECEMBRE 1996
RELATIVE AU SYSTEME COMPTABLE DES ENTREPRISES**

La Société ENNAKL AUTOMOBILES
Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 établis conformément aux Normes Comptables Tunisiennes prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021 qui se tiendra le 09 Mai 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : **M Mohamed Lassaad BORJI (MTBF) & M Salah MEZIOU (EXPERT PARTNERS)**.

BILAN CONSOLIDE

Au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

<i>Actifs</i>	<u>Notes</u>	<u>Au 31/12/2021</u>	<u>Au 31/12/2020</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés :			
Immobilisations incorporelles		4 383 100	3 648 290
Amortissements immobilisations incorporelles		(2 917 932)	(2 812 127)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	A-1	1 465 168	836 163
Immobilisations corporelles		109 116 320	104 972 003
Amortissements et Provisions immobilisations corporelles		(39 314 828)	(34 983 867)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	A-1	69 801 492	69 988 136
Titres de participation non consolidés		66 088 648	71 088 648
Autres immobilisations financières		3 264 325	3 418 968
Provisions/autres immobilisations financières		(642 511)	(268 701)
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :	A-2	68 710 462	74 238 915
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		139 977 122	145 063 214
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		100 277 324	89 955 300
Provisions / stocks		(3 635 968)	(4 344 449)
TOTAL STOCKS :	A-3	96 641 356	85 610 851
Clients et comptes rattachés		56 022 343	94 921 848
Provisions / comptes clients		(3 711 356)	(2 676 175)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :	A-4	52 310 987	92 245 673
Autres Actifs courants	A-5	8 337 180	6 839 102
Actif d'impôt différé	A-6	3 639 397	3 017 700
Liquidités et équivalents de liquidités	A-7	21 906 856	39 928 277
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		182 835 776	227 641 603
TOTAL DES ACTIFS :		322 812 898	372 704 817

BILAN CONSOLIDE**Au 31/12/2021****(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)**

<i>Capitaux propres et Passifs</i>	<u>Notes</u>	<u>Au 31/12/2021</u>	<u>Au 31/12/2020</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidés		117 878 005	103 089 625
Résultat consolidé		31 992 668	34 900 402
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES :	A-8	179 870 673	167 990 027
Intérêts minoritaires dans les capitaux		1 643	1 659
Intérêts minoritaires dans le résultat		532	240
TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES A-8	A-8	2 175	1 899
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		4 251 780	10 714 854
Autres passifs non courants		369 268	760 023
Provision pour risques et charges		8 049 545	12 939 454
Dépôts et cautionnements		4 000	4 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :	A-9	12 674 593	24 418 331
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	A-10	114 345 277	150 737 042
Passif d'impôt différé	A-6	1 706 232	1 770 382
Autres passifs courants	A-11	7 750 872	10 962 949
Concours bancaires et autres passifs financiers	A-12	6 463 076	16 824 187
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		130 265 457	180 294 560
TOTAL DES PASSIFS :		142 940 050	204 712 891
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :		322 812 898	372 704 817

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>Du 01/01/2021</u> <u>au 31/12/2021</u>	<u>Du 01/01/2020</u> <u>au 31/12/2020</u>
Chiffre d'affaires	<i>A-13</i>	537 935 738	448 396 018
Coût des ventes	<i>A-14</i>	445 860 673	360 002 728
MARGE BRUTE		92 075 065	88 393 290
Frais d'administration	<i>A-15</i>	20 104 490	17 431 071
Frais de distribution	<i>A-15</i>	28 914 811	26 752 133
Autres charges d'exploitation	<i>A-16</i>	3 480 886	3 548 708
Autres produits d'exploitation	<i>A-17</i>	2 828 615	974 219
RESULTAT D'EXPLOITATION		42 403 493	41 635 597
Charges financières nettes	<i>A-18</i>	1 695 402	3 390 150
Produits de placements et dividendes	<i>A-19</i>	5 195 269	14 718 341
Autres gains Ordinaires	<i>A-20</i>	1 256 033	814 958
Autres pertes Ordinaires	<i>A-21</i>	2 282 584	4 198 184
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		44 876 809	49 580 562
Impôts courants et différés		12 883 609	14 679 920
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		31 993 200	34 900 642
Eléments Extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		31 993 200	34 900 642
Intérêts minoritaires dans le résultat		532	240
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		31 992 668	34 900 402

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Au 31/12/2021

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION			
RÉSULTAT CONSOLIDÉ NET	(A-8)	31 992 668	34 900 402
Ajustements pour :			
- Dotations aux amortissements	(F-1)	6 754 312	6 585 706
- Dotations aux provisions	(F-2)	(3 734 167)	6 621 640
Variations Des :			
- Stocks	(A-3)	(10 322 024)	(3 750 272)
- Créances	(A-4)	38 899 505	(20 521 339)
- Autres actifs	(F-3)	(2 962 228)	605 535
- Fournisseurs	(A-10)	(36 391 765)	18 282 737
- Autres passifs	(F-4)	(3 212 327)	(1 715 289)
Plus-value de cession d'immobilisations financières		(101 673)	(13 357 017)
Plus ou moins-values de cession d'immobilisations corporelles		(501 874)	(82 562)
Mise en rebut d'immobilisations corporelles		254 471	-
Impôt différé	(A-6)	(685 847)	(295 505)
Parts des minoritaires dans le résultat	(A-8)	532	240
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		19 989 583	27 274 276
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(A-1)	(7 996 912)	(4 166 210)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 099 021	763 214
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	(23 248 693)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		6 071 673	26 855 035
Encaissement provenant du remboursement d'emprunt obligataire		-	660 000
Décaissement/Encaissement sur prêts du personnel / dépôts et cautions		154 643	(373 331)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(671 575)	490 015
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Libération du capital des minoritaires		-	150
Dividendes et autres distributions	(A-8)	(19 500 000)	(7 500 000)
Opérations sur fonds social	(A-8)	(891 300)	(811 185)
Encaissements provenant d'emprunts et des billets à ordre	(F-6)	-	37 684 147
Décassements affectés aux remboursements d'emprunts et billets à ordre	(F-6)	(16 824 185)	(32 782 496)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(37 215 485)	(3 409 384)
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR L'INVESTISSEMENT DANS UNE ENTREPRISE ETRANGERE CONSOLIDEE			
		(123 944)	58 212
VARIATION DE TRESORERIE	(A-7)	(18 021 421)	24 413 119
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(A-7)	39 928 277	15 515 158
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	(A-7)	21 906 856	39 928 277

1. Présentation générale du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » est constitué d'une société mère « ENNAKL AUTOMOBILES », et d'une société sous contrôle exclusif « CAR GROS » avec une participation directe de 99.995 % du capital.

C'est un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur de l'automobile, régi par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

En 2016, le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale « AF CAR » à la constitution sise en Côte d'Ivoire. Les participations directes de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » et de la société « CAR GROS » représentent respectivement 90 % et 10 % du capital, libéré du quart à la souscription, fin septembre 2016. Les trois quarts restants ont été libérés en 2018. Cette société ayant perdu la quasi-totalité de son capital social est en arrêt d'activité.

En 2017, le groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale de droit tunisien « STLV » à la constitution spécialisée dans la location de véhicules sous le label « HERTZ » avec un taux de participation de 99,988 %.

Présentation de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES »

Structure du Capital au 31/12/2021

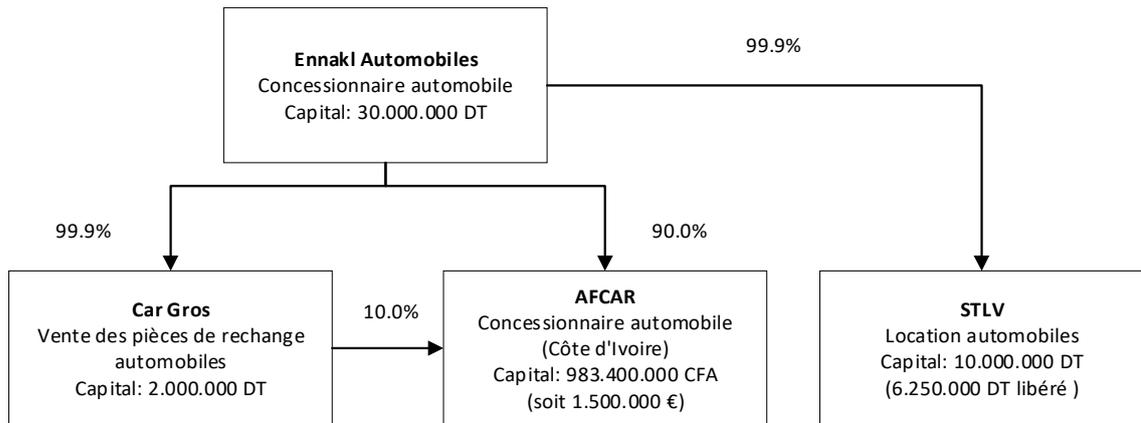
- Capital Social : 30 000 000 Dinars Tunisiens.
- Nombre d'action : 30 000 000 actions.
- Valeur nominale de l'action : 1 Dinar Tunisien.
- Forme des actions : Nominative.
- Catégorie des actions : Ordinaires.

La société mère « ENNAKL AUTOMOBILES » est une société cotée à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ainsi qu'à la bourse de Casablanca.

Activité du groupe :

Le groupe « ENNAKL AUTOMOBILES », a pour objet, l'importation et la commercialisation en détail des véhicules **VOLKSWAGEN, AUDI, PORSCHE, SEAT et SKODA** et des pièces de rechange desdites marques par l'intermédiaire de sa filiale **CAR GROS** ainsi que le service après-vente. La filiale **AF CAR** exerce la même activité en côte d'ivoire pour les véhicules de la marque **SEAT**. Cette société est en arrêt d'activité. La filiale **STLV** est quant à elle spécialisée dans la location de véhicules sous le label **HERTZ**.

Organigramme du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »



Faits marquants de l'exercice :

Au terme de l'année 2021 le chiffre d'affaires consolidé a connu une progression considérable de 20% par rapport à l'année 2020 passant de 448 396 018 Dinars à 537 935 738 Dinars.

Les performances réalisées en 2021 ont permis à la société mère **Ennaki Automobiles** de consolider sa position de leader des importateurs sur le marché automobile des véhicules neufs en Tunisie, pour la quatrième année consécutive, avec 13.10% de parts de marché soit 8 074 immatriculations contre 6 243 immatriculations en 2020, soit une hausse de 30%.

La société mère Ennaki Automobiles a également signé le 7 septembre 2021 un contrat de distribution avec la société **Renault Trucks**, en tant que deuxième importateur, non exclusif, sur le territoire tunisien.

2. Notes aux états financiers

2.1 Référentiel et principales méthodes comptables utilisés

Référentiel

Les états financiers consolidés du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont été arrêtés au 31/12/2021 conformément à la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relatives au système comptable des entreprises et aux Normes Comptables Tunisiennes dont notamment :

- La norme NCT 35, *Etats financiers consolidés* ;
- La norme NCT 36, *Participations dans les entreprises associées* ;
- La norme NCT 37, *Participations dans les coentreprises* ;
- La norme NCT 38, *Regroupement d'entreprises*.

La comptabilisation des impôts sur le résultat a été effectuée conformément à la Norme Comptable Internationale IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en absence de norme comptable nationale.

En 2016, le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » a adopté le modèle de référence de présentation de l'état de résultat prévu par la norme comptable Tunisienne générale NC 01, et ce pour une meilleure présentation de la performance du groupe.

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé prévu par la NC 01.

Les états financiers consolidés du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont été établis à partir des états financiers individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation et arrêtés tous à la date du 31 décembre 2021.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers consolidés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS).

Principales méthodes comptables

- Les immobilisations corporelles et incorporelles** sont prises en compte au coût d'origine puis amorties linéairement sur la base de leurs durées de vie estimées.
- Les immobilisations financières et les titres de participation** sont initialement comptabilisés au coût d'origine, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les participations non consolidables sont évaluées à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à « ENNAKL AUTOMOBILES »). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte. Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue. Les intérêts des placements financiers à long ou à court terme (obligations, bons du Trésor, billets de trésorerie, etc...) sont constatés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

- c. **Les stocks** sont évalués initialement à leur coût d'acquisition. Les sociétés du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » utilisent la méthode de l'inventaire intermittent pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks. Le coût d'acquisition est déterminé suivant la nature des stocks comme suit :
- Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.
 - Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.
 - Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat.
 - Le stock d'ordres de réparation est valorisé au coût des pièces de rechanges utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

A la date de clôture, des provisions pour dépréciation sont constituées au taux de 20% par année d'ancienneté (à partir de la troisième année), sur la base du prix de revient du stock pour les stocks de véhicules neufs.

- d. **Les liquidités & équivalents de liquidités** sont les fonds disponibles, les dépôts à vue et les découverts bancaires. Ils comprennent également les placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

Périmètre et méthodes de consolidation

- e. **Périmètre de consolidation** : Le périmètre de consolidation du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » comprend :
- La société mère : « ENNAKL AUTOMOBILES » ;
 - La société filiale : « CAR GROS » ;
 - La société filiale : « AF CAR » ;
 - La société filiale : « STLV ».
- f. **Méthode de consolidation** : La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode de l'intégration globale. Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES ». Elle consiste :
- **au niveau du bilan**, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs –après élimination et retraitement des comptes en normes NCT et à partager le montant des capitaux propres en capitaux propres consolidés et en intérêts minoritaires ;
 - **au niveau de l'état de résultat**, à reprendre tous les postes de charges et de produits – après élimination et retraitement de certaines opérations en normes NCT – puis à répartir le résultat entre résultat consolidé part du groupe et part des minoritaires.
- g. **Traitement des écarts de première consolidation** : les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres de la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date d'acquisition. Cet écart est ventilé entre écart d'évaluation et Goodwill.
- h. **Elimination des opérations internes** : Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » sont éliminés.
- i. **Impôts sur le résultat** : Les états financiers consolidés sont établis en appliquant la méthode de l'impôt différé. Ainsi les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés.

Un impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Ainsi des impôts différés ont été constatés sur les éléments suivants :

- Les provisions pour risques et charges pour litiges ;
- Les provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements ;
- Les provisions pour dépréciation des stocks ;
- Les provisions pour dépréciation des titres de participation ;
- Les indemnités de départ à la retraite.

En sus, des impôts différés sont constatés sur les retraitements de consolidation.

2.2. Présentation des postes du bilan consolidé

Note A-1 : Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles figurent à l'actif du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » au 31/12/2021 pour une valeur brute de 4 383 100 Dinars. Les logiciels sont amortis linéairement au taux de 33,33 %.

Note A-1 : Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » ont totalisé au 31/12/2021 un montant brut de 109 116 320 Dinars.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement aux taux fiscaux suivants :

<i>Intitulé</i>	<i>Taux</i>
Constructions	5 %
Matériel de transport	20 %
Installations Générales, A.A.I.	10 %
Matériel informatique	33,33 %
Equipements de bureaux	10 % et 15 %
Matériel d'équipement technique et bureautique	10 % et 15 %

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont détaillées au niveau du tableau des immobilisations et des amortissements consolidés suivant :

GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDE AU 31/12/2021

Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES							AMORTISSEMENTS LINEAIRES								Valeur comptable nette au 31/12/2021
	31/12/2020	Acquisitions	Reclass.	Cessions	Mise en rebut	Incidence change	31/12/2021	31/12/2020	Dotat. aux amort. et prov.	Reprises sur cessions	Reprise sur mise en rebut	Reprise sur provision	Régl.	Incidence change	31/12/2021	
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES															
Franchise	63 024	-	-	-	-	-	63 024	49 862	13 061	-	-	-	-	-	62 923	101
Site Web	20 000	-	-	-	-	-	20 000	10 575	6 667	-	-	-	-	-	17 242	2 758
Licences & Logiciels informatiques	2 874 436	43 879	47 252	-	-	-	2 965 567	2 751 690	86 077	-	-	-	-	-	2 837 767	127 800
Immobilisations incorporelles en cours	690 830	643 679	-	-	-	-	1 334 509	-	-	-	-	-	-	-	-	1 334 509
Total immobilisations incorporelles	3 648 290	687 558	47 252	-	-	-	4 383 100	2 812 127	105 805	-	-	-	-	-	2 917 932	1 465 168
IMMOBILISATIONS CORPORELLES																
Terrains	16 488 037	-	-	-	-	-	16 488 037	-	-	-	-	-	-	-	-	16 488 037
Constructions	45 381 878	441	774 299	-	-	-	46 156 618	12 639 192	2 022 446	-	-	-	-	-	14 661 638	31 494 980
A A I Techniques & Générales	20 532 875	1 625 441	314 550	(4 400)	(214 683)	-	22 253 783	10 058 774	1 762 861	(1 072)	(59 924)	-	8 775	(6 128)	11 763 286	10 490 497
Matériels de transport	9 473 672	3 951 678	-	(1 871 347)	-	-	11 554 003	4 218 610	1 894 659	(1 278 343)	-	-	-	(2 810)	4 832 116	6 721 887
Matériels de localisation	69 805	-	-	-	-	-	69 805	56 583	11 612	-	-	-	-	-	68 195	1 610
Equipements de bureau	2 310 747	55 663	(6 827)	(2 122)	(644 660)	-	1 712 801	1 482 382	186 104	(1 308)	(549 815)	(42 440)	(8 548)	-	1 066 375	646 426
Matériels informatiques	2 195 315	414 915	(202)	(5 652)	(368 799)	-	2 235 577	1 823 235	194 934	(5 652)	(366 347)	-	(173)	-	1 645 997	589 580
Matériels et outillages	7 694 462	347 306	202	-	(6 122)	-	8 035 848	4 705 091	575 891	-	(3 707)	-	(54)	-	5 277 221	2 758 627
Immobilisations corporelles en cours	825 212	913 910	(1 129 274)	-	-	-	609 848	-	-	-	-	-	-	-	-	609 848
Total immobilisations corporelles	104 972 003	7 309 354	(47 252)	(1 883 521)	(1 234 264)	-	109 116 320	34 983 867	6 648 507	(1 286 375)	(979 793)	(42 440)	-	(8 938)	39 314 828	69 801 492
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	108 620 293	7 996 912	-	(1 883 521)	(1 234 264)	-	113 499 420	37 795 994	6 754 312	(1 286 375)	(979 793)	(42 440)	-	(8 938)	42 232 760	71 266 660

Note A-2 : Immobilisations Financières

Les immobilisations financières du groupe **Ennaki Automobiles** ont totalisé au 31/12/2021 un montant net de 68 710 462 DT.

Le détail des immobilisations financières se présente comme suit :

Immobilisations financières	déc.-21	déc.-20
Titres de participation	60 088 648	60 088 648
Titres immobilisés SICAR	6 000 000	11 000 000
Dépôts et cautionnements	1 099 101	964 914
Prêts au personnel à LT	2 165 224	2 454 054
Provision sur dépôts et cautionnements	(642 511)	(268 701)
Total	68 710 462	74 238 915

Note A-3 : Stocks

Les stocks du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant brut de 100 277 324 DT au 31 décembre 2021. Ils sont provisionnés à hauteur de 3,6 % et se composent principalement des véhicules neufs, des pièces de rechange, des lubrifiants, des carburants et des réparations en cours.

Toutes les sociétés utilisent la méthode de l'inventaire intermittent pour comptabiliser leurs stocks. Les provisions sur stocks sont évaluées en utilisant les méthodes suivantes :

- Identification physique : lors des opérations d'inventaire physique, les responsables d'inventaire indiquent sur leur rapport les articles endommagés ou non utilisables.
- Calculs analytiques : ces calculs sont principalement basés sur les taux de rotation (stock moyen / consommation de la période).
- Une provision est constatée par modèle sur les stocks de véhicules neufs ayant un âge moyen en stock supérieur à deux ans.
Le taux de la provision est de 20% par année d'ancienneté (à partir de la troisième année) sur la base du prix de revient du stock.
- Une provision est constatée sur les stocks de pièces de rechange en se basant sur une matrice en fonction de l'âge en stock et du taux de rotation observé durant les trois derniers exercices et de l'exercice courant pour chaque référence de pièce de rechange. Le stock est réparti comme suit :

Stocks	déc.-21	déc.-20
Stock véhicules neufs	79 634 493	69 944 038
Volkswagen	31 745 410	1 793 798
Volkswagen Utilitaires	948 492	671 065
Audi	754 251	1 159 897
Porsche	1 818 532	956 055
MAN	214 281	214 281
SEAT	5 115 190	16 983 743
ŠKODA	5 788 051	6 887 379
Stock véhicules neufs en transit et encours de dédouanement	33 250 286	41 277 820
Stock pièces de rechange	18 268 392	18 021 885
Stock pièces de rechange en transit	1 140 966	435 751
Stock véhicules d'occasion	447 060	882 500
Stock de réparations en cours	762 964	658 266
Stock carburants et lubrifiants	23 449	12 860
Sous-total	20 642 831	20 011 262
Total Brut	100 277 324	89 955 300
Provision	(3 635 968)	(4 344 449)
Total Net	96 641 356	85 610 851

Note A-4 : Clients et comptes rattachés

Le poste clients et comptes rattachés présente au 31/12/2021 un solde net de 52 310 987 DT contre un solde de 92 245 673 DT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Clients et comptes rattachés		
	déc.-21	déc.-20
Clients	17 321 255	29 003 535
Clients, Effets à recevoir	37 161 066	64 506 091
Clients douteux	1 310 539	1 229 493
Effets et chèques impayés	229 483	182 729
Total Brut	56 022 343	94 921 848
Provisions	(3 711 356)	(2 676 175)
Total Net	52 310 987	92 245 673

Note A-5 : Autres actifs courants

Le poste des autres actifs courants présente au 31/12/2021 un solde net de 8 337 180 DT contre un solde de 6 839 102 DT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Autres actifs courants		
	déc.-21	déc.-20
Avances et prêts au personnel CT	1 211 152	954 159
Autres comptes débiteurs	24 624	6 049
Autres impôts et taxes	3 016 411	644 318
Crédit d'impôt	-	228 017
Fournisseurs avances et acomptes	2 211 311	1 156 041
Charges constatées d'avance	233 868	532 067
Débiteurs divers	32 082	7 067
Produits à recevoir	3 130 133	4 339 635
Total Brut	9 859 581	7 867 353
Provisions	(1 522 401)	(1 028 251)
Total Net	8 337 180	6 839 102

Note A-6 : Impôt différé

L'actif net d'impôt différé du groupe présente au 31/12/2021 un solde net de 1 933 165 DT contre un solde net de 1 247 318 DT au 31/12/2020 :

Impôt différé		
	déc.-20	déc.-20
Actifs d'impôts différés	3 639 397	3 017 700
Passifs d'impôts différés	(1 706 232)	(1 770 382)
Total	1 933 165	1 247 318

Note A-7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités du groupe présente au 31/12/2021 un solde de 21 906 856 DT contre un solde de 39 928 277 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités		
	déc.-21	déc.-20
Placements SICAV	7 989	-
Effets à l'encaissement	2 689 546	11 828 473
Chèques à l'encaissement	1 947 340	3 274 390
Banques créditrices	17 120 524	24 535 265
Caisses	30 951	39 443
Régie d'avance et accreditifs	110 506	250 706
Total	21 906 856	39 928 277

Note A-8 : Capitaux propres et intérêts des minoritaires

Le total des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires au 31/12/2021 s'élève à 179 872 848 Dinars contre 167 991 926 Dinars au 31/12/2020. Il se détaille comme suit :

Capitaux propres et intérêts des minoritaires					
Désignation	Capital social	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres consolidés & IM au 31/12/2019	30 000 000	103 089 625	34 900 402	1 899	167 991 926
Affectation en résultats reportés	-	34 900 402	(34 900 402)	-	-
Distribution de dividendes	-	(19 500 000)	-	(250)	(19 500 250)
Dépenses nettes du fonds social	-	(891 291)	-	(9)	(891 300)
Indemnité de départ à la retraite	-	390 752	-	4	390 756
Incidence des variations des taux de change	-	(111 483)	-	(1)	(111 484)
Résultat de la période	-	-	31 992 668	532	31 993 200
Capitaux propres consolidés & IM au 31/12/2020	30 000 000	117 878 005	31 992 668	2 175	179 872 848

Le résultat consolidé par action au titre de la période en cours se détaille comme suit :

Résultat consolidé par action		
	déc.-21	déc.-20
Résultat consolidé net	31 992 668	34 900 402
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat consolidé par action	1,07	1,09

Note A-9 : Passifs non courants :

Le poste des passifs non courants présente au 31/12/2021 un solde de 12 674 593 DT contre un solde de 24 418 331 DT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Passifs non courants		
	déc.-21	déc.-20
Emprunt Attijari Bank	-	5 506 618
Emprunt Amen Bank	4 251 780	5 086 087
Crédits-bails	-	122 149
Provisions pour risques et charges	8 049 545	12 939 454
Dépôts et cautionnements	4 000	4 000
Indemnité pour départ à la retraite	369 268	760 023
Total	12 674 593	24 418 331

Note A-10 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste fournisseurs et comptes rattachés présente au 31/12/2021 un solde de 114 345 277 DT contre un solde de 150 737 042 DT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés		
	déc.-20	déc.-20
Fournisseurs locaux	5 079 010	4 855 205
Fournisseurs d'immobilisations	214 759	209 549
Fournisseurs étrangers	107 107 028	102 914 595
Fournisseurs, effets à payer	157 124	24 468
Fournisseurs, retenues de garantie	375 433	478 299
Fournisseurs, factures non parvenues	1 411 923	42 254 926
Total	114 345 277	150 737 042

Note A-11 : Autres passifs courants

Le poste des autres passifs courants présente au 31/12/2021 un solde de 7 750 872 DT contre un solde de 10 962 949 DT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Autres passifs courants		
	déc.-21	déc.-20
Etat, impôts et taxes	1 292 750	4 870 643
Congés payés	808 550	600 884
Débours douanes	-	145 661
Caisse de sécurité sociale	1 338 672	1 760 425
Assurance groupe	251 357	243 339
Charges à payer	3 945 713	3 210 525
Produits constatés d'avance	113 830	91 229
Créditeurs divers	-	40 243
Total	7 750 872	10 962 949

Note A-12 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le poste concours bancaires et autres passifs financiers du groupe présente au 31/12/2021 un solde de 6 463 076 DT contre un solde de 16 824 187 DT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers		
	déc.-21	déc.-20
Échéances à moins d'un an sur emprunts	6 340 927	8 333 431
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	122 149	635 158
Billets à ordre Amen Bank	-	7 855 598
Total	6 463 076	16 824 187

2.3. Présentation des postes de l'état de résultat consolidé

Note A-13 : Revenus

Le chiffre d'affaires du groupe **Ennakl Automobiles** totalise un montant de 537 935 738 DT au 31/12/2021 contre 448 396 018 DT au 31/12/2020, et se détaille comme suit :

Revenus	déc.-21	déc.-20
Ventes véhicules neufs	457 330 663	378 069 272
Ventes véhicules d'occasion	8 447 071	5 104 085
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	65 797 589	60 360 349
Ventes travaux atelier	3 001 782	2 854 931
Ventes carburants	14 030	467
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	127 495	120 365
Ventes accessoires véhicules neufs	304 086	176 952
Locations de véhicules	2 913 022	1 709 597
Total	537 935 738	448 396 018

Note A-14 : Coût des ventes

Le poste coût des ventes du groupe **Ennakl Automobiles** totalise un montant de 445 860 673 DT au 31/12/2021 contre un solde de 360 002 728 DT au 31/12/2020, et se détaille comme suit :

Coût des ventes	déc.-21	déc.-20
Achats de Véhicules neufs	296 471 105	251 584 780
Achats de Véhicules d'occasion	7 835 307	5 267 960
Achats de pièces de rechange, accessoires et consommables	46 744 621	36 720 713
Autres frais sur achats	103 094 474	66 637 316
Travaux extérieurs	266 090	380 386
Charges de personnel direct	1 771 100	3 144 828
Variation de stocks	1 (10 322 024)	(3 733 255)
Total	445 860 673	360 002 728

1 Variation de stocks

Variation de stocks	déc.-21	déc.-20
Variation du stock de véhicules neufs	-9 690 455	7 351 240
Variation du stock de véhicules d'occasions	435 440	-356 000
Variation du stock de pièces de rechange	-951 722	3 994 733
Variation du stock des travaux encours	-104 698	-34 186
Variation du stock de carburants et lubrifiants	-10 589	13 438
Total	-10 322 024	-3 733 255

Note A-15 : Frais de distribution et d'administration

Les frais de distribution et d'administration du groupe présentent au 31/12/2021 un solde de 49 019 301 DT contre un solde de 44 183 204 DT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Frais de distribution & d'administration		
	déc.-21	déc.-20
Charges de personnel	20 736 304	20 432 054
Frais déplacement	588 352	583 055
Publicités et insertions	2 373 585	1 795 220
Consommables	336 214	73 333
Cadeaux, Réceptions et restaurations	165 165	169 813
Vêtements de Travail	189 881	175 537
Formation	185 663	130 501
Autres Frais sur Vente	3 940 851	2 816 673
Locations diverses	363 530	386 383
Achats divers par caisses	131 083	298 383
Abonnements	1 610 462	970 774
Assurances	837 355	662 720
Dons et subventions	68 820	130 700
Energie	1 255 813	1 040 299
Entretiens et réparations	945 670	1 054 012
Fournitures de bureaux	194 219	191 437
Frais bancaires	2 263 489	1 849 569
Frais bancaires sur escomptes d'effets	1 034 708	940 259
Gardiennage	842 758	753 102
Honoraires	2 159 046	1 410 034
Dotations aux amortissements	6 754 312	6 585 706
Impôts et taxes	2 042 021	1 733 640
Total	49 019 301	44 183 204

Note A-16 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation du groupe **Ennaki Automobiles** totalisent un montant de 3 480 886 DT au 31/12/2021 contre un solde de 3 548 708 DT au 31/12/2020, et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation		
	déc.-21	déc.-20
Dotations aux provisions sur stocks	448 053	1 827 745
Dotations aux provisions sur créances	2 655 502	1 460 421
Dotations aux provisions des immobilisations financières	377 331	260 542
Total	3 480 886	3 548 708

Note A-17 : Autres produits d'exploitation

Le poste des autres produits d'exploitation du groupe présente au 31/12/2021 un solde de 2 828 615 DT contre un solde de 974 219 DT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Autres produits d'exploitation		
	déc.-21	déc.-20
Ristournes TFP	62 791	230 644
Location	72 000	133 868
Produits divers	149 931	-
Frais de gestion et autres services	210 117	155 228
Reprise de provisions sur stocks	1 156 534	301 177
Reprise de provisions sur créances	1 134 802	153 302
Reprise de provisions sur immobilisations corporelles	42 440	-
Total	2 828 615	974 219

Note A-18 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe **Ennakl Automobiles** totalisent un montant de 1 695 402 DT au 31/12/2021 contre un solde de 3 390 150 DT au 31/12/2020, et se détaillent comme suit :

Charges financières nettes		
	déc.-21	déc.-20
Intérêts sur crédit bancaire	1 576 530	2 744 982
Intérêts sur crédit-bail	48 247	127 623
Intérêts sur comptes courants	70 625	517 545
Total	1 695 402	3 390 150

Note A-19 : Produits des placements et dividendes

Les produits des placements du groupe **Ennakl Automobiles** totalisent un montant de 5 195 269 DT au 31/12/2021 contre un solde de 14 718 341 DT au 31/12/2020, et se détaillent comme suit :

Produits des placements		
	déc.-21	déc.-20
Produits nets sur placements	7 131	56 662
Plus-values de cession de valeurs mobilières	-	12 750 645
Plus-values de cession auprès des SICAR	101 673	1 576 372
Dividendes reçus	4 717 780	-
Intérêts créditeurs	368 685	334 662
Total	5 195 269	14 718 341

Note A-20 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du groupe **Ennakl Automobiles** totalisent un montant de 1 256 033 DT au 31/12/2021 contre un solde 814 958 Dinars au 31/12/2020, et se détaillent comme suit :

Autres gains ordinaires		
	déc.-21	déc.-20
Produits non récurrents	376 592	732 397
Profits nets sur cessions d'immobilisations	879 441	82 561
Total	1 256 033	814 958

Note A-21 : Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires du groupe **Ennakl Automobiles** totalisent un montant de 2 282 584 DT au 31/12/2021 contre un solde de 4 198 184 DT au 31/12/2020, et se détaillent comme suit :

Autres pertes ordinaires		
	déc.-21	déc.-20
Pertes ¹	6 585 879	184 292
Pertes sur cessions d'immobilisations	377 567	417 394
Pertes sur créances irrécouvrables	3 797	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 478 935	4 013 552
Reprise sur provisions pour risques et charges	(6 360 213)	(486 141)
Différences de règlement et débours	56 195	7 438
Pénalités de retard	140 424	61 649
Total	2 282 584	4 198 184

¹ Essentiellement sur contrôle fiscal et indemnisation suite au litige avec TPA.

2.4. Présentation des postes de l'état des flux de trésorerie consolidé

Note F-1 : Dotations aux amortissements :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Amortissements	
	déc.-21
Dotation aux amortissements immobilisations incorporelles	105 805
Dotation aux amortissements immobilisations corporelles	6 648 507
Total	6 754 312

Note F-2 : Dotations aux provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions nettes de reprises de provisions	
	déc.-21
Dotations nettes aux provisions sur immobilisations financières	373 810
Reprises nettes de provisions sur stocks	(708 481)
Dotations nettes aux provisions sur comptes clients	1 035 181
Reprises nettes de provisions sur provisions pour risques et charges	(4 889 909)
Dotations nettes aux provisions sur autres courants	494 150
Reprises nettes de provision sur immobilisations corporelles	(42 440)
Incidence des taux de change sur la provision d'AFCAR	3 522
Total	(3 734 167)

Note F-3 : Variation des autres actifs :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres actifs	
	déc.-21
Autres actifs courants (nets) au 31 décembre 2020	6 839 102
Autres actifs courants (nets) au 31 décembre 2021	8 337 180
Sous-total	(1 498 078)
Dotations aux provisions sur autres actifs courants	(494 150)
Plus-value auprès des SICAR 2020 (encaissée en 2021)	(970 000)
Total	(2 962 228)

Note F-4 : Variation des autres passifs :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs	
	déc.-21
Autres passifs au 31 décembre 2020	10 962 949
Autres passifs au 31 décembre 2021	7 750 872
Sous-total	(3 212 077)
Dividendes non distribuées	(250)
Total	(3 212 327)

Note F-6 : Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre	
	déc.-21
Emprunts et crédits-bails CT et LT au 31 décembre 2020	19 683 443
Emprunts et crédits-bails CT et LT au 31 décembre 2021	10 714 856
Sous-total	(8 968 587)
Billets à ordre au 31 décembre 2020	7 855 598
Billets à ordre au 31 décembre 2021	-
Sous-total	(7 855 598)
Total	(16 824 185)

Note 4 – Note sur les litiges et les affaires en cours :

- En 2019, la société TPA « Tout Pour Auto » a introduit une requête d'arbitrage à l'encontre de la société mère **Ennaki Automobiles** en vue de revendiquer des indemnités au titre de la rupture du contrat de sous-concession conclu entre les deux parties.

En 2021, le tribunal arbitral chargé de statuer sur le litige a condamné la société mère **Ennaki Automobiles** à payer la somme de 107 337 DT (majorée des intérêts légaux) ; et les sociétés **Ennaki Automobiles** et **CAR Gros** solidairement à payer la somme de 1 744 162 DT (majorée des intérêts légaux).

- La société mère **Ennaki Automobiles** a reçu en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. En date du 20 décembre 2019, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale faisant ressortir un redressement total de 9 316 KDT en principal et pénalités et un ajustement du report d'impôt sur les sociétés de 229 KDT le ramenant à 906 KDT.

Suite aux différents échanges entre la société et l'administration fiscale, le 12 novembre 2021, un accord de conciliation partiel a été conclu avec l'administration fiscale conduisant au paiement d'un montant de 4 917 245 DT. Par prudence, le montant résiduel qui n'a pas fait l'objet de conciliation est totalement provisionné pour un montant de 491 096 DT.

Note 5 – Note sur la l'incidence de la guerre Russie – Ukraine :

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25 mars 2022. Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir un impact sur les états financiers consolidés de l'exercice 2021 n'a été identifié.

Par ailleurs, le principal événement qui a eu lieu postérieurement à la date de clôture est l'invasion russe de l'Ukraine et l'imposition de sanctions internationales à l'encontre de la Russie. Ceci engendrera un impact économique généralisé, non seulement sur les entreprises en Russie et en Ukraine, mais également à l'échelle mondiale, où les entreprises se livrent à des activités économiques susceptibles d'être affectées par les récents développements.

La direction du groupe est en train de suivre de près ces développements et les impacts probables sur le secteur automobile en général et sur le groupe en particulier.

Note 6 - Etat des engagements hors bilan consolidés au 31-12-2021 :

Engagements en Devises par banque :

Société	Banque	Lettre de crédit (SLOC)
Ennakl Automobiles	AMEN BANK	23 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	ATTIJARI BANK	18 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	BIAT	9 000 000 EUR
Car Gros	AMEN BANK	100 000 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	4 700 399 EUR
Total		54 800 399 EUR

Engagements en Dinars par banque :

AMEN BANK :

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	127 730
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	2 735 500
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	627 559
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	565 587
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	16 494
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE DROITS DE DOUANES	2 000 000
STLV	CAUTIONS BANCAIRES	266 741
Total		6 339 611

BIAT :

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	488 614
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	1 218 199
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	348 000
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	2 000 000
Ennakl Automobiles	AUTRES	21 760
Total		4 076 573

ZITOUNA :

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	62 408
Ennakl Automobiles	CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Car Gros	CAUTIONS DEFINITIVES	35 000
Total		126 668

UBCI :

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	3 900
Total		3 900

ATB :

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Car Gros	Lettres de credit	300 000
Total		300 000

Effets remis à l'escompte non échus

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	24 593 028
Total		24 593 028

Nantissement

En garantie du remboursement de l'emprunt contracté auprès de la banque Attijari, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 1 200 000 actions Amen Bank, il est à signaler que le résiduel des actions nanties en faveur de la banque doit toujours couvrir 125% du montant de l'encours de l'emprunt, soit 6 883 274 DT au 31 décembre 2021.

Note 7 - Informations sur les parties liées :

Les opérations réalisées avec les parties liées du groupe Ennakl Automobiles durant l'exercice 2021 se présentent comme suit :

❖ Société Ennakl Automobiles :

• Fonds gérés déposés auprès de l'Amen SICAR et rémunérations :

Au 31 décembre 2021, la société **Ennakl Automobiles** dispose d'un fonds géré de 6 000 000 DT déposé auprès de l'**Amen SICAR**, souscrit en 2016 et dont la date d'échéance est fixée à fin mars 2022.

En 2021, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 5 000 000 DT à la société Ennakl Automobiles au titre du fonds géré souscrit en 2015, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 101 673 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 970 000 DT inscrite parmi les produits à recevoir au 31/12/2020.

Au 31 décembre 2021, la société Ennakl Automobiles a inscrit en charges à payer au profit de l'Amen SICAR un montant de 60 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1%.

• Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances :

La société **Ennakl Automobiles** a encouru auprès de **COMAR Assurances** au 31/12/2021 des frais d'assurance s'élevant à 2 271 281 DT hors taxes.

• Participation aux frais de siège de la société PGI Holding :

La société **PGI Holding** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.

• Souscription de billets à ordre avec Amen Bank :

Au cours de l'exercice 2020, la société **Ennakl Automobiles** a souscrit des billets à ordre auprès de l'**Amen Bank** pour un montant total de 27 968 347 DT aux conditions suivantes :

-Taux d'intérêt : TMM+1,5%

-Echéance : 90 jours

Au 31 décembre 2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 7 855 598 DT et a été remboursé intégralement au cours de l'exercice 2021.

• Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank :

La société **Ennakl Automobiles** a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions **Amen Bank** pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès de **Attijari Bank** à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2021 à hauteur de 5 128 453 DT.

Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 687 209 DT en 2021.

• Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) en 2021 :

La société **Ennakl Automobiles** a facturé à titre de ventes de véhicules neufs et de prestations de services après-vente lors de l'année 2021 ce qui suit (En TTC)

- AMEN BANK: 817 522 DT
- CAFE BONDIN: 162 488 DT
- PARENIN: 5 574 DT
- CAFÉ BEN YEDDER: 557 373 DT
- POULINA GROUP HOLDING: 610 961 DT
- COMAR: 704 882 DT
- PGI HOLDING: 148 713 DT

- **Opérations de ventes par leasing réalisées en 2021 financées par la société TLF :**

La société **TLF** a financé des opérations de vente réalisées par la société **Ennaki Automobiles** en 2021 pour un montant total de 45 156 995 DT TTC.

- **Opérations de ventes par leasing réalisées en 2021 financées par la société ATL :**

La société **ATL** a financé des opérations de vente réalisées par la société **Ennaki Automobiles** en 2021 pour un montant total de 35 640 912 DT TTC.

- **Frais de tenue de compte de valeurs mobilières :**

En 2021, la société **Amen Invest** a facturé à la société **Ennaki Automobiles** un montant de 5 000 DT HT à titre de frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

- **Prêt à moyen terme auprès de l'Amen Bank :**

Le 28 février 2020, la société **Ennaki Automobiles** a contracté un prêt à moyen terme auprès de l'**Amen Bank** pour un montant de 6 000 000 DT aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt annuel : TMM+2%
- Commission d'étude et montage 0,3%
- Durée : 7 ans, soit 84 mois

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2021 à hauteur de 687 398 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 448 058 DT en 2021.

- **Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank :**

Le 15 mai 2020, **Ennaki Automobiles** a signé un contrat de prêt avec l'**Amen Bank** portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 130 200 000. Le 3 septembre 2021, la société a renouvelé son contrat de prêt portant la somme globale en principal à 201 755 000 détaillé comme suit :

- ✓ Escompte LC pour un montant de 13 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- ✓ Découvert en compte pour un montant de 7 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- ✓ Financement de droit de douanes pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
(L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 2 000 000 DT)
- ✓ Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
(L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 2 735 500 DT)
- ✓ Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
(L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 127 730 DT)
- ✓ Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- ✓ Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
(L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 627 559 DT)
- ✓ Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
(L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 582 081 DT)
- ✓ Crédits documentaires pour un montant de 158 155 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois.
(L'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 23 000 000 EUR)

- **Obligations et engagements avec les dirigeants :**

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société en 2021 peuvent être synthétisées comme suit :

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute ¹	200 000	502 732	283 732	336 132	344 232

¹ Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence)

- **Rémunérations servies aux administrateurs :**

Les membres du conseil d'administration de la société **Ennaki Automobiles** sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2021. Au titre de l'exercice 2021, la charge s'élève à 48 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

- **Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit :**

En 2021, la société **Ennaki Automobiles** a servi 20.000 DT aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

- ❖ **Société Car Gros :**

- ✓ La société Car Gros a encourus auprès de « l'Assurances COMAR » au 31/12/2021 des frais d'assurance relatifs à :
 - Un contrat d'assurances multirisques pour un montant de 26 963 DT ;
 - Un contrat d'assurances flotte pour un montant de 15 674 DT ;
 - Un contrat d'assurances groupe pour un montant de 121 150 DT.
- ✓ La société Car Gros a contracté auprès de « l'Amen Bank » en 2020, un crédit d'exploitation à court terme aux modalités suivantes :
 - Date : 15/05/20
 - Principal : 3 500 000 dinars
 - Mode de paiement : Mensuel
 - Durée : 12 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 1,5 %.

Au cours de l'exercice 2021, la société Car gros SARL a remboursé un montant de **2 517 518 DT** en principal et a constaté des charges financières relatives à ce contrat de prêt de **40 726 DT**. Au 31 décembre 2021, ce crédit est totalement remboursé.

- ❖ **Société STLV :**

- **Tunisie Leasing et Factoring :**

La société « STLV » a conclu cinq contrats de leasing relatifs à l'acquisition de matériels de transport depuis sa création.

Les charges financières relatives à ces contrats ont totalisé un montant de 48 247 DT en 2021.

Le montant en principal non échus relatif aux contrats de leasing s'élève à 122 149 DT au 31 décembre 2021 contre un solde de 686 440 DT au 31 décembre 2020.

- **Amen Bank :**

La STLV a signée le 25/09/2019 un contrat de prêt à moyen terme pour un montant en principal d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000 DT) destiné à financer l'acquisition de soixante-deux véhicules et débloqué par tranches sur demande de la société STLV S.A. Ce prêt a été consenti par l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Principal : 1 500 000 dinars
- Durée : 3 ans
- Taux d'intérêt : TMM + 2,75 %

Le 11/02/2020, un montant de 215 800 DT a été débloqué à la société STLV S.A. Au 31/12/2021, la société STLV a remboursé un montant de 70 867 DT en principal au titre de ce crédit. Les charges financières correspondantes supportées en 2021 ont totalisé 11 991 DT.

Le montant en principal non échus relatif à ce prêt s'élève à **92 810 DT** au 31 décembre 2021.

En 2021, la société STLV a réalisé un placement en certificat de dépôts pour un montant de 500 000 DT et une durée de 30 jours auprès de l'Amen Bank totalement échu et remboursé avant le 31/12/2021 et ayant générés des produits d'intérêts pour un montant de 2 999 DT.

- **Assurances COMAR :**

Au 31/12/2021, la société STLV a encouru auprès de la compagnie Assurances COMAR des frais d'assurance relatifs à :

- Un contrat d'assurance groupe pour un montant de 39 011 DT ;
- Un contrat d'Assurance flotte pour un montant de 429 688 DT ;
- Un contrat d'assurance multirisque professionnel pour un montant de 3 536 DT.

Rémunérations servies aux dirigeants :

Au 31/12/2021, la rémunération servie aux dirigeants se détaille comme suit :

Nature de la rémunération brute	AHMED AZIZ HAJ ROMDHANE	
	Directeur Général Adjoint	
	Charges Au 31/12/2021	Passif Au 31/12/2021
Salaire brut ¹	188 464	-

¹ Voiture de fonction et quotas carburant compris.

A1 – Tableau des titres de participation non consolidés au 31 décembre 2021 :

Participations	Participations cumulées fin 2020		Mouvements 2021			Total 2021	Détection en %
	Nbre actions souscrites/achetées	Valeur d'acquisition	Nbre actions souscrites/achetées	Cession / Remboursement	Libération participation		
A.T.L	1 813 505	4 627 143				6 547 329	8,21%
	640 062	1 920 186					
	213 354*	-					
HEVI	10	100				100	2%
Amen Bank	2 101 111	53 541 219				53 541 219	8,59%
S/TOTAL I		60 088 648				60 088 648	
Fonds gérés Amen SICAR		11 000 000		(5 000 000)		6 000 000	
S/TOTAL II		11 000 000				6 000 000	
TOTAL GENERAL BRUT		71 088 648				66 088 648	

(*) Distribution d'actions gratuites.

A2 – Tableau de passage des charges par destination aux charges par nature :

Charges par destination	Montant	Achats consommés	Charges de personnel	Amort. et provisions	Autres charges	Autres produits	Charges financières nettes	Autres pertes	Autres gains
Coût des ventes	(445 860 673)	(444 453 843)	(1 771 098)	-	(124 356)	-	488 624	-	-
Frais de distribution	(28 914 811)	(2 687 492)	(20 238 234)	7 773	(5 996 858)	-	-	-	-
Frais d'administration	(20 104 490)	(3 404 069)	(717 959)	(6 754 312)	(9 228 150)	-	-	-	-
Autres produits	2 828 615	-	-	2 333 776	-	494 839	-	-	-
Autres charges	(3 480 886)	-	-	(3 480 886)	-	-	-	-	-
Charges financières nettes	(1 695 402)	-	-	-	-	-	(1 695 402)	-	-
Autres gains ordinaires	1 256 033	-	-	-	-	69 976	-	-	1 186 057
Autres pertes ordinaires	(2 282 584)	-	-	4 881 278	(6 642 074)	-	(140 424)	(381 364)	-
Total	(498 254 198)	(450 545 404)	(22 727 291)	(3 012 371)	(21 991 438)	564 815	(1 347 202)	(381 364)	1 186 057

A3 – Soldes intermédiaires de gestion consolidés au 31 décembre 2021 :

Soldes intermédiaires de gestion consolidés au 31/12/2021

	31/12/2021	31/12/2020		31/12/2020	31/12/2020		31/12/2021	31/12/2020
Produits			Charges			Soldes		
Revenus	537 935 738	448 396 018	Coût des ventes	445 860 673	360 002 728			
Marge commerciale	92 075 065	88 393 290				Marge commerciale	92 075 065	88 393 290
			Autres charges d'exploitation	18 991 825	14 912 064			
Valeur ajoutée Brute	73 083 240	73 481 226				Valeur ajoutée Brute	73 083 240	73 481 226
			Impôts et taxes	2 042 021	1 733 640			
			Charges de personnel	20 736 304	20 432 054			
Excédent brut d'exploitation	50 304 915	51 315 532				Excédent brut d'exploitation	50 304 915	51 315 532
Autres gains ordinaires	1 256 033	1 073 098	Autres pertes ordinaires	7 163 862	928 913			
Produits des placements	5 195 269	14 718 341	Charges financières	1 695 402	3 390 150			
			Dotations aux amort. et aux provisions	3 020 144	13 207 346			
			Impôts courants et différés	12 883 609	14 679 920			
Résultat des activités ordinaires	31 993 200	34 900 642				Résultat des activités ordinaires	31 993 200	34 900 642
Effet des modifications comptables	-	-	Pertes extraordinaires	-	-			
Résultat net après modifications comptables	31 993 200	34 900 642				Résultat net après modifications comptables	31 993 200	34 900 642

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs les Actionnaires du Groupe
ENNAKL AUTOMOBILES
Z.I. Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

1- RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe ENNAKL AUTOMOBILES (« Le Groupe ») qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés font ressortir, au 31 décembre 2021, un total du bilan consolidé de 322 812 898 DT et des capitaux propres consolidés – part du groupe de 179 870 673 DT y compris le résultat consolidé – part du groupe s'élevant à 31 992 668 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe **ENNAKL AUTOMOBILES** au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'Opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit :

Les questions clés de l'audit sont celles qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

▪ **Les Revenus :**

Description de la question clé de l'audit :

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat consolidé au 31 décembre 2021 pour un montant de 537 935 738 DT et représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 457 330 663 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés du groupe.

Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Rapport d'activité du groupe :

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. ».

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport d'activité du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Cependant, en application de l'Article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité

consiste à vérifier l'exactitude des informations données dans le rapport d'activité du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés et conformément à l'Article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005. Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers consolidés :

Le conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers consolidés conformes au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil

d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du groupe, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance du groupe une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les mesures de sauvegarde connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance du groupe, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

2- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne du groupe :

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES S.A. ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 13 avril 2022

Les co-commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.I

Expert-Partners

Mohamed Lassaad BORJI
Partner

Salah MEZIOU
Managing Partner

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE SMART TUNISIE

Siège Social : 9 Bis impasse n°3 rue 8612 ZI, Charguia 1, 2035 Tunis

La société SMART TUNISIE publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 11 Mai 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : **M Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF (ECC MAZARS) & M Faiez FAKHFAKH (ACEF EXPERT).**

Groupe SMART TUNISIE
BILAN CONSOLIDE
(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Ecart d'acquisition		15 429 703,037	945 701,539
Amortissements		(200 124,025)	(41 728,799)
	1	15 229 579,012	903 972,739
Immobilisations incorporelles		619 365,907	373 744,730
Amortissements		(356 643,640)	(187 769,823)
	2	262 722,267	185 974,907
Immobilisations corporelles		36 545 951,566	23 402 330,435
Amortissements		(10 390 496,286)	(5 324 737,455)
	3	26 155 455,280	18 077 592,980
Immobilisations financières		150 717,761	173 113,486
Provisions		0,000	0,000
	4	150 717,761	173 113,486
Autres actifs non courants	5	2 000 094,762	7 377,723
Total des actifs non courants		43 798 569,082	19 348 031,835
Stocks		54 480 221,100	39 959 041,075
Provisions		(314 983,358)	(269 771,663)
	6	54 165 237,742	39 689 269,412
Clients et comptes rattachés		38 033 330,514	27 284 443,845
Provisions		(7 122 796,247)	(6 488 130,653)
	7	30 910 534,267	20 796 313,192
Autres actifs courants		18 616 354,018	3 613 461,811
Provisions		0,000	0,000
	8	18 616 354,018	3 613 461,811
Liquidités et équivalents de liquidités	9	33 563 538,759	26 366 839,564
Total des actifs courants		137 255 664,786	90 465 883,979
TOTAL DES ACTIFS		181 054 233,868	109 813 915,814

Groupe SMART TUNISIE
BILAN CONSOLIDE
(En Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		36 155 155,000	30 000 000,000
Réserves consolidées		39 855 494,405	10 947 883,445
Ecart de conversion		(6 733,841)	(1 642,278)
Total des capitaux propres avant résultat		76 003 915,564	40 946 241,167
Résultat de l'exercice consolidé		20 236 675,144	11 044 367,110
Total des capitaux propres après résultat		96 240 590,707	51 990 608,277
<i>Intérêts minoritaires dans les réserves</i>		127 262,776	18 856,793
<i>Intérêts minoritaires dans le résultat</i>		(73 526,406)	(16 261,928)
Total Intérêts minoritaires		53 736,369	2 594,864
Total des capitaux propres	10	96 294 327,077	51 993 203,142
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants		9 273 815,254	7 767 621,977
Emprunts	11	6 728 428,256	7 076 371,894
Provisions	12	2 545 386,998	691 250,083
Autres passifs non courants		0,000	0,000
Passifs courants		75 486 091,537	50 053 090,695
Fournisseurs et comptes rattachés	13	31 172 065,546	16 136 170,562
Autres passifs courants	14	12 435 569,566	8 190 069,952
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	31 878 456,426	25 726 850,182
Total des passifs		84 759 906,791	57 820 712,672
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & DES PASSIFS		181 054 233,868	109 813 915,814

Groupe SMART TUNISIE
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(En Dinars Tunisiens)

ETAT DE RESULTAT	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<u>Produits d'exploitation</u>		<u>317 951 491,485</u>	<u>266 537 576,718</u>
Revenus	16	316 313 179,057	266 209 926,384
Autres produits d'exploitation	17	1 638 312,428	327 650,334
<u>Charges d'exploitation</u>		<u>(288 369 798,897)</u>	<u>(243 881 085,374)</u>
Achats de marchandises consommées	18	(263 025 987,500)	(229 662 401,249)
Achats d'approvisionnements consommés	19	(610 225,455)	(1 261 853,652)
Charges de personnel	20	(14 733 389,494)	(6 489 771,779)
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	(4 981 570,518)	(3 305 732,814)
Autres charges d'exploitation	22	(5 018 625,929)	(3 161 325,881)
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>29 581 692,588</u>	<u>22 656 491,344</u>
Charges financières nettes	23	(5 662 174,934)	(7 506 181,708)
Autres Gains Ordinaires	24	424 397,051	144 280,896
Autres Pertes Ordinaires	25	(104 506,182)	8 170,974
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u>24 239 408,523</u>	<u>15 302 761,506</u>
Impôt sur les sociétés		(4 171 539,133)	(4 280 589,295)
Impôts différés		95 279,347	5 932,971
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<u>20 163 148,737</u>	<u>11 028 105,182</u>
<u>Résultat net de l'exercice des sociétés intégrées</u>		<u>20 163 148,737</u>	<u>11 028 105,182</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires		(73 526,406)	(16 261,928)
<u>Résultat net revenant à la société consolidante</u>		<u>20 236 675,144</u>	<u>11 044 367,110</u>

Groupe SMART TUNISIE
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(En Dinars Tunisiens)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	31/12/2021	31/12/2020
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Résultat net des sociétés intégrées	20 236 675,144	11 044 367,110
Résultat net revenant aux intérêts minoritaires	(73 526,406)	(16 261,928)
Ajustement pour:		
-Amortissements et provisions	4 088 101,009	3 139 296,927
Variation des:		0,000
-Stocks	(9 185 869,750)	2 053 238,641
-Créances clients	5 503 776,406	16 841 519,866
-Autres actifs	(599 643,713)	2 738 329,436
-Fournisseurs et autres dettes	1 374 983,363	(2 549 427,785)
-Autres actifs non courants	(1 825 555,346)	0,000
-Différence dans l'opération d'échange de titres (charge)	6 535,224	0,000
-Plus ou moins-values sur cession d'immobilisations	(251 389,688)	(122 533,909)
-Ecart de conversion	(9 931,919)	(1 636,227)
-Impôt différé	(58 843,501)	(5 932,971)
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	<i>19 205 310,823</i>	<i>33 120 959,161</i>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immo corp & incorp	(4 692 585,159)	(10 848 653,951)
Encaissement provenant de la cession d'immo corp & incorp	324 256,204	398 141,386
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	(286 932,682)	(785 634,185)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	805 713,797	231 517,469
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	<i>(3 849 547,840)</i>	<i>(11 004 629,281)</i>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Encaissements suite à l'émission d'actions (sociétés intégrées)	141 556,186	9 783,956
Dépenses du Fonds social	(377 257,000)	0,000
Encaissement provenant des emprunts	848 629,271	6 800 000,000
Remboursements d'emprunts	(5 709 145,740)	(8 666 688,771)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(8 000 000,000)	(10 020 000,000)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(900 000,000)	0,000
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<i>(13 996 217,283)</i>	<i>(11 876 904,815)</i>
Ajustement de trésorerie lié à la variation du périmètre de consolidation	(1 154 638,383)	
<i>Variation de trésorerie</i>	<i>204 907,317</i>	<i>10 239 425,065</i>
Trésorerie au début de l'exercice	1 557 037,387	(8 682 387,677)
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	<i>26 1 761 944,704</i>	<i>1 557 037,387</i>

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe SMART TUNISIE faisant l'objet de ces états financiers consolidés est composé de six sociétés :

- Une société mère : SMART TUNISIE ; et
- Cinq filiales : AZUR COLORS, SMART INK, SIMOP TUNISIE, ADVANCED COMPUTER TECHNOLOGY (ACT) et PROLOGIC TUNISIE

▪ SMART TUNISIE

La Société SMART TUNISIE est une Société Anonyme créée en 1997 et établie en Tunisie. Elle est spécialisée dans le commerce de gros de matériels informatiques.

▪ AZUR COLORS

La Société AZUR COLORS est une Société Anonyme créée en 2015 et établie en Tunisie. Elle est spécialisée dans la vente des imprimantes industrielles mais aussi de tous les produits HP. Elle assure l'installation et le service après-vente des machines vendues.

▪ SMART INK

La Société SMART INK est une Société à Responsabilité Limitée créée en 2020 et établie au Maroc. Elle est spécialisée dans la commercialisation et la distribution en gros et en détail des produits informatiques et d'impressions en tout genre.

▪ SIMOP TUNISIE

La Société SIMOP TUNISIE est une Société Anonyme créée en 1999 et établie en Tunisie. Elle est spécialisée dans la maintenance, la réparation, l'assistance clientèle et la vente des accessoires et consommables informatiques.

▪ ADVANCED COMPUTER TECHNOLOGY (ACT)

La Société ADVANCED COMPUTER TECHNOLOGY est une Société Anonyme créée en 1992 et établie en Tunisie. Elle est spécialisée dans le commerce de gros d'équipements informatiques et de logiciels.

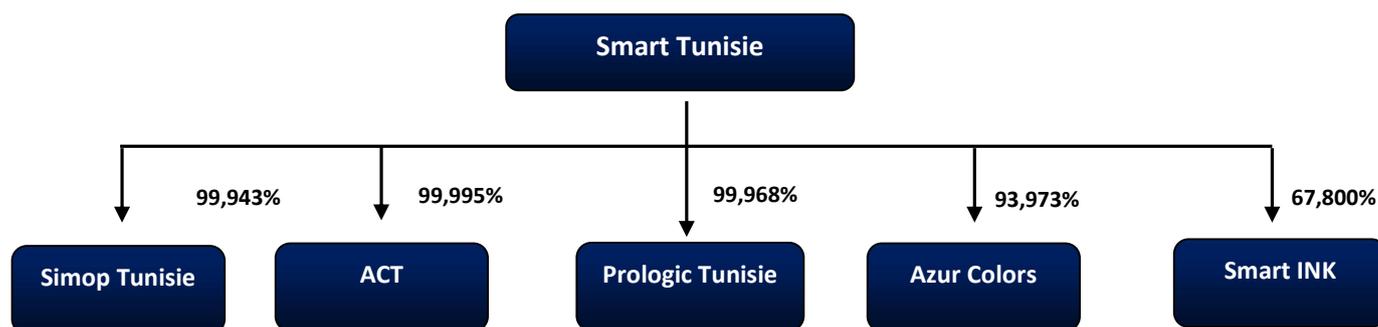
▪ PROLOGIC TUNISIE

La Société PROLOGIC TUNISIE est une Société Anonyme créée en 1985 et établie en Tunisie. Elle est spécialisée dans la vente de services et d'équipements informatiques.

II. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe SMART TUNISIE est présenté au niveau du schéma suivant :

Périmètre 2021



Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes NCT 35 à NCT 37 et aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales régissant les groupes des sociétés.

Les participations détenues par SMART TUNISIE au 31 décembre 2021 se présente comme suit

Société	Nombre de titres	% de participation	Valeur
PROLOGIC	710 870	99,968%	15 759 277,030
ACT	399 980	99,995%	4 708 964,540
SIMOP	149 914	99,943%	2 599 208,932
AZUR COLORS	19 100	93,973%	1 239 713,572
SMART INK	10 170	67,800%	318 660,300
			24 625 824,374

III. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES DE CONSOLIDATION

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés du Groupe SMART TUNISIE arrêtés au 31 décembre 2021 sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par :

- ✓ La loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable Des Entreprises ;
- ✓ Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- ✓ L'arrêté du ministre des Finances du 31 décembre 1996, portant approbation des normes comptables.

Les états financiers de la société mère et de ses deux filiales, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date (31 décembre).

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels certifiés par les commissaires aux comptes des sociétés ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés.

L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales qui sont directement ou indirectement sous le contrôle exclusif de la société SMART TUNISIE.

La société SMART TUNISIE possède un contrôle exclusif sur une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe ; ou
- ✓ du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que la société mère détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre actionnaire n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Méthodes de consolidation

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2021 est la suivante :

Société	% de contrôle	% d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode de consolidation
SMART TUNISIE	100,000%	100,000%	Société mère	Société consolidante
SIMOP TUNISIE	99,943%	99,943%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ACT	99,995%	99,995%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
PROLOGIC TUNISIE	99,968%	99,968%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
AZUR COLORS	93,973%	93,973%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SMART INK	67,800%	67,800%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne par ligne les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- 1- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- 2- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- 3- Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- 4- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- 5- Elimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et ;
- 6- Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

IV. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- ✓ hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ convention de la périodicité ;
- ✓ convention de prudence ;
- ✓ convention du coût historique et
- ✓ convention de l'unité monétaire.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le groupe **SMART TUNISIE** pour l'élaboration de ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 sont les suivants :

Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur exclusion faite des frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition sont inclus dans le coût.

Goodwill

Selon la NCT 38, le Goodwill, ou encore l'écart de première consolidation correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération d'échange. Il doit être comptabilisé en tant qu'actif et amorti linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Le Goodwill dégagé suite à l'acquisition des titres de la société AZUR COLORS s'élève à 945 701,539 Dinars. Le groupe compte l'amortir sur une durée de 20 ans.

Il n'y a pas de Goodwill issu de l'acquisition des titres de la filiale SMART INK et ce en raison du fait que ladite acquisition a été opérée à la constitution de la société.

Les Goodwill dégagés lors de la restructuration du Groupe dans le cadre de l'introduction en bourse se détaillent comme suit :

Société	Montant
PROLOGIC	2 187 840,232
ACT	1 299 413,083
SIMOP	10 996 748,184
Total	14 484 001,498

Les Goodwill seront amortis sur 20 ans.

Écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond aux différences entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

En l'absence d'une évaluation à la juste valeur des actifs et passifs des sociétés à la date d'acquisition des titres, aucun écart d'évaluation n'a été dégagé.

Ecart de conversion

Les états financiers de la filiale étrangère SMART INK sont convertis de la monnaie locale (MAD) vers la monnaie de présentation des états financiers consolidés (TND) selon la méthode suivante :

- Les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au cours de clôture
- Les éléments de l'état de résultat sont convertis au cours moyen
- Les capitaux propres sont convertis au cours historique
- La différence de change en résultante est constatée en écart de conversion parmi les capitaux propres

Valeurs Immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties aux taux linéaires présentés comme suit :

Logiciels	33%
Constructions	5%

Matériels informatiques	20 %, 25% et 33%
Equipements de bureau	10%, 20% et 50%
Installations électriques	20%
AAI des constructions	10% et 15%
Matériels de transport	20% et 33%

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

Opérations en monnaies étrangères

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change de la date de transaction.

A la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères font l'objet d'une actualisation au cours de clôture.

Les plus ou moins-values de change sont constatées en résultat de l'exercice.

Stocks

Les stocks des sociétés du groupe se composent de marchandises destinées à la vente. Pour leur traitement, le groupe a opté pour la méthode de l'inventaire intermittent.

Concernant, l'évaluation des stocks, le groupe a opté pour la méthode du coût moyen pondéré.

A la date de clôture des provisions pour dépréciation sont constituées conformément à la politique de provision fixée par le groupe.

Impôts différés

La société mère et les filiales AZUR COLORS, SIMOP TUNISIE, ADVANCED COMPUTER TECHNOLOGY (ACT) et PROLOGIC TUNISIE sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

La filiale SMART INK est soumise à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur au Maroc.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

V. CONTROLE FISCAL ET ARRANGEMENTS CONCLUS

SMART TUNISIE

La société SMART TUNISIE a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les exercices 2016, 2017 et 2018.

La notification des résultats du contrôle, reçue le 28 décembre 2020, fait ressortir un montant total d'impôts et de pénalités à payer de 4 101 KDT dinars ainsi que la révision des reports de TVA et d'IS.

Le montant net du redressement s'établit compte tenu de la révision des reports à 4 711 KDT.

L'appréciation des mêmes chefs de redressement aux exercices 2019, 2020 et 2021 conduit à un éventuel risque estimé à 1 500 KDT.

La société s'est opposée aux principaux points évoqués par les services du contrôle fiscal dans sa réponse aux résultats de la vérification fiscale du 8 février 2021.

L'administration fiscale a formulé, en date du 5 mai 2021, sa réponse aux différents points évoqués par la société dans son opposition susvisée en rejetant la majorité des points exposés et défendus par la société.

Contestant la totalité des points non retenus par l'administration fiscale, la société s'est opposée, dans une 2ème réponse en date du 20 mai 2021, aux résultats du contrôle fiscal en formulant, à la même date, une demande d'enrôlement de son dossier devant la commission nationale de conciliation pour statuer sur les résultats de la vérification fiscale.

La société a constitué une provision pour risque de 1 700 KDT, sur la base de l'évaluation faite par son conseiller fiscal. Le montant provisionné par la société a été appuyé par des jurisprudences fiscales et des sentences de jugements rendues relatives à des contrôles fiscaux de sociétés appartenant au même secteur d'activité.

A la date d'arrêté des états financiers consolidés par le Conseil d'Administration du 12 avril 2022, la société n'a pas encore reçu de réponse de la part de l'administration fiscale et l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé.

AZURCOLORS

La société AZURCOLORS a conclu, en 2019 et 2020, deux arrangements avec l'administration fiscale pour un total de 452 862 dinars portant sur la régularisation d'impôts et taxes non payés à échéance :

- Le premier arrangement porte sur une somme de 219 491 dinars avec rééchelonnement du 31.03.2019 au 31.12.2021 moyennant 12 paiements trimestriels de 18 290 dinars.
- Le deuxième arrangement porte sur une somme de 233 371 dinars avec rééchelonnement du 31.07.2020 au 31.04.2023 moyennant 11 paiements trimestriels de 20 000 dinars et un dernier paiement de 13 371 dinars.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES : BILAN

Note 1 : Ecart d'acquisition

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Ecart d'acquisition AZURCOLORS	945 701,539	945 701,539
Ecart d'acquisition PROLOGIC	2 187 840,232	0,000
Ecart d'acquisition ACT	1 299 413,083	0,000
Ecart d'acquisition SIMOP	10 996 748,184	0,000
Total Brut	15 429 703,037	945 701,539
Amortissement écart d'acquisition AZURCOLORS	(89 013,876)	(41 728,799)
Amortissement écart d'acquisition PROLOGIC	(84 358,616)	0,000
Amortissement écart d'acquisition ACT	(16 783,432)	0,000
Amortissement écart d'acquisition SIMOP	(9 968,100)	0,000
Total Amortissement	(200 124,025)	(41 728,799)
Total Net	15 229 579,012	903 972,739

Note 2 : Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Logiciels	483 358,731	247 527,554
Site Internet	16 007,176	6 217,176
Fond commercial	120 000,000	120 000,000
Total Brut	619 365,907	373 744,730
Amortissements	(356 643,640)	(187 769,823)
Total Net	262 722,267	185 974,907

Note 3 : Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Terrains	13 790 375,515	11 678 750,024
Constructions	10 596 160,558	6 646 242,786
Constructions en cours	348 840,194	216 472,300
Matériels d'exploitation	157 579,508	17 625,082
A.A.I matériels & outillages industriels	1 218,418	1 182,891
Matériels de transport	6 190 076,872	3 200 550,713
A.A.I divers	907 861,645	578 762,572
Equipements de bureau	584 847,440	337 754,071
Matériels informatique	3 968 991,417	724 989,996
Total Brut	36 545 951,566	23 402 330,435
Amortissements	(10 390 496,286)	(5 324 737,455)
Total Net	26 155 455,280	18 077 592,980

Note 4 : Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Prêts au personnel	111 872,982	154 538,849
Dépôts et cautionnements versés	38 844,779	18 574,637
Total Brut	150 717,761	173 113,486
Provisions	0,000	0,000
Total Net	150 717,761	173 113,486

Note 5 : Autres actifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Frais préliminaires	1 935 318,285	1 444,752
Impôts différés	64 776,477	5 932,971
Total	2 000 094,762	7 377,723

Note 6 : Stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Stocks de marchandises	38 996 886,691	33 106 246,947
Stocks en douane	15 483 334,409	6 852 794,128
Total Brut	54 480 221,100	39 959 041,075
Provisions pour dépréciation des comptes stocks	(314 983,358)	(269 771,663)
Total Net	54 165 237,742	39 689 269,412

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Clients ordinaires	27 032 610,244	14 684 960,318
Clients impayés	1 447 319,574	2 004 336,877
Clients, effets à recevoir	2 430 604,449	4 107 015,997
Clients douteux ou litigieux	7 122 796,247	6 488 130,653
Total Brut	38 033 330,514	27 284 443,845
Provision pour dépréciation des comptes Clients	(7 122 796,247)	(6 488 130,653)
Total Net	30 910 534,267	20 796 313,192

Note 8 : Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs débiteurs	1 499 405,021	1 880 797,388
Etat, impôts & taxes débiteurs	4 947 932,432	1 226 455,150
Débiteurs divers	10 114 554,922	86 752,675
Produits à recevoir	1 279 547,273	29 269,409
Charges constatées d'avance	601 699,847	390 036,693
Prêts au personnel	173 059,507	0,000
Personnel avances et acomptes	155,015	150,495
Total Brut	18 616 354,018	3 613 461,811
Provision pour dépréciation des autres actifs	0,000	0,000
Total Net	18 616 354,018	3 613 461,811

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Banques	4 273 678,656	2 474 235,786
Caisse	50 834,949	72 016,045
Chèques à encaisser	29 235 759,154	23 820 587,733
Effets à l'encaissements & à l'escompte	3 266,000	0,000
Total	33 563 538,759	26 366 839,564

Note 10 : Capitaux propres

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	36 155 155,000	30 000 000,000
Réserves consolidées	39 855 494,405	10 947 883,445
Résultat consolidé	20 236 675,144	11 044 367,110
Ecart de conversion	(6 733,841)	(1 642,278)
Intérêts minoritaires dans les réserves	127 262,776	18 856,793
Intérêts minoritaires dans le résultat	(73 526,406)	(16 261,928)
Total	96 294 327,077	51 993 203,142

Groupe SMART TUNISIE
Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 Décembre 2021
(En Dinars Tunisiens)

Désignation	Capital social	Réserves consolidés	Résultat consolidé	Ecart de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires dans les réserves	Intérêts minoritaires dans le résultat	Total des intérêts minoritaires
Solde au 31-12-2020	30 000 000,000	10 947 883,445	11 044 367,110	-1 642,278	51 990 608,277	18 856,793	-16 261,928	2 594,864
Affectation du Résultat 2020		11 042 724,833	-11 044 367,110	1 642,278	0,000	-16 261,928	16 261,928	0,000
Ajustement des réserves d'ouverture		223 157,056			223 157,056			0,000
Fonds social		-377 181,655			-377 181,655			0,000
Distribution de dividendes		-8 900 000,000			-8 900 000,000			0,000
Augmentation de capital Société mère	6 155 155,000	26 918 910,726			33 074 065,726			0,000
Augmentation de capital minoritaires SMARTINK					0,000	141 556,187		141 556,187
Variation du périmètre					0,000	-13 690,198		-13 690,198
Ecart de conversion				-6 733,841	-6 733,841	-3 198,078		-3 198,078
Résultat de l'exercice			20 236 675,144		20 236 675,144		-73 526,406	-73 526,406
Solde au 31-12-2021	36 155 155,000	39 855 494,405	20 236 675,144	-6 733,841	96 240 590,707	127 262,776	-73 526,406	53 736,369

Le résultat par action est déterminé comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	36 155 155,000	30 000 000,000
Nombre d'actions	7 231 031,000	6 000 000,000
Valeur nominale	5,000	5,000
Résultat de l'exercice consolidé (part du groupe)	20 236 675,144	11 044 367,110
Résultat par action	2,799	1,841

Note 11 : Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts Bancaires	4 197 080,348	5 471 149,388
Emprunts Leasing	2 529 847,908	1 605 222,506
Dépôts et cautionnements reçus	1 500,000	0,000
Total	6 728 428,256	7 076 371,894

Note 12 : Provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Provision pour risques et charges	2 066 744,991	500 000,000
Provision pour indemnité de départ à la retraite	478 642,007	191 250,083
Total	2 545 386,998	691 250,083

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs d'exploitation	29 234 004,328	15 133 936,112
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	1 892 062,196	639 799,177
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	45 999,021	362 435,272
Total	31 172 065,546	16 136 170,562

Note 14 : Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Comptes courants associés	7 002 949,892	3 557 790,080
Clients Crédeurs	473 938,722	1 218 187,081
Personnel, rémunérations dues	0,000	1 831,223
Dettes provisionnées pour congés à payer	749 371,097	255 934,796
Personnel, autres charges à payer	134 132,671	167 788,308
CNSS	1 253 462,167	518 554,959
Assurance groupe	131 379,859	44 011,669
Créditeurs divers	61 374,805	56 374,805
Etat, impôts & taxes créditeur	1 543 188,490	2 015 057,685
Charges à payer	429 306,558	354 539,346
Produits constatés d'avance	656 465,305	0,000
Total	<u>12 435 569,566</u>	<u>8 190 069,952</u>

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Emprunts à (-) d'un an	3 175 755,979	2 336 463,969
Autres emprunts à court terme	21 495 493,093	22 062 796,297
Effets escomptés non échus	4 644 638,453	338 375,472
Concours bancaires	2 562 568,901	989 214,444
Total	<u>31 878 456,426</u>	<u>25 726 850,182</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES : ETAT DE RESULTAT

Note 16 : Revenus

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	317 295 263,483	266 447 585,392
Etudes et prestations de services	104 867,711	0,000
Ristournes accordées	(1 086 952,137)	(237 659,008)
Total	316 313 179,057	266 209 926,384

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Produits immobiliers	647 880,000	139 143,920
Reprise/ provision des comptes clients	990 432,428	188 506,414
Total	1 638 312,428	327 650,334

Note 18 : Achats de marchandises consommées

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Achats de marchandises	272 027 339,017	227 528 336,930
Achats d'études et de prestations de services	182 149,630	79 502,074
Variation de stocks de marchandises	(9 183 501,147)	2 054 562,246
Total	263 025 987,500	229 662 401,249

Note 19 : Achats d'approvisionnements consommés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Achats non stockés de matières & fournitures	335 335,133	1 056 957,004
Electricité	222 058,548	161 052,931
Eau	14 162,007	15 404,080
Achats divers	38 669,767	28 439,637
Total	610 225,455	1 261 853,652

Note 20 : Charges de personnel

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Salaires	11 820 993,949	5 120 891,054
Congés payés	177 790,837	(19 632,705)
Autres charges de personnel	990 866,545	1 336 315,742
CNSS & accidents de travail	1 743 738,163	52 197,688
Total	14 733 389,494	6 489 771,779

Note 21 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Dot° aux amts écarts d'acquisition	158 395,225	41 728,799
Dot° aux amts des immobilisations corp. & incorp.	2 352 365,317	1 037 170,013
Dot° aux résorption des charges reportées	1 302,988	355,126
Dot° aux prov° pour dépréciation des stocks	146 073,599	73 760,204
Dot° aux prov° pour dépréciation des créances clients	756 688,398	1 652 718,671
Dot° aux prov° pour risques et charges	1 566 744,991	500 000,000
Total	4 981 570,518	3 305 732,814

Note 22 : Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Locations	191 084,376	37 814,976
Entretiens & réparations	193 401,256	156 807,406
Primes d'assurance	315 685,477	194 737,103
Etudes, recherches & divers services extérieurs	230 211,337	90 188,219
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	508 673,231	458 156,733
Publicités, publications & relations publiques	445 464,788	402 733,656
Cotisations & dons	113 316,728	58 365,505
Transports de biens et transports collectifs du personnel	337 695,512	203 449,550
Voyages & déplacements	165 665,309	40 476,891
Missions & réceptions	228 811,389	67 972,659
Frais postaux & de frais de télécommunication	213 890,364	84 014,475
Services bancaires & assimilés	324 784,598	363 997,679
Charges diverses ordinaires	816,500	13 287,962
Impôts, taxes & versements assimilés	1 749 125,063	989 323,067
Total	5 018 625,929	3 161 325,881

Note 23 : Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts des emprunts & dettes	5 013 632,293	7 149 156,718
Pertes de change	3 465 676,703	2 405 713,394
Divers produits financiers	(415 444,302)	(151 576,936)
Escomptes obtenus	(1 155 261,728)	(1 194 769,749)
Revenus des placements	(908,243)	0,000
Gains de change	(1 245 519,788)	(702 341,719)
Total	5 662 174,934	7 506 181,708

Note 24 : Autres Gains Ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Produits nets sur cessions d'immobilisations	260 100,000	135 235,786
Autres gains ordinaires	164 297,051	9 045,110
Total	424 397,051	144 280,896

Note 25 : Autres Pertes Ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Charges nettes sur cession d'immobilisations	9 223,156	(27 860,909)
Autres pertes ordinaires	95 283,026	19 689,935
Total	104 506,182	(8 170,974)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES : ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note 26 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités	31/12/2021	31/12/2020
Banques	4 273 678,656	2 474 235,786
Caisse	50 834,949	72 016,045
Total	4 324 513,605	2 546 251,831
Concours bancaires et autres passifs financiers	31/12/2021	31/12/2020
Banques	(2 562 568,901)	(989 214,444)
Total	(2 562 568,901)	(989 214,444)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 761 944,704	1 557 037,387

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDE

PRODUITS	31/12/2020	31/12/2021	CHARGES	31/12/2020	31/12/2021	SOLDES	31/12/2020	31/12/2021
Revenus et autres produits d'exploitation	266 537 577	317 951 491	Coût d'achat des marchandises vendues	230 924 255	263 636 213			
Total	266 537 577	317 951 491	Total	230 924 255	263 636 213	Marge commerciale	35 613 322	54 315 279
Marge commerciale	35 613 322	54 315 279	Autres charges externes	2 172 003	3 269 501			
Subvention d'exploitation	0	0						
Total	35 613 322	54 315 279	Total	2 172 003	3 269 501	Valeur ajoutée brute	33 441 319	51 045 778
			Impôts et taxes	989 323	1 749 125			
			Charges de personnel	6 489 772	14 733 389			
Valeur ajoutée brute	33 441 319	51 045 778	Total	7 479 095	16 482 515	Excédent brut d'exploitation	25 962 224	34 563 263
Excédent brut d'exploitation	25 962 224	34 563 263	Autres charges et pertes	0	104 506			
Autres produits et gains	152 452	424 397	Charges financières	9 554 870	8 479 309			
Produits financiers	2 048 688	2 817 134	Dotations aux amort.prov.ordinaires	3 305 733	4 981 571			
Transfert et reprise de charges	0	0	Impôt sur le résultat ordinaire	4 280 589	4 171 539			
Total	28 163 364	37 804 794	Total	17 141 192	17 736 925	Résultat des activités ordinaires	11 022 172	20 067 869
Résultat positif des activités ordinaires	11 022 172	20 067 869	Résultat négatif des activités ordinaires	0	0			
Impôts différés	5 933	95 279	Pertes extraordinaires	0	0			
Part revenant aux intérêts minoritaires	16 262	73 526	Effet négatif des modifications comptables	0	0			
Gains extraordinaires	0	0	Impôt /éléments extra. et modif. Comptab	0	0			
Total	11 044 367	20 236 675	Total	0	0	Résultat net	11 044 367	20 236 675

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Mesdames et Messieurs les actionnaires
Société SMART TUNISIE SA
9 bis impasse n° 3 rue 8612 ZI Charguia 1 – 2035 Tunis- Tunisie

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe SMART TUNISIE, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un total net du bilan de **181 054 233,868 dinars**, des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de **96 240 590,707 dinars**, y compris un résultat net bénéficiaire (part du Groupe) s'élevant à **20 236 675,144 dinars** ainsi que la part des minoritaires dans les capitaux propres de **53 736,369 dinars**. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 12 avril 2022.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Revenus

Risques identifiés

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat au 31 décembre 2021 pour un montant de 316 313 179,057 dinars et représente le poste le plus important de l'état de résultat. Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu. Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents. En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables, notamment les bases des livraisons et celle de facturation. Nous avons également procédé à un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes, complétés par des tests de détail.

Evaluation des créances clients

Risques identifiés

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant brut de 38 033 330,514 dinars et provisionnées à hauteur de 7 122 796,247 dinars. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté principalement à revoir l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), vérifier l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management telles que des informations sur les perspectives et performances futures des créanciers, à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur recouvrable des créances, à revoir les jugements effectués par la Direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des créances et à apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

Evaluation des stocks

Risques identifiés

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour une valeur brute de 54 480 221,100 dinars provisionnée à hauteur de 314 983,358 dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan. Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition, composé du prix d'achat et des frais accessoires. A la date de clôture, les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette (si elle est inférieure au coût).

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment à la revue des états de mouvements des stocks, l'assistance aux inventaires physiques de fin d'année, l'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période, la vérification du correct rattachement des ventes et achats à la bonne période et la revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

Observations

Nous attirons l'attention sur :

- la note V aux états financiers consolidés se rapportant au contrôle fiscal dont a fait l'objet SMART TUNISIE et aux arrangements conclus par AZURCOLORS avec l'administration fiscale.
- le fait que les capitaux propres de la filiale AZURCOLORS sont, au 31.12.2021, inférieurs à la moitié du capital social. La société devrait se conformer aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés arrêtés dans les conditions rappelées précédemment. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les

décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent

raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchant la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent pas les avantages pour l'intérêts public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

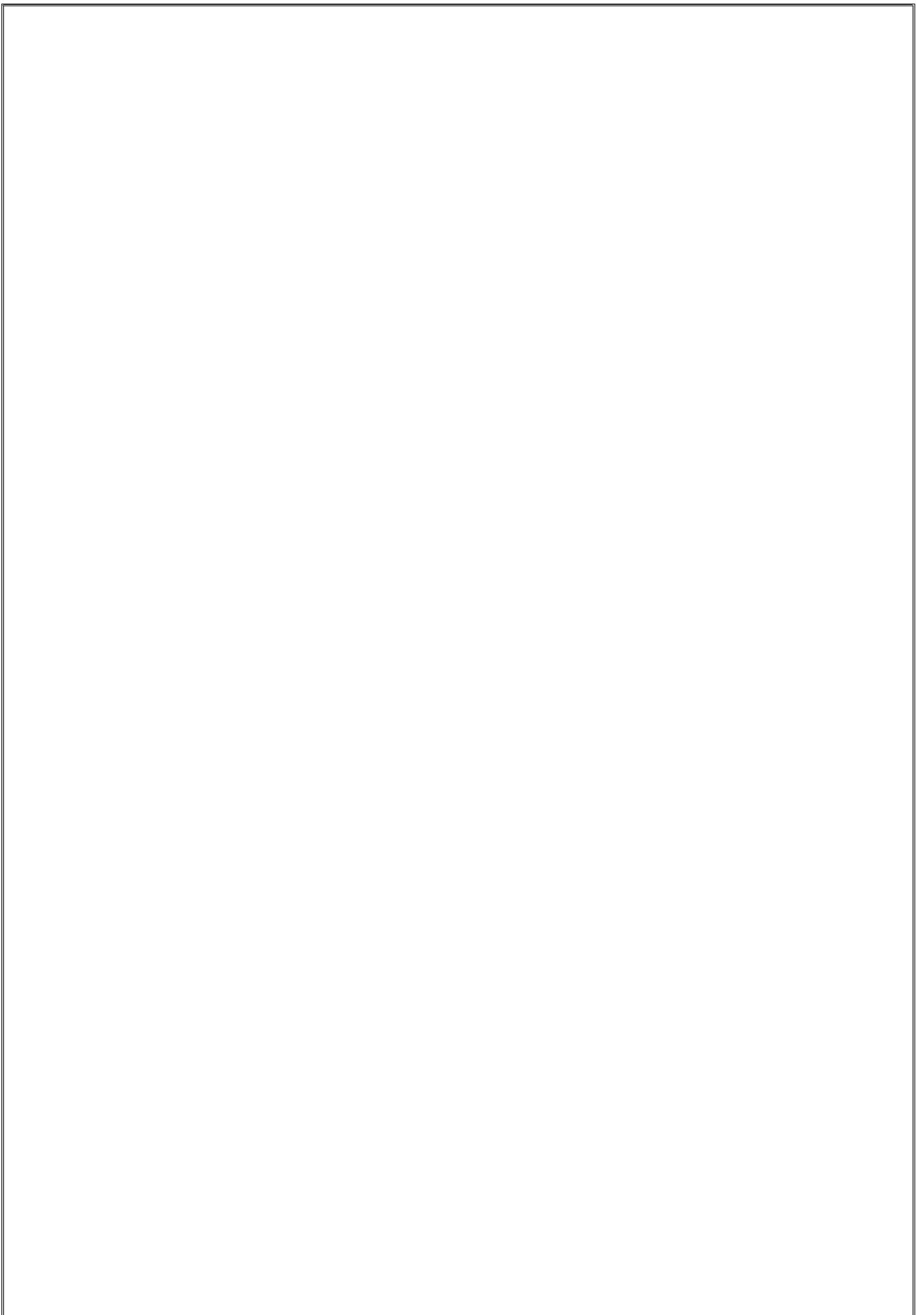
Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Fait à Tunis, le 21 avril 2022

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS

Faiez FAKHFAKH
ACEF EXPERT



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE

Siège social : Avenue Tahar HADDAD Route de Tabarka –BEJA-

La société STS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 10 mai 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Ali BEN MOHAMED et Mr Rafik DAOUD.

BILAN
(Exprimé
en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/18	31/12/17
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
<i>Immobilisations incorporelles</i>	02	231 937	148 233
<i>Moins: Amortissements IMMO INCOR</i>		(124 281)	(108 630)
		107 656	39 603
<i>Immobilisations corporelles</i>	03	82 371 395	80 357 559
<i>Moins: Amortissements IMMO CORP</i>		(74 172 660)	(72 994 645)
		8 198 735	7 362 914
<i>Participations et créances liées à des participations</i>		312 400	312 400
<i>Moins: provisions Participations</i>		(180 086)	(174 528)
	04	132 314	137 872
<i>Autres Immobilisations financières</i>		162 487	40 326
<i>Moins: provisions immo fin</i>		(2 000)	(2 000)
	05	160 487	38 326
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		8 599 191	7 578 715
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
<i>Stocks</i>		6 255 185	5 410 621
<i>Moins: Provisions STOCKS</i>		(2 355 147)	(2 423 472)
	06	3 900 038	2 987 149
<i>Clients et comptes rattachés</i>		13 238 916	14 855 661
<i>Moins: Provisions CCR</i>		(252 133)	(252 133)
	07	12 986 783	14 603 528
<i>Autres actifs courants</i>		13 954 217	8 162 054
<i>Moins: Provisions AAC</i>		(105 576)	(105 576)
	08	13 848 641	8 056 478
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	09	4 168 111	4 339 380
Total des actifs courants		34 903 573	29 986 535
TOTAL DES ACTIFS		43 502 764	37 565 250

BILAN
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/18	31/12/17
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
<i>Capital</i>		3 400 000	3 400 000
<i>Réserves</i>		672 118	656 542
<i>Autres capitaux propres</i>		20 949 487	20 949 487
<i>Résultats reportés</i>		(43 160 538)	(42 642 826)
<i>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>		(18 138 933)	(17 636 797)
<i>Résultat de l'exercice</i>		622 505	(517 711)
Total des capitaux propres	10	(17 516 428)	(18 154 508)
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	11	7 957 936	11 964 871
<i>Provisions pour risques et charges</i>	12	522 007	585 612
<i>Total des passifs non courants</i>		8 479 943	12 550 483
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	13	23 500 373	17 912 387
<i>Autres passifs courants</i>	14	6 404 655	5 754 875
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	15	22 634 222	19 502 012
<i>Total des passifs courants</i>		52 539 249	43 169 275
Total des passifs		61 019 192	55 719 758
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		43 502 764	37 565 250

(Modèle autorisé)

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/18	31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	(16)	21 587 503	19 004 261
Autres produits d'exploitation	(17)	15 531	6 250
Total des produits d'exploitation		21 603 034	19 010 511
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variations des stocks de produits finis et encours			(0)
Achats consommés	(18)	13 671 322	10 764 809
Charges de personnel	(19)	8 806 133	8 607 492
Dotations aux amortissements et aux provisions	(20)	1 182 146	1 109 305
Autres charges d'exploitation	(21)	1 298 472	1 304 969
Total des charges d'exploitation		24 958 073	21 786 576
RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 355 039)	(2 776 065)
Charges financières nettes	(22)	(1 976 570)	(1 959 409)
Produits des placements		102 210	126 522
Autres gains ordinaires	(23)	5 918 452	4 272 755
Autres pertes ordinaires		(20 928)	(145 314)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		668 124	(481 511)
Impôt sur les bénéfices		(45 620)	36 201
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		622 505	(517 711)
Effets des modications comptables (net d'impôts)			
RESULTAT APRES MODICATION COMPTABLES		622 505	(517 711)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
(modèle de référence)			
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		20 038 681	30 283 891
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(17 360 520)	(23 992 487)
Intérêts payés		(879 874)	(962 050)
Autres flux d'exploitation	24	1 042 656	183 254
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		2 840 944	5 512 608
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations	25	(1 853 687)	(2 765 543)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(1 853 687)	(2 765 543)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes encaissés			
Encaissements provenant des emprunts	26	0	1 715 000
Remboursements d'emprunt	27	(2 228 215)	(1 887 574)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(2 228 215)	(172 574)
Variation de trésorerie		(1 240 958)	2 574 492
Trésorerie au début de l'exercice		2 335 277	(239 215)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		1 094 319	2 335 277

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2018

(Exprimé en dinars)

Produits	31/12/18	2017	Charges	2018	2017	SOLDES	31/12/18	2017
Revenus et autres produits d'exploitation Production stockée	21 603 034	19 010 511	Déstockage de production					
Total	21 603 034	19 010 511	Total			Production	21 603 034	19 010 511
Production	21 603 034	19 010 511	Achats consommés	13 671 322	10 764 809	Marge sur coût matières	7 931 712	8 245 702
Marge sur coût matières	7 931 712	8 245 702	Autres charges d'exploitation	836 630	925 464	Valeur ajoutée brute	7 095 082	7 320 238
Valeur ajoutée brute	7 095 082	7 320 238	Impôts et taxes Charges de personnel	189 057 8 806 133	186 895 8 607 492			
Total	7 095 082	7 320 238	Total	8 995 190	8 794 387	Excédent ou Insuffisance brut d'exploitation	-1 900 108	-1 474 149
Autres produits ordinaires Poduits de placement Produits financiers	5 918 452 102 210 8 528	4 272 755 126 522 19 934	Insuffisance brut d'exploitation Autres charges ordinaires Charges financières Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires Impôts sur le résultat des activités ordinaires	 293 713 1 985 098 1 182 146 45 620	 337 925 1 979 344 1 109 305 36 201			
Total	6 029 190	4 419 212	Total	3 506 577	3 462 774	Résultat des activités ordinaires	622 505	-517 711
Effets des modifications comptables			Résultat des activités ordinaires Effets des modifications comptables	622 505	-517 711			
Total			Total	622 505	-517 711	Résultat net après modifications comptables	622 505	-517 711

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

(Exprimé en dinars)

Désignations	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS				VCN	
	31/12/17	Ajustement	Entrées	Sorties	31/12/18	31/12/17	Dotations 18	Régularisations	31/12/18	31/12/18	31/12/17
Logiciels	148 233		83 704		231 937	108 631	15 651		124 282	107 656	39 602
Terrains	11 560		-		11 560	-	-		0	11 560	11 560
Constructions	3 042 326		494 499		3 536 825	2 902 114	37 936		2 940 050	596 777	140 213
A.A.I. Construction	4 884 947		173 195	-	5 058 142	3 929 137	201 746		4 130 883	927 259	955 810
Matériels d'exploitation	67 840 940		860 805		68 701 744	62 542 627	975 289		63 517 916	5 183 829	5 298 314
Pièces de rechange spécifiques	2 082 627		68 029	108 929	2 041 726	1 698 854	0	108 929	1 589 924	451 803	383 774
Matériels de transport	1 057 309		-		1 057 309	973 512	25 914		999 426	57 883	83 797
Mobiliers et matériels de bureau	1 071 812		21 231		1 093 043	948 403	46 059		994 462	98 581	123 409
Immobilisations en cours	366 038		796 514	291 508	871 044	-	-		0	871 044	366 038
Total	80 505 792		2 497 977	400 437	82 603 331	73 103 276	1 302 595	108 929	74 296 942	8 306 391	7 402 517

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION

(Exprimé en dinars)

SOCIETES	Année de Souscription	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur totale	Provisions	Valeur nette 31/12/2018
BNA	1968	4 000	10	40 000	0,000	40 000
	1974	2 000	11	22 000	0,000	22 000
	1975	2 000	11	22 000	0,000	22 000
	-	13 697	10	Attribution gratuite	-	-
SOFIGES	1968	3 000	5,300	15 900	0	15 900
SOCELTA	1975	5 000	10	50 000	50 000	-
	1981	5 000	10	50 000	50 000	-
SODIS	1966-1968	700	10	7 000	7 000	-
SOCIETE T'CHILLA	1969	1 000	10	10 000	10 000	-
SOCIETE GAMMARTH	1969	2 000	10	20 000	20 000	-
STIA	1995	28	5	140	140	-
SOCITE EL FOULEDH	1967	2 000	5	10 000	10 000	-
SAE PRESSE	1966	36	10	360	360	-
LES CARRELAGES DU NORD	1969	500	10	5 000	5 000	-
SODIS SICAR	2003	6 000	10	60 000	27 586	32 414
	Total			312 400	180 086	132 314

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Après affectation du résultat

Les capitaux propres de la Société Tunisienne du sucre au 31 décembre 2018, après affectation du résultat, sont devenus négatifs de 17 516 428 DT et se présentent comme suit:

Libellé	Capital	Réserves légales	Réserves ordinaires	Résultats reportés	Résultat lié à une modification comptable	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2017 avant affectation du résultat	3 400 000,000	340 000,000	21 266 030	(43 160 538)			(18 154 508)
Résultat 2018						622 505	
Solde au 31/12/2018 avant affectation du résultat	3 400 000,000	340 000,000	21 281 605	(43 160 538)	(0,000)	622 505	(17 516 428,553)
Affectation du Résultat 2017				622 505			
Total après affectation du Résultat	3 400 000,000	340 000,000	21 281 605	(42 538 034)			(17 516 428)

DEPOT DE DECLARATION FISCALE IMPOTS/STE 2018 (RECTIFICATIF)

<i>Décompte fiscal</i>		MONTANT	AVANT CORRECTIONS	APRES CORRECTIONS
RESULTAT COMPTABLE (BASE PRIME DE RAFFINAGE 183,583 DT LA TONNE)				622 504,603
IMPOTS PROVISOIRE				45 619,577
RESULTAT AVANT IMPOT				668 124,180
Réintégrations			1 071 368,336	1 071 368,336
Diverses charges non déductibles 2018		143 745,033		
SUBVENTION NON DEDUCTIBLE		169 945,000		
Intérêt de retard sur Remboursement DETTES IMPAYE STB		339 757,718		
Intérêt de retard sur Remboursement DETTES IMPAYE TGT		50 000,000		
Provision pour dépréciation des autres actifs courant stock et encours		67 491,264		
Provision pour risque et charges		18 437,154		
Provision pour dépréciation des autres actifs courant "créances"		5 922,865		
Provision pour immobilisations financières		11 366,000		
Actualisation Dettes Fournisseurs au 31/12/2018		264 703,302		
Deductions			223 666,234	223 666,234
Actualisation dettes fournisseurs et Cred P1				
Reprise sur Provision pour risque et charges		82 042,664		
Reprise sur Provision pour depreciaction titres de participation		5 807,711		
Reprise sur Provision pour depreciaction Stock		135 815,859		
RESULTAT FISCALE DE L'EXERCICE			847 702,102	1 515 826,282
amortissements de l'année 2018			1 302 595,424
RESULTAT IMPOSABLE APRES REINTEGRATION DE LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE 2018				2 818 421,706 SOLDE
CALCUL D'IMPOT SUR LA BASE DU MINIMUM 0,2% CA				
CA HORS TVA				21 600 649,274
TVA				17 960,929
CA TTC DECLARE				21 618 610,202
VARIATION CA				0,000
CA APRES CORRECTION				21 618 610,202
CHIFFRE D.AFFAIRE EXONORE ARTICLE 23 CODE INCITATION AUX INVESTISSEMENT DEVELOPPEMENT REGIONAL		4,86%		1 050 023,982
	3 805 697,355	78 354 293,874		
CHIFFRE D.AFFAIRE SOUMISE AU MINIMUM D'IMPOT				20 568 586,220
MINIMUM IMPOT 0,2%				41 137,172
REPORT CREDIT IMPOTS 2017				172 060,680
RETENUES A LA SOURCES 2018				47 226,450
REPORT CREDIT IMPOTS AU 31/12/2018				178 149,958

ENGAGEMENTS HORS BILAN	Notes	31/12/18
<u>ENGAGEMENTS FINANCIERS:</u>		
<u>1/ ENGAGEMENTS DONNES</u>		
< Bénéficiaire : OMMP Bizerte		
< Montant : 22 909.906 DT		22 909,906
< Banque Emettrice : Amen Bank		
		6 077 201,000
b) Garantie réelles		
.Crédit BH 2017 pour financement du projet Unité de Conditionnement Sucre Blanc	(1)	1 715 000,000
Facilités de caisse	(2)	2 000 000,000
Engagement par signature (accréditif)		2 000 000,000
Credit modern leasing N°LM01101750 (Transpalettes)	(3)	32 000,500
Credit modern leasing N°LM 01101370 (CITERNE EN INOX 304 L)	(4)	48 900,500
Credit modern leasing N°LM 01101770 (FOURNITURE TRANSPORT ET MONTAGE DE RAYONNAGE METALLIQUE)	(5)	165 300,000
Credit modern leasing N°LM01101350 (chariot)	(6)	116 000,000
c) Effets escomptés et non échus		
d) Créances à l'exportation mobilisées		0,000
e) Dettes CMT restant dû		26 844 682,534
Crédit TGT		
Crédit TGT 2011		5 000 000,000
Crédit TGT 2013		1 300 000,000
Crédit Acheteur Public		246 482,707
Crédit Etat		150 000,000
crédit BH 1 715000,000		1 281 903,574
crédit BH 530 000,000		113 308,569
crédit BH 237 000,000		80 206,824
crédit BH 233 000,000		96 865,295
BNA 2 011 000,000		806 700,000
crédit STB 10 000 000,000		10 000 000,000
crédit STB 3 926 000,000		3 366 491,928
crédit AMEN BANK		1 925 168,440
crédit BIAT		1 565 966,572
crédit ATTIJARI BANK		750 000,000
Credit modern leasing N°LM01101750 (Transpalettes)		14 280,046
Credit modern leasing N°LM 01101370 (CITERNE EN INOX 304 L)		29 952,398
Credit modern leasing N°LM 01101770 (FOURNITURE TRANSPORT ET MONTAGE DE RAYONNAGE METALLIQUE)		65 590,662
Credit modern leasing N°LM01101350 (chariot)		51 765,519

ENGAGEMENTS HORS BILAN	Notes	31/12/18
f) Intérêts sur emprunts		5 964 405,367
.Intéret sur crédit BH 1 715000,000		256 606,829
.Intéret sur crédit BH 530 000,000		8 910,370
.Intéret sur crédit BH 237 000,000		9 465,464
.Intéret sur crédit BH 233 000,000		14 018,087
.Intéret sur crédit BNA 2 011 000,000		122 208,444
.Intéret sur crédit STB 10 000 000,000		3 040 330,901
.Intéret sur crédit STB 3 926 000,000		1 608 887,032
.Intéret sur crédit AMEN BANK		420 276,925
.Intéret sur crédit BIAT		404 222,649
.Intéret sur crédit ATTIJARI BANK		70 271,993
Credit modern leasing N°LM01101750 (Transpalettes)		682,259
Credit modern leasing N°LM 01101370 (CITERNE EN INOX 304 L)		2 057,671
Credit modern leasing N°LM 01101770 (FOURNITURE TRANSPORT ET MONTAGE DE RAYONNAGE METALLIQUE)		3 993,806
Credit modern leasing N°LM01101350 (chariot)		2 472,936
2/ ENGAGEMENTS RECUS		
Cautions 2011		13 321,940
Cautions 2012 en DT		5 569,128
Cautions 2015 en Euro		21 569,910
Cautions 2015 en DT		64 058,982
Cautions 2016 en DT		81 619,876
Cautions 2016 en Euro		17 598,620
Cautions 2017 en DT		111 341,758
Cautions 2017 en Euro		3 411,000
Cautions 2018 en DT		54 097,501
Cautions 2018 en Euro		3 492,000
a) Garantie personnelles		0,000
.- Cautionnement		0,000
.- Aval		0,000
.-Financement en devises		
b) Garantie réelles		0,000
.- Hypothèques		
.- Nantissement		
< Bénéficiaire : Société Tunisienne de la banque		
< Montant : 10 000 000,000 DT		10 000 000,000
< Donneur de garantie : ETAT TUNISIENNE		
il s'agit d'une garantie de l'Etat accordée à la STS le 11/12/2012 au profit de la société Tunisienne de la banque en remboursement d'un crédit CMT obtenu suivant contrat du 06/12/2012		
c) Effets escomptés et non échus		0,000
d) Créances à l'exportation mobilisées		0,000
e) Abandon de créances		0,000
f) Intérêts sur emprunts		0,000

ENGAGEMENTS HORS BILAN	Notes	31/12/18
<u>3/ ENGAGEMENTS RECIPROQUES</u>		
- Emprunt obtenu non encore encaissé	(4)	
- Crédit consenti non encore versé		0,000
- Opération de portage		0,000
- Crédit documentaire		0,000
- Commande d'immobilisation		0,000
- Commande de longue durée		0,000
- Etc		0,000
<u>DETTES GARANTIE PAR SURETE</u>		
a) Emprunt obligataire		0,000
b) Emprunt d'investissement		0,000
c) Emprunt courant de gestion		0,000
d) Autres		0,000

Hypothèque immobilière de 1er rang sur la totalité du lot n°318 sis à béjà Cité des cadres d'une superficie de 3974 m2 à distraire des TF N°8795 Béjà, 8797 Béjà.

(1) Hypothèque immobilière de 2ème rang sur la totalité du propriété objet du titre foncier n°111747 sis à Tunis dénommé Mezyena d'une superficie globale de 718 m2 situé à Tunis avenue de Paris.

Hypothèque immobilière de 2ème rang sur la totalité du propriété objet du titre foncier n°94686 sis à Tunis dénommé Villa Mezyena d'une superficie globale de 899 m2 situé à Tunis avenue de Paris.

Hypothèque en 1er rang sur l'outillage et matériel d'équipement professionnel acquis pour l'unité de conditionnement

Hypothèque immobilière de 1er rang sur la totalité du lot n°318 sis à béjà Cité des cadres d'une superficie de 3974 m2 à distraire des TF N°8795 Béjà, 8797 Béjà.

(2) Hypothèque immobilière de 2ème rang sur la totalité du propriété objet du titre foncier n°111747 sis à Tunis dénommé Mezyena d'une superficie globale de 718 m2 situé à Tunis avenue de Paris.

Hypothèque immobilière de 2ème rang sur la totalité du propriété objet du titre foncier n°94686 sis à Tunis dénommé Villa Mezyena d'une superficie globale de 899 m2 situé à Tunis avenue de Paris.

ETAT DE CAUTIONS DEFINITIVES

SOUSSIONNAIRE	Marchés	Banque Emettrice	Montant
COFISAC	<u>mars-11</u> SACS EN POLYPROYLENE	BNA (EN LITIGE)	13 321,940
COTUSAL	<u>avr-12</u> ACQUISITION DE SEL MARIN	BT	5 569,128
PUROLITE France	<u>A.O N°: 02/2015</u> ACQUISITION DES RESENES	BIAT	3.258,00 EUROS
F C S	<u>A.O N°: 03/2015</u> ACQUISITION DES SACS EN POLYPROPYLENE	BIAT (Restituée le 22/01/2019)	39 526,047
MF TECNO	<u>A.O N°: 06/2015</u> ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES	B.H	18.311,91 EUROS
SOCABS	<u>A.O.S N°: 01/2015</u> ACQUISITION DE PIERRES CALCAIRES	BNA	6 187,590
COTUSAL	<u>A.O.S N°: 03/2015</u> ACQUISITION DE SEL MARIN	BANQUE DE TUNISIE (Restituée le 29/01/2019)	7 257,888
F4T	<u>A.O.S N°: 04/2015</u> ACQUISITION DE POCHE FILTRANTES	BTK (Restituée le 15/02/2019)	2 949,705
ALPHA ETANCHE	<u>A.O.S N°: 09/2015</u> RETEMENT DU SOL INDUSTRIEL DE L'ATELIER DE CONDITIONNEMENT DE SUCRE BLANC	BTE	8 137,752
FILTERTEX	<u>janv-16</u> ACQUISITION DE COKE METALLURGIQUE	STB (S/D. FINANCIERE) Résiliation du contrat	7.080,00 EUROS
-CHIMIE PRO	<u>févr-16</u> ACQUISITION DE : -LOT N°1 : SOUDE LIQUIDE	STUSID BANK (Restituée le 10/01/2018)	9 876,600
S I S	<u>mars-16</u> ACQUISITION DE SACS EN POLYPROPYLENE	STB (Restituée le 19/01/2018)	38 657,225
PUROLITE	<u>avr-16</u> ACQUISITION DES RESINES	BIAT	3.516,00 EUROS
F4T	<u>02/2016 SIMPLIFIE</u> ACQUISITION DE SEL MARIN	BTK (Restituée le 15/02/2019)	3 351,953

SOUSSIONNAIRE	Marchés	Banque Emettrice	Montant
IPSB	<u>mai-16</u> ETUDE D'UN AVANT PROJET DE REEMPLACEMENT D'UN ATELIER DE SECHAGE	BIAT	1.470,00 EUROS
ENSIVAL MORET	<u>04/2016 SIMPLIFIE</u> ACQUISITION D'UN LOT DE TROIS GROUES MOTOPOMPES VOLUMETRIQUES	AMEN BANK	2.304,62 EUROS
DELTA SOFT	<u>A.O N° 06/2016</u> ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UN PROGICIEL DE GESTIONS INTEGREES (E.R.P)	BIAT	4 687,293
PAGLIERANI	<u>A.O.I N° 07/2016</u> ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UNE LIGNE D'ENSACHAGE	STB	3.228,00 EUROS
SOCABS	<u>A.O.SIMPLIFIE N° 01/2016</u> ACQUISITION DE PIERRES CALCAIRES	BNA	7 541,385
SOTUSEL	<u>A.O SIMPLIFIE N° 02/2016</u> ACQUISITION DE SEL MARIN	BNA	7 965,000
ASTOM LOGISTIC	<u>A.O SIMPLIFIE N° 06/2016</u> ETUDE, FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME DE RAYONNAGE	BIAT (Restituée le 16/12/2019)	5 851,620
SOTRADIES	<u>A.O SIMPLIFIE N° 07/2016</u> ACQUISITION D'UN CHARIOT ELEVATEUR	BIAT	3 688,800
STAR	<u>janv-17</u> ASSURANCES	AMEN BANK	23 023,000
F.C.S	<u>févr-17</u> ACQUISITION DE SACS EN POLYPROPYLENE	BIAT	42 475,752
PUROLITE	<u>mars-17</u> ACQUISITION DES RESINES	BIAT	3.411,00 EUROS
AQUATUN	<u>avr-17</u> ACQUISITION DE PRODUITS CHIMIQUES -ACIDE CHLORHYDRIQUE -SOUDE LIQUIDE	BIAT	<u>En litige</u> 671,715 9 883,680
PROCHIMAT	<u>juin-17</u> ACQUISITION DE D'HYDROSULFITE DE SOUDE	BANQUE DE TUNISIE (Restituée le 02/11/2020)	2 973,600

SOUSSIONNAIRE	Marchés	Banque Emettrice	Montant
SOTUSEL	<u>01/2017 SIMPLIFIE</u> <u>ACQUISITION DE SEL MARIN</u>	BNA	6 372,000
F.4.T	<u>02/2017 SIMPLIFIE</u> <u>ACQUISITION DE POCHE</u> <u>FILTRANTES</u>	BANQUE ZITOUNA (Restituée le 01/10/2020)	3 217,875
PROCHIMAT	juin-17 <u>ACQUISITION</u> <u>D'HYDROSULFITE DES SOUDE</u>	B.T	2 973,200
SOCABS	<u>03/2017 SIMPLIFIE</u> <u>ACQUISITION DE PIERRES</u> <u>CALCAIRES</u>	B N A	5 266,170
SONIM	<u>04/2017 SIMPLIFIE</u> <u>CONSTRUCTION D'UN DEPOT</u> <u>DE STOCKAGE</u>	B.H	<u>LOT N°1 :</u> 8 830,565 <u>LOT N°2 :</u> 5 654,201
PUROLITE	<u>A.O. N° : 02/2018</u> <u>ACQUISITION DES RESINES</u>	BIAT	3.492,00 EUROS
F4T	<u>A.O. SIMPLIFIE N° :</u> <u>01/2018</u> <u>ACQUISITION DE POCHE</u> <u>FILTRANTES</u>	BANQUE ZITOUNA (Restituée le 01/10/2021)	4 407,986
TUNISIE COAL	<u>MARCHE DE GRE A GRE</u> <u>ACQUISITION DE COKE</u> <u>METALLURGIQUE</u>	S T B Restituée le 28/01/2019	25 940,173
CHIMIE PRO	<u>A.O. N° : 03/2018</u> <u>ACQUISITION DE SOUDE</u> <u>LIQUIDE</u>	B.H Restituée le 08/07/2019	13 226,850
CHAUDRA	<u>CONSULTATION</u> <u>CONSTRUCTION D'UN</u> <u>BATIMENT IND.</u>	T S B	7 516,185 Avenant 3 006,307

Notes aux états financiers

NOTE N°01 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

1-1- Présentation de la Société

La Société Tunisienne du Sucre « STS- SA» est une société anonyme créée en 1960 avec un capital de 750 000 dinars. Ce capital est passé à 1 700 000 D en 1963 et à 3 400 000 D en 1974.

La société a pour activité principale la production et la commercialisation du sucre blanc et de la mélasse.

En vertu d'une décision émanant d'un conseil interministériel tenu en septembre 2009, la société ne produit plus à partir de l'année 2010 du sucre blanc pour son propre compte, son rôle est devenu limité au raffinage du sucre brut en sucre blanc pour le compte de l'Office du Commerce Tunisien (OCT) qui assure lui-même l'importation de la matière première et la commercialisation du produit fini.

1-2- Faits marquants de l'exercice 2018

a- Les achats de la STS sont réalisés en suspension de TVA conformément à la loi de finance pour l'année 2017 qui a prévu la soumission du sucre blanc à la TVA à un taux de 6% et la note commune N°4 qui a permis aux entreprises de raffinage de sucre brut la récupération de la TVA sur leurs achats des biens et services et ce afin d'alléger leur situation financière .

b- Courant le mois de Mai 2018, la société a repris son activité et en Août elle a signé avec l'OCT un protocole d'accord approuvé par une réunion interministérielles fixant la prime de raffinage pour les exercices allant de 2011 jusqu'au 2016 comme suit :

Année	Prime de raffinage/ Tonne
2011	154 D
2012	155 D
2013	156 D
2014	160 D
2015	160 D
2016	160 D

c- L'autorisation d'achat en suspension du TVA n'a été obtenue que durant le mois de septembre 2018. Suite aux déclarations fiscales faisant apparaître un crédit de TVA énorme et afin d'alléger la pression sur la trésorerie, La STS a présenté une demande pour obtenir l'autorisation de l'achat en suspension de TVA

pour les matières consommables et les services nécessaires à son activité de raffinage du sucre brut et de conditionnement du sucre blanc.

L'activité de conditionnement du sucre blanc n'a pas atteint les objectifs fixés et les quantités du sucre blanc conditionné demeurent stables. Par conséquent, la dite activité continue de dégager des pertes.

d- Etant donné que la STS n'a repris son activité de raffinage du sucre brut que fin du mois de Mai, elle n'a pas pu atteindre sa capacité nominale de raffinage. Par conséquent, les charges fixes n'ont pas été prises en totalité dans le calcul du coût, ce qui explique l'application de la méthode d'imputation rationnelle des charges fixes.

$$\begin{array}{l} \text{Coefficient d'imputation rationnelle} = \frac{114\,349,460}{142\,500} = 80,24\% \\ \text{de charges fixes} \end{array}$$

$$\begin{array}{l} \text{Coût de conditionnement d'une tonne} = \frac{\text{total de charges}}{\text{quantité de sucre blanc conditionné}} \\ \text{de sucre blanc} \end{array}$$

$$= \frac{885\,551,171}{9\,465,12} = 93,56$$

Prix de cession : 50,000 La tonne
Perte à la tonne : 43,56

Le coût de revient de conditionnement d'une tonne de sucre blanc est nettement supérieur au prix de cession à l'OCT. Aucune action n'a été prise pour garantir le seuil de signification de cette unité de conditionnement et d'assurer sa rentabilité. Le prix de vente appliqué était une contrainte et à l'origine de récession du consommateur.

Cette situation a affecté négativement la situation de la STS au lieu de dégager un surplus de productivité.

e- En 2018, la STS a signé avec la compagnie d'assurance STAR un protocole d'accord à l'amiable à propos de la sinistre chaudière survenu en 2001 pour un montant global de 1 049 228,9 Dt.

En date du 27 février 2021 une décision a été parvenue à la STS fixant la prime de raffinage de l'exercice 2018 à 183,584 dt la tonne de sucre brut traité.

f- Un résultat bénéficiaire de l'ordre de 622 505 D contre un résultat déficitaire de 517 711 D au titre de l'exercice 2017, soit une amélioration de 1 140 216 D par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est expliquée principalement par :

- ✓ L'augmentation des revenus (Activité de raffinage sucre brut) de 2 592 523D.
- ✓ L'augmentation des revenus (Activité de conditionnement sucre blanc) de 266 918 D.

Variation des charges

CHARGES	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION	% VAR
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>				
<i>Achats consommés</i>	13 671 322	10 764 809	2 906 513	27,00%
<i>Charges de personnel</i>	8 806 133	8 607 492	198 641	2,31%
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	1 182 146	1 109 305	72 841	6,57%
<i>Autres charges d'exploitation</i>	1 298 472	1 304 969	-6 498	-0,50%
Total des charges d'exploitation	24 958 073	21 786 576	3 171 497	14,56%
<i>Charges financières nettes</i>	(1 976 570)	(1 959 409)	17 161	0,88%
<i>Autres pertes ordinaires</i>	(20 928)	(145 314)	166 242	-114,40%
<i>Impôt sur les bénéfices</i>	41 137	45 620	4 483	9,83%

- La persistance d'une structure financière déséquilibrée caractérisée par des fonds propres négatifs s'élevant à **17 635 676 D**.
- Le besoin en fonds de roulement est de 830 435 D
- La trésorerie nette est de 16 805 241 D

<i>Ratios d'autonomie financière</i>	<u>Capitaux propres</u> Total du bilan	-40,27%
<i>Ratio de liquidité générale</i>	<u>Actif circulant</u> Passif courant	56,47%

- Le résultat d'exploitation déficitaire de l'exercice 2018 même en adoptant 183,583
- La non exploitation de la capacité de production nominale suite au sinistre du 29/09/2017 a généré un excédent brut d'exploitation négatif de 1 900 108.

Le ratio de niveau d'activité sur la capacité nominale est de l'ordre de **80.24%**.

Par contre, le résultat de l'exercice est bénéficiaire car les encaissements auprès de l'assurance Star en remboursement du sinistre ont absorbé les pertes d'exploitation.

f- Le 05 avril 2018 une nomination d'un PDG.

NOTE N° 02 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société Tunisienne du Sucre « **STS-SA** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été établis et présentés conformément aux méthodes comptables prévues par les normes comptables tunisiennes et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

-Base de mesure et méthodes de présentation

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.

L'état de résultat est présenté selon le modèle autorisé prévu par la Norme Comptable n°1, alors que l'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de référence.

-Principes comptables

Les principes et méthodes comptables de base adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers se présentent comme suit :

- Immobilisations

A leur date d'entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition.

La société adopte un mode d'amortissement linéaire, les principaux taux retenus sont les suivants :

- Constructions 5%
- Matériels de transport 20 %
- Matériels d'exploitation 15 %
- Installations générales, agencements et aménagements 15%
- Equipements de bureau 20 %
- Matériels informatiques 33,33 %

2-2-2- Stocks

Les pièces de rechange sont évaluées à leur coût moyen pondéré qui comprend le prix d'achat, les droits de douane, les taxes non récupérables, les frais de transport, les frais d'assurance liés au transport, les frais de réception et les coûts liés à l'acquisition des éléments achetés.

NOTES RELATIVES AU BILAN

<u>Note 02 : Immobilisations incorporelles</u>	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Logiciels	212 906	129 202
- Autres immobilisations incorporelles	19 031	19 031
	231 937	148 233

<u>Note 03 : Immobilisations corporelles</u>	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Terrains	11 560	11 560
- Constructions	3 536 826	3 042 326
- A.A.I. Construction	5 058 142	4 884 947
- Pièces de rechange spécifiques	2 041 727	2 082 627
- Matériels d'exploitation	68 027 242	67 166 437
- Matériels de transport	1 057 310	1 057 310
- Mobiliers et matériels de bureau	1 093 043	1 071 812
- Immobilisations en cours	871 044	366 038
- Immobilisations à statut juridique particulier	674 502	674 502
	82 371 395	80 357 559

Note 04 : Participations et créances liées à des participations

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Titres de participations	312 400	312 400
- Provisions pour dépréciation des participations	180 086	174 528
	132 314	137 872

Le tableau des mouvements des participations et des provisions s'y rattachant relatif à l'exercice 2018 est présenté parmi les annexes.

Note 05 : Autres Immobilisations financières

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Prêts au personnel	159 218	37 326
- Dépôts et cautionnements versés	3 268	3 000
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnement	2 000	2 000
	160 487	38 326

Note 06 : Stocks

	<u>Valeur Brute</u>	<u>Net au 31/12/2018</u>	<u>Net au 31/12/2017</u>
- Matières premières rechange	- 5 846 939	3 562 527	2 775 258
- Stocks liés à l'activité agricole	109 126	38 391	38 391
- Ticket Restaurant	10 392	10 392	0
	6 255 185	3 900 038	2 987 149

Note 07 : Clients et comptes rattachés

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Clients ordinaires	12 986 783	14 603 528
- Clients douteux	252 133	252 133
- Moins : Provisions	252 133	252 133
	12 986 783	14 603 528

Note 08 : Autres actifs courants

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/2017</u>
- Personnel - Avances et acomptes	468 121	326 112
- Personnel Partants	39 648	39 648
- Moins : Provisions	-39 648	-39 648
- Produits à recevoir	5 069	6 165
- Fournisseurs -avances et acomptes	64 863	104 678
- Moins : Provisions	-61 934	-61 934
- Etat - Impôts et taxes	4 754 793	3 321 041
- Charges constatées d'avance	1 189	20 981
- Débiteurs divers	0	7 565
- Moins : Provisions		
- Comptes d'attente	53 603	53 084
- Moins : Provisions	-3 994	-3 994
- Produits à recevoir	8 453 375	4 222 252
- Echeance sur prêts à moins 1an	113 556	60 527
	13 848 642	8 056 478

Note 09 : Liquidités et équivalents de liquidités

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/2017</u>
- Bons de Trésor & Bons de Caisse	2 000 000	2 000 000
- Compte de trésor	182	182
- Banques	2 167 487	2 339 128
- Caisses	442	69
	4 168 111	4 339 380

Note 10 : Capitaux propres

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Capital social	3 400 000	3 400 000
- Réserves	672 118	656 542
- Résultats reportés	-56 172 445	-55 654 733
- Modifications comptables	13 011 907	13 011 907
- Réserves extraordinaires	200 000	200 000
- Réserves à caractère économique	5 986 700	5 986 701
- Réserves pour renouvellement des immobilisations	14 690 927	14 690 927
- Réserves spéciales de réévaluation	67 500	67 500
- Subventions d'investissement	4 360	4 360
- Résultat de l'exercice	622 505	-517 711
	-17 516 428	-18 154 507

Note 11 : Emprunts et dettes assimilés

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
- Crédit BH 2007		
- Crédit BH 2013 (1ere tranche)	23 411	113 309
- Crédit BH 2013 (2eme tranche)	41 538	80 207
- Crédit BH 2014 (3eme tranche)	60 185	96 865
- Crédit BH 2017 (1ere tranche)	596 180	807 936
- Crédit BH 2017 (2eme tranche)	351 117	473 967
- Crédit STB		
- Crédit STB 2012		1 666 667
- Crédit STB 2016	3 041 743	3 366 492
- Crédit BNA		
- Crédit BNA 2014	521 988	806 700
- Crédit AB 2010	1 487 726	1 925 168
- Crédit B.SUD 2006		
- Crédit Attijari 2013	358 800	750 000
- Crédit BIAT 2010		
- Crédit BIAT 2013	1 277 977	1 565 967
- Crédit Etat	150 000	150 000
- Crédit Ministère des Finances 2011		
- Crédit Ministère des Finances 2013		
- Dettes Moderne LEASING 2014		
- Dettes Moderne LEASing 2017	47 271	161 593
	7 957 936	11 964 871

Crédit BH 2013

1ère tranche

Montant de crédit : 530 000

Date : 07 Mars 2013

Taux d'intérêts : 6,61%

Délai de remboursement : 7 ans

2ème tranche

Montant de crédit : 237 000

Date : 01 Novembre 2013

Taux d'intérêts : 7,22%

Délai de remboursement : 7 ans

3ème tranche

Montant de crédit : 233 000

Date : 01 Juin 2014

Taux d'intérêts : 7,22%

Délai de remboursement : 7 ans

Crédit STB 2012

La STS a obtenu un crédit auprès de la STB pour les conditions suivants:

Montant total	10 000 000
Date de conclusion du contrat	6 décembre 2012
Durée de remboursement	7 ans
Suretés accordées	garantie de l'Etat

Crédits ATTIJARI et BIAT

Durant l'exercice 2013, la STS a conclue des contrats de rééchelonnement de ses crédits avec la BIAT et ATTIJARI BANK qui demeurent impayés au 31/12/2012 avec les conditions suivantes:

Crédit BIAT

Montant de crédit	2 765 000
Date	24/10/13
Taux d'intérêts	6,97%
Délai de remboursement	10 ans
Montant des intérêts de retard abandonnés	362 000

Crédit ATTIJARI BANK

Montant de crédit	2 706 000
Date	16/12/13
Taux d'intérêts	6,25%
Délai de remboursement	7 ans
Montant des intérêts de retard abandonnés	213 766

Crédit Ministère des Finances 2011

La STS a obtenu le 08 Août 2011 un crédit auprès du Ministère des Finances :

Montant total	5 000 000
Date de conclusion du contrat	6 décembre 2011
Date du premier remboursement	1 juillet 2012

Le solde de ce compte se détaille comme suit:

Montant total	5 000 000
reclassement 2017	<u>(0)</u>
	5 000 000

Crédit Ministère des Finances 2013

La STS a obtenu en 2013 un crédit auprès du Ministère des Finances :

Objet :	Financement du programme d'assainissement sociale
Montant total	1 300 000
Date	27-mai-13
Remboursement	5 tranches

Crédit BNA 2014

La STS a conclue en 2014 un crédit de consolidation avec la BNA :

Objet	Crédit de consolidation
Montant total	1 993 000
Date	01-oct-14
Taux d'intérêts	7,42%
Remboursement	7 ans

Crédit STB 2016

La STS a conclue en 2016 un crédit de consolidation avec la STB :

Objet	Crédit de consolidation
Montant total	3 926 000
Date	26-déc-16
Taux d'intérêts	7,42%
Remboursement	7 ans

Crédit BH 2017

Pour financer l'activité de conditionnement du sucre blanc la Société a fait recours à un crédit à moyen terme auprès de la Banque d'Habitation

1ère tranche

Montant de crédit : 1 100 000
Date : 07 Mars 2017
Taux d'intérêts : 6,61%
Délai de remboursement : 7 ans

2ème tranche

Montant de crédit : 615 000
Date : 01 Aout 2017
Taux d'intérêts : 7,22%
Délai de remboursement : 7 ans

Crédit Leasing 2017

Pour financer le reliquat du projet de l'activité de conditionnement du sucre blanc la Société a fait recours à un crédit à moyen terme auprès de la moderne leasing

Note 12 : Provision pour risque et charges

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Provisions pour risque et charge		
- Provisions pour départ à la retraite	522 007	593 274
- REPRISE/PROV AQ CNSS PATRONAL/INDEMNITE RETRAITE		-89 705
-CONST PROV/RISQUE LIE AUX POLLUTION		
-CONST PROV/RISQUE SOCIAL LIE AUX COTIS CNSS PATRON		82 043
	522 007	585 612

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>	
- Fournisseurs d'exploitation	13-1	12 807 137	7 486 044
- Fournisseurs d'immobilisations	13-2	472 216	316 885
- Fournisseurs d'immobilisations retenues de garanties			
- Fournisseurs effets à payer	13-3	10 023 667	9 748 511
- Fournisseurs, factures non encore parvenues		197 354	360 947
	23 500 373	17 912 387	

13-1 Fournisseurs d'exploitation

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- SNDP	8 618 992	3 922 417
- OCT		
- OMMP	3 782	23 207
- SNCFT	614 467	614 467
- EDF & MAN	1 080 895	896 619
- CUBAZUGAR	548 951	384 525
- FCS	93 384	82 593
- Fournisseurs divers étrangers		
- ATCE	210 545	210 545
- Assurance STAR		
- SONEDE	314 397	2 087
- S.T.E.G.	50 231	54 848
- TUNISIE TELECOM	11 956	12 151
- TUNISIE CLEARING	11 753	11 628
- COFISAC	35 626	35 626
- SIS	0	54 007
- S.T.A.M.	33 687	33 687
- S.I.A.	9 321	3 045
- ATM	5 533	12 081
- SODEXO	8 081	34 929
- COGEFO	110 425	32 720
- PALLISER	0	17 512
- SOTUSEL	63 099	72 969
- GCI	4 138	4 469
- Fournisseurs divers	977 874	969 909
	12 807 137	7 486 044

13-2 Fournisseurs d'immobilisations

- DELTA SOFT	44 731	80 356
- BRAIN INFORMATIQUE PC+IMP	0	6 678
- SLPI	89 934	48 651
- divers	337 551	181 201
	472 216	316 885

13-3 Fournisseurs effets à payer

- FCS	272 141	59 487
- SNDP	9 034 873	9 209 798
- GENERAL METAL		67 966
- ABDELAZIZ BEN MRAD		36 144
- SOCOOPEC		14 687
- SCORE		50 126
- SCITNA		30 587
- F4T	56 347	50 000
- CHIMI PRO	51 994	
- DIVERS	336 113	29 773
- STAR	272 200	199 943
	10 023 667	9 748 511

Note 14 : Autres passifs courants

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
Personnel et comptes rattachés	258 094	358 735
Etat - Impôts et taxes à payer	14-1 421 247	321 410
Organismes sociaux et créiteurs divers	14-2 2 529 073	2 353 183
Actionnaires - dividendes à payer	147 771	147 771
Charges à payer	14-3 3 047 936	2 512 253
Produits constatés d'avance	0	20 758
Comptes d'attente passif	533	40 765
	6 404 655	5 754 874

14-1 Etat - Impôts et taxes à payer

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Etat Droits de Douanes	161 848	161 848
- Etat retenues sur honoraires	2 535	976
- Etat- impôts retenues sur salaires	948	1 343
- Etat Ristournes TFP	18 795	
- Etat TFP		
- Etat FOPROLOS		
- Etat Autres impôts et taxes	967	966
- Etat- impôts DECLARATION DECEMBRE	236 154	156 276
	421 247	321 410

14-2 Organismes sociaux et créiteurs divers

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- CNSS	2 445 372	2 194 617
- STAR	26 533	91 654
- Créiteurs divers	53 982	65 650
- CNRPS	1 502	
- CAVIS	1 683	1 262
	2 529 073	2 353 183

14-3 Charges à payer

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Intérêts de retard sur impayés crédit	2 458 095	2 069 647
- Frais de transport sucre blanc (2005-2007)	182 156	182 156
- Pénalités de retard	31 380	31 380
- Agios bancaires quatrième trimestre 2017		2 140
- Agios bancaires quatrième trimestre 2018	631	
- Jetons de présence	108 225	123 800
- Honoraires d'expertise judiciaire	320	320
- Dons et subventions	26 080	101 300
- Estimation augmentation salarial 2018	199 532	
- Estimation CNSS cotis P: augmentation salarial 2018	35 933	
- Estimation Assurance groupe/ augmentation salarial 2018	2 215	
- Divers	3 369	1 510
	3 047 936	2 512 253

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers

		<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts non courants	15-1	4 006 935	4 154 883
- Intérêts courus		55 753	45 246
- Intérêts courus impayés	15-3	2 653 083	2 385 748
- Emprunts Echus et Impayés	15-2	14 844 657	12 912 933
- Découverts bancaires		1 073 792	3 202
		22 634 222	19 502 012

15-1 Echéances à moins d'un an sur emprunts non courants

		<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Ministère des Finances 1			0
- Ministère des Finances 2			260 000
- Attijari Bank		391 200	391 200
- BIAT		287 990	268 396
- BH 1 TR		89 898	84 193
- BH 2 1TR			
- BH2 2TR		38 669	35 999
- BH2 3TR		36 680	34 147
- BH 2017 1 TR		211 756	197 968
- BH 2017 2 TR		122 850	113 885
- BNA 2014		284 712	284 712
- Amen Bank		437 442	411 073
- Moderne Leasing unité de conditionnement		114 321	105 084
- STB 2016		324 749	301 559
- STB 4		1 666 667	1 666 667
		4 006 934	4 154 883

15-2 Emprunts Echus et Impayés

		<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- STB financement de stock			
- BNA			
- Ministère des FINANCES 2011		5 000 000	5 000 000
- Ministère des FINANCES 2013		1 300 000	1 040 000
- Public (crédit acheteur)		206 266	206 266
- AMEN BANK 2012		5 058	
- STB 4		8 333 333	6 666 667
		14 844 657	12 912 933

15-3 Intérêts Courus Impayés

		<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Public (crédit acheteur)		3 509	3 509
- STB 4		2 649 574	2 382 240
		2 653 083	2 385 748

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**Note 16 : Revenus**

Les revenus de la STS sont composés principalement de l'activité de sous-traitance de sucre brut et de conditionnement sucre blanc pour le compte de L'OCT

Quantité sucre brut traité	<u>114 349</u>	<u>96 350</u>
Prime de raffinage selon la méthode du coût complet	<u>184</u>	<u>194</u>
CHIFFRE D'AFFAIRES STS/OCT	<u>20 992 618</u>	<u>18 712 712</u>
	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Raffinage sucre brut pour le compte de l'OCT	20 992 618	18 712 712
- Conditionnement sucre blanc pour le compte de l'OCT	473 256	206 338
- Raffinage sucre brut pour le compte des autres clients	24 777	
- Transport et autres services		
- Vente chaux		108
- Vente blé		
- Autres locations	96 851	85 104
- Autres prestations de services		
	21 587 502	19 004 261

Note 17 : Autres produits d'exploitation

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Location voie ferrée		
- Autres produits		
- Location immeuble	15 531	6 250
	15 531	6 250

Note 18 : Achats d'approvisionnements consommés

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Matières consommables	12 344 199	7 959 317
- Sacs des papiers	908 408	787 228
- Variations des stocks	-857 124	999 893
- Eau et Electricité	1 046 732	968 077
- Divers autres achats	229 107	58 503
- Transferts de charges sur achats consommés	0	-8 210
	13 671 322	10 764 809

Note 19 : Charges de personnel

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Salaires	1 002 455	1 060 336
- Appointements	674 257	663 529
- Heures supplémentaires	108 775	107 519
- Heures de nuit	185 236	175 696
- Avantages en nature	56 899	62 459
- Primes et indemnités	4 719 765	4 411 086
- Cotisations et autres charges sociales	1 220 556	1 154 743
- Assurance groupe	217 148	216 345
- Habillement	81 431	67 666
- Congés payés	1 784	63 229
- Autres charges de personnel	78 430	80 639
- Charges de personnels liés à une modifica comp	82 043	
- Formation du personnel	3 341	17 222
- Indemnités de licenciement	423 159	588 742
- Indemnités de départ volontaire retraite	33 497	
- Transferts des charges	-82 641	-61 720
	8 806 133	8 607 492

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Amortissement des immobilisations Corporelles & Incorpo	1 302 595	1 193 403
- Provisions pour risques et charges	18 437	82 043
- Provisions pour dépréciation des stocks et en cours	67 491	
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financiers	17 289	-8 936
- Reprise des provisions pour risques et charges financiers	-223 666	-157 205
- Transferts des charges		
	1 182 146	1 109 305

Note 21 : Autres charges d'exploitation

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Entretien et réparations	123 998	295 069
- Prime d'assurances	484 720	478 806
- Loyers	35 677	24 353
- Etudes et recherches		146 159
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	133 685	156 943
- Publicité, publication et relations publiques	20 683	45 478
- Transports	4 507	6 229
- Missions et réceptions	4 574	4 871
- Frais postaux	10 511	41 677
- Services bancaires	13 764	31 540
- Dons et subventions	169 945	143 208
- Jetons de présence	20 250	36 850
- Autres charges diverses ordinaires	80 090	12 553
- Charges divers ordinaires liés à une modification comp	7 010	67 058
- Impôts et taxes	189 057	186 895
- Transferts des charges		-372 721
	1 298 472	1 304 969

Note 22 : Charges financières nettes

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Intérêts sur emprunts et dettes assimilés	1 296 298	1 184 321
- Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs	34 338	55 190
- Intérêts des autres dettes	389 758	620 509
- Revenus des autres créances	-8 528	-19 934
- Gains de change		
- Pertes de change	264 703	119 324
- Produits financiers liés à une modification comptable		
	1 976 570	1 959 409

Note 23 : Autres gains ordinaires

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
<i>Produits nets sur cessions des immobilisations</i>		
<i>Autres gains sur éléments non récurrents et exceptionnels 2</i>	37 103	57 739
<i>Il s'agit d'une mise en jeu caution fournisseur défaillant LST</i>	59 005	
<i>Il s'agit de remboursement sinistre assurance</i>	106 505	
<i>Il s'agit de remboursement sinistre assurance (1)</i>	1 049 229	
<i>Il s'agit de remboursement sinistre assurance (2)</i>	4 666 610	4 215 016
	5 918 452	4 272 755

Il s'agit de remboursement sinistre assurance (1)

il s'agit d'un jugement au profit de La STS en remboursement sinistre chaudière survenu en 2001

Les pertes d'exploitations causées par le sinistre de l'incendie déclenché au secteur de déversement sucre brut en date du 29 septembre 2017 ainsi qu'une partie de l'usine ont été évalué par des experts comme suit:

EQUIPEMENTS + DEBLEYAGE : 1 279 600

PERTES D'EXPLOITATION APRES INCENDIE : 7 602 000 Couvre la période allant du 04/10/2019 JUSQU'AU 31/05/2018

La répartition proportionnelle des prestes d'exploitation entre 2017 et 2018 dégage ce qui suit.

<i>Rubrique</i>	<i>base après déduction franchise</i>	<i>2 017</i>	<i>2 018</i>
<i>frais de personnel</i>	4 629 728	1 787 705	2 842 023
<i>dotations aux amortissements</i>	727 940	281 083	446 857
<i>Charges financières</i>	1 388 697	536 226	852 471
<i>Autres charges d'exploitation</i>	855 662	330 402	525 260
	7 602 026	2 935 416	4 666 610

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note 24 : Autres flux d'exploitation

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Services bancaires et assimilés	43 398	37 242
- Jetons de présence payés		36 750
- Subventions accordées	394 945	64 657
- Impôts et taxes versés	131 798	
- Impôts et taxes versés PENALITE POLLUTION	21 001	
- Autres charges		
- Autres produits	1 633 798	-321 903
	1 042 656	183 254

Note 25 : Décaissements sur acquisitions d'immobilisations (2018)

Les décaissements sur acquisitions des immobilisations s'élèvent à **1 853 687 DT** et correspondent principalement :

- à Agencement Aménagement Const :	335 246
- à l'acquisition du matériel Informatique au cours de l'année 2018 :	16 554
- à l'acquisition du Mobilier de bureau 2018 :	9 481
- à l'acquisition du matériel d'exploitation au cours de l'année 2017-2018 :	1 492 406
	1 853 687

Note 26 : Encaissements provenant des emprunts

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- STB 2012		
- BH 2017 : 1ère tranche	0	1 100 000
- BH 2017 : 2 ème tranche	0	615 000
- STB 2016		
- Ministère des Finances 2013	0	
	0	1 715 000

Note 27 : Remboursements des emprunts

	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
- Attijari Bank	391 200	340 600
- BNA 2011		
- BNA 2014	284 712	284 712
- Amen Bank	411 073	386 294
- STB 2016	301 559	257 950
- BH 2013 1ère TRANCHE	84 193	78 851
- BH 2013 2 ème TRANCHE	34 147	33 513
- BH 2014 3 ème TRANCHE	35 999	31 789
- BH 2017 1ère TRANCHE	197 968	94 096
- BH 2017 2 ème TRANCHE	113 885	27 148
- BIAT 2013	268 396	250 136
- BEST LEASE	0	6 959
- MODERNE LEASING 2017	105 083	95 526
	2 228 215	1 887 574

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la
Société Tunisienne du Sucre

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

1- Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne du Sucre « STS » qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les états financiers de l'exercice 2018 sont arrêtés sur la base des méthodes comptables de l'exercice précédent et font ressortir, un total net du bilan de **43 502 764 DT**, un résultat net bénéficiaire de **622 505 DT** et une variation négative de la trésorerie de **1 240 958 DT**.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises

2- Fondement de l'opinion avec réserve

2-1 Contrairement aux stipulations de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, la société n'a pas procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations au 31 décembre 2018. Cette situation ne nous a pas permis de nous assurer, par d'autres procédés, de l'existence des immobilisations, totalisant une valeur brute de **82 603 332 DT** et une valeur nette de **8 306 391 DT**.

Par ailleurs, il y a lieu de rappeler que la société a subi au cours de l'exercice 2017 un sinistre (incendie) ayant induit des dommages considérables aux bâtiments, aux matériels de déversement, de manutention et d'empattage du sucre. Les immobilisations endommagées n'ont pas pu être identifiées et les écritures comptables nécessaires en la circonstance n'ont pas été constatées.

Par conséquent, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact qu'aurait cette opération sur les éléments d'actifs et de capitaux propres de la société.

2-2 les stocks de la société évalués au 31 décembre 2018 à **6 255 185 DT** incluent des stocks rossignols valorisés à **808 918 DT** qui n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice 2018.

Il y a lieu de noter que la valeur de ces stocks est totalement provisionnée et que les articles concernés ne figurent pas sur la situation théorique des stocks.

À défaut d'analyse et d'apurement de cette situation nous ne pouvons pas nous prononcer sur son impact éventuel sur la valeur des stocks de la société.

2-3 Le solde du compte « crédit de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) à reporter » est de **4 627 030 DT** au 31 décembre 2018. L'examen de la déclaration mensuelle du mois de décembre 2018 montre que la société enregistre un report de TVA de **5 124 879 DT**, soit un écart de **497 849 DT**.

Cet écart n'a pas été régularisé à la date de l'élaboration du présent rapport.

Nous avons effectué notre mission conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société Tunisienne du Sucre « STS » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

4- Observations

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

4-1 La société accuse des pertes cumulées avant résultat de l'exercice 2018 de l'ordre de **43 160 538 DT**, engendrant ainsi une situation nette comptable négative de **17 516 428 DT** et des fonds propres en deçà de la moitié du capital social.

En application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale

Extraordinaire réunie en date du 21janvier2021 a décidé de poursuivre l'activité de la société. Cette décision n'a pas été accompagnée par les formalités juridiques requises en la matière. En effet, et en application dudit article, l'Assemblée Générale Extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de réduire ou d'augmenter le capital d'un montant égal au moins à celui des pertes.

4-2 La société n'a pas encore déposé la liasse fiscale relative à la déclaration de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2016, 2017 et 2018, et ce contrairement aux dispositions de l'article 41 de la loi de finances pour l'année 2017.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5- Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Les organes de direction et d'administration de la société sont responsables de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables Tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7- Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre de Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos travaux nous ont permis de déceler et de mettre en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

2. Autres obligations légales et réglementaires

2-1 Contrairement à l'article 275 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire ne s'est pas réunie courant l'exercice 2019 et ce dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable 2018 afin de valider les actes de gestion de la société, approuver les comptes de l'exercice écoulé et prendre les décisions relatives à l'affectation des résultats.

2-2 En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux "conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières", nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs immobilières émises par la Société n'est pas effectuée en conformité à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 04 Avril 2022

Les commissaires aux comptes

P / Groupement GEM Consult-GMAC

Ali BEN MOHAMED

P / Groupement CRD-GFAC

Rafik DAOUD

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la
Société Tunisienne du Sucre

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU
TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous rapportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

8- Conventions et opérations conclues en 2018

La Direction Générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues en 2018 et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus

9- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2018

Les anciennes conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales et qui continuent de produire leurs effets au cours de l'exercice 2018 se détaillent comme suit :

2-1 Un crédit contracté en 2012 auprès de la Société Tunisienne de Banque « STB » d'un montant de **10 000 000 DT** remboursable sur cinq ans et bénéficiant d'une garantie de l'État donnée en faveur de la Banque.

10- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

3-1 La rémunération du Président Directeur Général est fixée conformément au décret gouvernemental n° 2015-2217 du 11 décembre 2015, fixant les taux des éléments de rémunération des chefs d'établissements et entreprises publiques et de sociétés à majorité publique.

Il y a lieu de noter que Mr. Mourad CHAMLALI a continué d'exercer la fonction de Président Directeur Général de la société par intérim jusqu'à l'approbation de la nomination de Mr. Mohamed Bahri GABSI en tant que PDG par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 11 avril 2018.

La rémunération du nouveau PDG pour l'exercice 2018 est détaillée comme suit :

- Un salaire brut mensuel de **3 310 DT**, soit un total de **28 687 DT** ;
- Un logement de fonction, une voiture de fonction, 500 litres d'essence évaluées pour l'exercice 2018 à **8 287 DT** et une indemnité forfaitaire de **120 DT** par trimestre au titre des communications téléphoniques ;
- Des cotisations sociales pour **4 948 DT**.

3.2 L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 21 janvier 2021 a fixé le montant des jetons de présence (pour la gestion 2017) à **3 000 DT** brut par administrateur.

Les obligations et engagements de la Société Tunisienne du Sucre envers son Président Directeur Général et ses Administrateurs tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se présentent comme suit (en Dinars) :

	PDG		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme	48 295	-	21000	109725
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
Total	48 295	-	21000	109725

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des articles sus-indiqués.

Tunis, le 04 Avril 2022

Les commissaires aux comptes

P / le Groupement GEM Consult-GMAC

Ali BEN MOHAMED

P / le Groupement CRD-GFAC

Rafik DAOUD